

C0. Introduction

C0.1

(C0.1) Donnez une description et une présentation générales de votre organisation.

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine, et la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab »); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 octobre 2021, les actifs de la TD totalisaient 1,7 billion de dollars canadiens. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2021 :

- Nous avons annoncé notre objectif provisoire pour nos activités d'exploitation afin de réduire réellement les émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant de nos activités (émissions des champs d'application 1 et 2) de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence.
- Nous avons mis au point une méthodologie sur mesure permettant de fixer les objectifs pour les émissions financées du champ d'application 3 et établi des objectifs liés au champ d'application 3 de l'année 2030 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.
- Nous avons établi un objectif visant à détenir entre 15 G\$ et 20 G\$ d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans notre portefeuille de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025.
- Nous avons annoncé que nous avons versé plus de 86 G\$ par rapport à notre cible de 100 G\$ visant à soutenir l'économie à faibles émissions de carbone sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes dans les quatre dernières années.
- Nous avons versé un montant record de 30 G\$ afin de soutenir notre cible d'économie à faibles émissions de carbone. Si des conditions de marché semblables se présentent, nous prévoyons atteindre notre objectif de 100 G\$ d'ici la fin de 2022, soit huit ans plus tôt que prévu. Nous sommes emballés de poursuivre sur cette lancée et de commencer à travailler à la prochaine étape de cet objectif.

C0.2

(C0.2) Précisez la date de début et la date de fin de l'année pour laquelle vous déclarez des données.

	Date de début	Date de fin	Indiquez si vous fournissez des données sur les émissions pour des années de déclaration antérieures	Sélectionnez le nombre d'années de déclaration antérieures pour lesquelles vous fournirez des données sur les émissions
Année de déclaration	1 ^{er} novembre 2020	31 octobre 2021	Non	<Sans objet>

C0.3

(C0.3) Sélectionnez les pays ou régions dans lesquels vous exercez vos activités.

Australie
 Barbade
 Bermudes
 Canada
 Chine
 RAS de Hong Kong, Chine
 Inde
 Irlande
 Israël
 Japon
 Pays-Bas
 Corée du Sud
 Singapour
 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
 États-Unis

C0.4

(C0.4) Sélectionnez la monnaie dans laquelle tous les renseignements sur la situation financière sont exprimés dans l'ensemble de votre réponse.

Dollars canadiens

C0.5

(C0.5) Sélectionnez l'option qui décrit le périmètre de déclaration des répercussions liées au climat sur votre entreprise. Veuillez noter que cette option devrait correspondre à la méthode de regroupement adoptée pour établir votre inventaire des gaz à effet de serre (GES).

Contrôle opérationnel

C-FS0.7

(C-FS0.7) En quoi consistent les activités de votre organisation, et quels sont les secteurs d'activité à qui celle-ci prête, dans lesquels elle investit et/ou qu'elle assure?

	Est-ce que votre organisation exerce ce type d'activité?	Types d'assurance offerts	Secteurs d'activité à qui votre organisation prête, dans lesquels elle investit et/ou qu'elle assure
Activités bancaires (banque)	Oui	<Sans objet>	Exposition à tous les secteurs de marché
Placements (gestionnaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>	Exposition à tous les secteurs de marché
Placements (propriétaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>	Exposition à tous les secteurs de marché
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	Oui	Assurances générales (autres que l'assurance vie), assurance vie et/ou santé	Aucune de ces réponses

C0.8

(C0.8) Est-ce que votre organisation possède un code ISIN ou un autre identifiant unique (p. ex., un symbole boursier, CUSIP, etc.)?

Indiquez si vous êtes en mesure de fournir un identifiant unique pour votre organisation	Indiquez votre identifiant unique
Oui, un symbole boursier	TD (sur le TSX et le NYSE)

C1. Gouvernance

C1.1

(C1.1) Dans votre organisation, les questions liées aux changements climatiques font-elles l'objet d'une surveillance à l'échelle du conseil d'administration?

Oui

C1.1a

(C1.1a) Veuillez préciser le poste (n'indiquez aucun nom) du ou des membres du conseil d'administration responsables des questions liées aux changements climatiques.

Poste du ou des membres	Veuillez fournir des explications
Comité du conseil	La TD pense qu'une surveillance rigoureuse des questions liées aux changements climatiques par le conseil d'administration et la haute direction est essentielle pour évaluer et gérer l'incidence possible sur nos stratégies d'affaires et notre rendement financier. C'est pourquoi nous avons intégré les considérations relatives aux occasions et aux risques liés au climat à nos structures de gouvernance existantes. Le conseil d'administration de la TD approuve la stratégie et les objectifs d'affaires de la Banque; supervise les activités de mise en œuvre et de surveillance du rendement, notamment en ce qui concerne la stratégie et les objectifs de la TD en matière d'enjeux ESG; et supervise les contrôles et les risques liés aux enjeux en matière de changements climatiques qui touchent la TD et ses parties prenantes et l'exécution d'une stratégie qui gère les occasions et les risques liés au climat, notamment les efforts de la TD pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Le conseil d'administration reçoit également des rapports sur les progrès liés au plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Plusieurs organes de gouvernance surveillent la gestion des occasions et des risques liés au climat de la TD et, de ce fait, soutiennent le mandat général du conseil d'administration. En 2021, le conseil d'administration : 1) a maintenu la supervision des enjeux environnementaux et sociaux en tant que principaux risques et risques émergents pour la TD et a fourni des rapports trimestriels au Comité du risque et au Conseil; 2) a reçu diverses mises à jour sur les progrès des activités liées aux enjeux ESG et le plan d'action sur les changements climatiques de la TD du Comité de gouvernance du Conseil; 3) a participé à des séances de sensibilisation portant sur des enjeux liés au climat; et 4) le président du Conseil et le président du Comité des ressources humaines de la TD ont sensibilisé certains actionnaires institutionnels au plan d'action sur les changements climatiques de la Banque, notamment à l'établissement des objectifs, aux évaluations et à la communication de l'information, ainsi qu'aux occasions en matière de finance durable.
Chef de la direction	Il incombe ultimement au chef de la direction de faire en sorte que la TD se comporte comme une entreprise citoyenne exemplaire.
Chef de la gestion des risques	Le chef de groupe et chef de la gestion des risques assure une surveillance indépendante à l'échelle de l'entreprise en matière de contrôles, de gestion et de gouvernance des risques de la Banque, y compris en ce qui concerne l'établissement de la stratégie et des politiques de gestion des risques conformément à l'appétence au risque et à la stratégie d'affaires de la Banque. L'équipe Gestion des risques, dirigée par le chef de groupe et chef de la gestion des risques, établit la stratégie et la politique en matière de risques de l'entreprise, et assure une surveillance indépendante pour soutenir une approche exhaustive et proactive de gestion des risques. Le chef de la gestion des risques, qui est aussi membre de l'équipe de la haute direction, a librement accès au Comité du risque. En 2021, la Gestion des risques de la TD a élaboré le modèle opérationnel cible sur le climat de la Banque qui rend compte des quatre principes fondamentaux suivants en vue de l'identification et de l'évaluation des risques liés au climat : 1) Élaborer une approche personnalisée, souple et en constante évolution qui tient compte de l'infrastructure de gestion des risques de la Banque; 2) Aller au-delà des conséquences directes afin de déterminer la manière dont les conséquences secondaires entraînent des risques liés au climat; 3) Se conformer à une méthode détaillée et ciblée pour l'identification des risques et de la cartographie thermique qui rend compte de la complexité des risques liés au climat; et 4) Tenir compte des répercussions sur l'entreprise et le capital au moment d'évaluer les risques afin de s'assurer que les risques liés au climat ne sont pas sous-estimés.

Autre, veuillez préciser (chef de groupe et chef de contentieux)	En 2021, le chef de groupe et chef de contentieux est chargé de promouvoir les enjeux liés aux changements climatiques à la TD, avec le soutien de l'équipe Développement durable et Responsabilité sociale. Au sein de cette équipe, le PVP, Développement durable et Responsabilité sociale dirige la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et de responsabilité sociale de la TD, soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe Environnement TD dans l'élaboration de la stratégie environnementale, l'établissement des normes et des objectifs de rendement environnemental et la production de rapports sur le rendement. La TD dispose également d'un forum sur les enjeux ESG de l'équipe de la haute direction à l'échelle de l'entreprise, composé de membres de la haute direction de ses différents secteurs d'exploitation et fonctions. En 2021, le forum était présidé par le chef de groupe et le chef de contentieux (champion de l'environnement), qui surveille les enjeux ESG et l'élaboration de la stratégie liée au climat. Les membres discutent des enjeux ESG et offrent des conseils sur la stratégie de la TD, son rendement actuel et son orientation future. Le forum sur les enjeux ESG se tient au courant des nouveaux enjeux environnementaux et sociaux et de leurs répercussions sur les parties prenantes. Les secteurs d'exploitation de la TD sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale et de la gestion des risques connexes au sein de leurs unités.
Autre, veuillez préciser (chef de groupe, Services bancaires aux entreprises, et président du conseil exécutif sur la finance durable)	Le conseil exécutif sur la finance durable a été formé en 2019 dans le but de mobiliser nos efforts au chapitre de la finance durable et de faire cadrer les occasions avec la stratégie ESG que la TD applique à l'échelle de l'entreprise. Le conseil est composé de dirigeants de la Banque et a pour responsabilité de définir et de gérer les obstacles potentiels à la mise en œuvre de la stratégie de finance durable dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Il défend la cause de la finance durable au sein de la banque et contribue à élaborer un éventail de produits, services et programmes.

C1.1b

(C1.1b) Fournissez des renseignements détaillés sur la surveillance des questions liées aux changements climatiques par le conseil d'administration.

Fréquence à laquelle les questions liées aux changements climatiques figurent à l'ordre du jour	Mécanismes de gouvernance auxquels les questions liées aux changements climatiques sont intégrées	Portée de la supervision du conseil d'administration	Veuillez fournir des explications
Régulière – certaines réunions	Examen et orientation des principaux plans d'action Examen et orientation des politiques de gestion des risques Suivi et surveillance des progrès par rapport aux buts et aux objectifs visant à résoudre les questions liées aux changements climatiques	Risques et occasions liés au climat visant nos propres activités Risques et occasions liés au climat visant nos activités bancaires Risques et occasions liés au climat visant nos activités de placement	Le conseil d'administration de la TD approuve la stratégie et les objectifs d'affaires de la Banque; supervise les activités de mise en œuvre et de surveillance du rendement, notamment en ce qui concerne la stratégie et les objectifs de la TD en matière de responsabilité sociale et des enjeux environnementaux et sociaux; et supervise les contrôles et les risques liés aux enjeux en matière de changements climatiques qui touchent la TD et ses parties prenantes et l'exécution d'une stratégie qui gère les occasions et les risques liés au climat, notamment les efforts de la TD pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Le conseil d'administration reçoit également des rapports sur les progrès liés au plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Plusieurs organes de gouvernance surveillent la gestion des occasions et des risques liés au climat de la TD et, de ce fait, soutiennent le mandat général du conseil d'administration. En 2021, le conseil d'administration : 1) a maintenu la supervision des enjeux environnementaux et sociaux en tant que principaux risques et risques émergents pour la TD et a fourni des rapports trimestriels au Comité du risque et au conseil d'administration; 2) a reçu diverses mises à jour sur les progrès des activités liées aux enjeux ESG et le plan d'action sur les changements climatiques de la TD du Comité de gouvernance; 3) a participé à des séances de sensibilisation portant sur des enjeux liés au climat; et 4) le président du conseil et le président du Comité des ressources humaines de la TD ont sensibilisé certains actionnaires institutionnels au plan d'action sur les changements climatiques de la Banque, notamment à l'établissement des objectifs, aux évaluations et à la communication de l'information, ainsi qu'aux occasions en matière de finance durable.
Sporadique – lorsque des sujets importants se présentent	Autre, veuillez préciser (réunion avec les actionnaires)	Risques et occasions liés au climat visant nos activités bancaires Risques et occasions liés au climat visant nos activités de placement	Le Comité de gouvernance a supervisé la stratégie, les rapports et le rendement liés aux enjeux ESG; a reçu des mises à jour sur le modèle opérationnel ESG et les mesures du plan d'action sur les changements climatiques; a surveillé les risques et les occasions liés au modèle ESG, notamment la rétroaction des parties prenantes et les nouveautés en matière de gouvernance; et a passé en revue les responsabilités des autres comités du Conseil afin de superviser les différentes questions liées aux enjeux ESG.
Autre, veuillez préciser (séances de formation)	Autre, veuillez préciser (séances de formation)	Risques et occasions liés au climat visant nos propres activités Risques et occasions liés au climat visant nos activités bancaires Risques et occasions liés au climat visant nos activités de placement Risques et occasions liés au climat visant nos activités de souscription d'assurance	Nous offrons régulièrement des séances de formation sur les facteurs ESG à notre conseil d'administration et aux membres de notre équipe de la haute direction. Celles-ci nous permettent d'aborder différents sujets, comme la tarification du carbone et la taxe carbone aux frontières, les émissions financées et l'établissement de cibles.

(C1.1d) Est-ce qu'il y a au moins un membre du conseil d'administration de votre organisation qui détient des compétences sur les questions climatiques?

	Un ou plusieurs membres du conseil d'administration possèdent des compétences sur les questions climatiques	Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration sur les questions climatiques	Principale raison pour laquelle il n'y a aucun membre du conseil d'administration détenant des compétences sur les questions climatiques	Expliquez pourquoi il n'y a pas au moins un membre du conseil d'administration de votre organisation qui détient des compétences sur les questions climatiques et indiquez quels sont vos plans pour aborder cette situation dans l'avenir
Rangée 1	Oui	Le conseil d'administration de la TD compte des membres ayant des compétences sur les questions climatiques et nous offrons régulièrement des séances de formation sur les facteurs ESG à notre conseil d'administration et aux membres de notre équipe de la haute direction, comme la tarification du carbone et la taxe carbone aux frontières, les émissions financées et l'établissement d'objectifs. Le Conseil s'efforce de recruter des administrateurs possédant la combinaison parfaite d'expérience, d'expertise et de perspectives diverses lui permettant de s'acquitter de ses vastes responsabilités. Le Comité de gouvernance fait des recommandations au conseil d'administration en vue de l'approbation des critères visant la composition du conseil, évalue régulièrement les plans de relève et de renouvellement du Conseil à la lumière de ces critères et s'assure que les administrateurs de la TD, dans leur ensemble, possèdent les compétences pertinentes pour les occasions, les risques, la culture éthique et la stratégie à long terme de la Banque. Pour repérer les personnes ayant les qualifications pour poser leur candidature, le Comité invite les autres administrateurs et la direction à faire des suggestions, et engage régulièrement des conseillers indépendants pour l'aider dans ces tâches. Les nouveaux candidats aux postes d'administrateurs devraient normalement pouvoir servir pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans. Le Comité de gouvernance s'assure que les candidats potentiels comprennent parfaitement le Conseil et ses comités, ainsi que les contributions attendues de chaque administrateur. Il évalue les attributs personnels, les compétences et l'expérience de chaque candidat afin de déterminer s'il sera en mesure de contribuer efficacement aux travaux du Conseil. Sur la recommandation du Comité de gouvernance, le Conseil recommande chaque année aux actionnaires les candidats aux postes d'administrateur, et les actionnaires peuvent voter séparément afin de se prononcer sur chaque candidat lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. Le Conseil devrait être composé de membres possédant un large éventail de compétences (p. ex., des aptitudes, un parcours d'études, de l'expérience et de l'expertise provenant d'un éventail de secteurs d'activité et de régions géographiques) qui reflètent la nature et la portée des activités de la Banque. Le Comité de gouvernance utilise une grille de compétences et d'expérience pour évaluer le profil collectif de compétences et d'expérience des candidats aux postes d'administrateur qu'il recommande au Conseil en tenant compte de la stratégie, des occasions, du profil de risque et des activités générales de la Banque.	<Sans objet>	<Sans objet>

C1.2

(C1.2) Précisez le ou les postes ou comités, à l'échelon le plus élevé, responsables des questions liées aux changements climatiques.

Nom du ou des postes ou comités	Lien hiérarchique	Responsabilité	Portée de la responsabilité	Fréquence des rapports sur les questions liées aux changements climatiques présentés au conseil d'administration
Autre membre de la haute direction, veuillez préciser (chef de groupe et chef du contenu)	Lien hiérarchique : chef de la direction	Évaluation et gestion des occasions et des risques liés au climat	Risques et occasions visant nos propres activités	Plus souvent que tous les trimestres
Chef de la gestion des risques	Lien hiérarchique : chef de la direction	Évaluation et gestion des occasions et des risques liés au climat	Risques et occasions visant nos activités bancaires Risques et occasions visant nos activités de placement	Trimestrielle
Autre membre de la haute direction, veuillez préciser (chef de groupe, Services bancaires aux entreprises)	Lien hiérarchique : chef de la direction	Évaluation et gestion des occasions et des risques liés au climat	Risques et occasions visant nos activités bancaires Risques et occasions visant nos activités de placement	Aucun rapport présenté au conseil d'administration

C1.3

(C1.3) Offrez-vous des incitatifs relativement à la gestion des questions liées aux changements climatiques, y compris l'atteinte des objectifs?

	Fourniture d'incitatifs relativement à la gestion des questions liées aux changements climatiques	Commentaire
Rangée 1	Oui	Le programme de rémunération des dirigeants de la TD consiste à récompenser les dirigeants pour la mise en œuvre réussie de la stratégie de la TD, y compris la réalisation des objectifs de la TD en matière de changements climatiques. En 2021, le Comité des ressources humaines a approuvé une proposition de gestion afin d'intégrer officiellement les critères ESG au cadre de financement régissant le programme de rémunération du chef de la direction et de l'équipe de la haute direction. Conformément à cette nouvelle version du cadre, les mesures ESG associées aux changements climatiques, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'à l'engagement des employés sont explicitement prises en compte dans le facteur de rendement du secteur, qui a un effet direct sur la rémunération des membres de la haute direction. En 2021, l'accent a été mis sur les étapes nécessaires à l'atteinte du plan d'action sur les changements climatiques et de la cible de carboneutralité de la Banque, ainsi que sur l'établissement d'initiatives financières durables qui intègrent davantage les enjeux ESG dans les stratégies d'affaires de la Banque.

C1.3a

(C1.3a) Fournissez des renseignements détaillés sur les incitatifs offerts relativement à la gestion des questions liées aux changements climatiques (n'indiquez pas les noms des personnes).

Personne ayant droit à un incitatif	Type d'incitatif	Activité encouragée	Commentaire
Équipe de la direction	Récompense pécuniaire	Objectif de réduction des émissions	Voir C3.4

Cadre supérieur	Récompense pécuniaire	Objectif de réduction des émissions	Voir C3.4
-----------------	-----------------------	-------------------------------------	-----------

C-FS1.4

(C-FS1.4) Votre organisation offre-t-elle à ses employés un régime de retraite d'entreprise qui intègre des critères ESG, notamment en matière de changements climatiques?

	Un régime de retraite d'entreprise qui intègre des critères ESG, notamment en matière de changements climatiques	Indiquez comment les fonds du régime de retraite sont sélectionnés et comment votre organisation s'assure de l'intégration des critères ESG	Donnez les raisons pour lesquelles vous n'avez pas intégré les critères ESG dans le régime de retraite de votre organisation et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir à cet égard
Rangée 1	Oui, à titre d'option de placement par défaut pour tous les régimes offerts	Les portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD sont tous gérés par des gestionnaires d'actifs externes (liés ou tiers). En collaboration avec son partenaire de conseils en placement, la TD s'efforce de comprendre la manière dont chaque gestionnaire intègre les risques liés au climat dans son processus d'investissement, qu'elle considère comme une composante de son processus d'investissement plus large lié aux facteurs ESG. Dans l'évaluation des gestionnaires d'actifs, nous confirmons que les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées dans leur processus d'investissement respectif. Nous nous assurons notamment que les gestionnaires évaluent les risques climatiques des entreprises en portefeuille. Pour aider la TD à évaluer les gestionnaires d'actifs, nous faisons appel à l'expertise de consultants en placement. Plus précisément, le conseiller en placement à honoraires de la TD pour les régimes de retraite et d'épargne-retraite évalue l'univers des gestionnaires recherchés en fonction de leurs capacités au titre des facteurs ESG. Tous les gestionnaires cotés pour l'achat doivent démontrer un niveau minimum de capacités acceptables en matière de facteurs ESG, y compris la capacité à évaluer les risques liés au climat.	<Sans objet>

C2. Risques et occasions

C2.1

(C2.1) Votre organisation a-t-elle un processus pour repérer et évaluer les risques et occasions liés au climat, et y répondre?

Oui

C2.1a

(C2.1a) Comment votre organisation définit-elle les horizons temporels à court, à moyen et à long terme?

	De (ans)	À (ans)	Commentaire
Court terme	1	5	
Moyen terme	5	10	
Long terme	10	30	

C2.1b

(C2.1b) Comment votre organisation définit-elle une incidence financière ou stratégique considérable sur vos activités?

Par « incidence considérable », on entend les répercussions qui peuvent exercer une influence favorable ou défavorable importante sur les activités commerciales, l'expérience client ou l'expérience employé, ou encore la marque TD. Notre processus de définition des risques consiste à comprendre quels sont les risques qui peuvent découler de la stratégie et des activités de la TD.

Nos processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à notre approche de gestion du risque d'entreprise. Le cadre de gestion du risque environnemental et social de la TD présente des conseils de base et définit les principales activités de gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés au climat. Le groupe Gestion du risque environnemental et social de la TD supervise l'identification des risques liés au climat au moyen de l'élaboration de cadres, de politiques, de processus internes et d'outils liés aux risques. Ce groupe tient à jour un énoncé d'appétence au risque environnemental et social, qui est revu régulièrement afin de tenir compte des aspects à considérer en constante évolution en lien aux risques liés au climat. Depuis 2019, les risques liés au climat ont été définis et font l'objet d'un suivi comme risque principal et émergent pour la TD. Les risques principaux et émergents sont repérés par les dirigeants de la haute direction, qui les abordent et prennent des mesures connexes, en plus de présenter un rapport trimestriel au comité du risque du conseil d'administration. Des plans précis pour atténuer les risques principaux et émergents sont élaborés, surveillés et rajustés, au besoin.

En 2021, nous avons poursuivi le développement et le perfectionnement de notre approche de gestion du risque environnemental et social. Les risques environnementaux et sociaux directs désignent les risques liés à la propriété et à l'exploitation de la TD, ce qui comprend la gestion et l'exploitation d'un bien immobilier dont la Banque est propriétaire ou gestionnaire, d'activités commerciales et de services connexes. Les risques environnementaux et sociaux indirects désignent les risques associés aux enjeux ou événements environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques) qui pourraient nuire aux clients de la TD ou aux collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités. L'approche de la Banque en matière de gestion des risques liés au climat comprend quatre principaux processus : recensement et évaluation des risques, quantification des risques, contrôle des risques, et surveillance des risques et production de rapports.

Nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur nos activités professionnelles et nous prenons des mesures précises visant à gérer et à atténuer ces risques dans toutes les catégories de risque applicables, notamment le risque de crédit, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque d'atteinte à la réputation, le risque juridique, le risque de réglementation, le risque en matière de conduite et le risque de marché.

En 2021, nous avons établi un inventaire des risques liés au climat qui donne un aperçu des facteurs de risque lié au climat. L'inventaire des risques liés au climat tire parti des définitions du GIFCC pour les risques physiques et de transition et permet une identification exhaustive des risques liés au climat. À l'aide de cet inventaire, nous avons élaboré une carte thermique des risques liés au climat.

La carte thermique utilise une échelle de sensibilité élaborée par la TD pour montrer l'incidence potentielle de divers risques physiques et de transition. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans pour l'ensemble du secteur d'activité ou de compétence. La carte thermique est considérée comme un outil d'identification de base pour la gestion des risques visant à permettre à la TD de mieux comprendre comment le risque lié au climat pourrait toucher ses clients. Les résultats de la carte thermique nous aideront à prioriser les secteurs d'activité et de compétence pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques par l'analyse de scénarios. La carte thermique nous permettra d'orienter la mise en œuvre d'autres mesures de gestion des risques, comme la prise de décisions relatives au risque de crédit, et sera intégrée au fil du temps à divers secteurs d'activité pour appuyer la prise de décisions relatives à la stratégie d'affaires. Elle comprend un processus itératif, dans le cadre duquel le cadre et la méthodologie continueront d'être peaufinés à mesure que la portée sera élargie pour couvrir d'autres portefeuilles à l'échelle des actifs, des opérations et des clients de la TD. Pour cette raison, la carte thermique ne doit pas être interprétée comme des risques précis pour certains clients, mais plutôt comme des secteurs d'activité sur lesquels nous devons nous concentrer de façon proactive et sur lesquels nous travaillerons au cours des prochaines années pour mieux comprendre, évaluer, mesurer et gérer nos expositions au risque climatique.

Nous avons l'intention de continuer à miser sur l'infrastructure que nous avons mise au point pour recueillir et analyser des données fiables sur les occasions et les risques liés au climat. Notre objectif est que ce développement continu nous permette d'être plus souples et d'agir rapidement alors que nous travaillons à évaluer et à atténuer les risques. Nous avons également l'intention de concevoir des outils à l'interne et renforcer nos capacités aux fins d'évaluations de crédit approfondies assorties d'estimations sur les conséquences des risques liés au climat plus précises et de mesures additionnelles d'appétence au risque. Nous nous efforçons également de faire progresser l'élaboration et l'application d'analyses de scénarios climatiques à l'échelle de la TD.

C2.2

(C2.2) Décrivez vos processus pour repérer et évaluer les risques et occasions liés au climat, et y répondre.

Chaîne de valeur – Étapes couvertes

Opérations directes
Risque en amont

Processus de gestion des risques

Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Fréquence d'évaluation

Plus d'une fois par année

Horizons temporels couverts

Court terme
Moyen terme
Long terme

Description du processus

L'exploitation d'une institution financière mondiale expose l'ensemble des secteurs et des activités de la Banque à un vaste éventail de risques environnementaux et sociaux. Notre approche en matière de gestion des risques vise à tenir compte des risques physiques et de transition liés au climat pouvant découler du risque de crédit, du risque d'assurance, du risque stratégique, du risque opérationnel, du risque d'atteinte à la réputation, du risque réglementaire et juridique et du risque de marché pour la Banque et nos clients. L'évaluation de l'exposition aux risques liés au climat pour une grande institution financière est complexe, étant donné le nombre de clients exerçant des activités dans les régions et les secteurs d'activité. Elle est compliquée par diverses expositions financières, notamment les prêts, les placements et les polices d'assurance. Nos processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à notre approche de gestion du risque d'entreprise. Le cadre de gestion du risque environnemental et social de la TD présente des conseils de base et définit les principales activités de gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés au climat. Le groupe Gestion du risque environnemental et social de la TD supervise l'identification des risques liés au climat, y compris notre cadre de cartographie thermique initial, ainsi que l'évaluation de ces risques et les mesures prises à leur égard par l'élaboration de cadres, de politiques, de processus internes et d'outils liés aux risques. Ce groupe tient à jour un énoncé d'appétence au risque environnemental et social, qui est revu régulièrement afin de tenir compte des aspects à considérer en constante évolution en lien aux risques liés au climat. Depuis 2019, les risques liés au climat ont été définis et font l'objet d'un suivi comme risque principal et émergent pour la TD. Les risques principaux et émergents sont repérés par les dirigeants de la haute direction, qui les abordent et prennent des mesures connexes, en plus de présenter un rapport trimestriel au comité du risque du conseil d'administration. Des plans précis pour atténuer les risques principaux et émergents sont élaborés, surveillés et rajustés, au besoin. L'approche de la Banque en matière de gestion des risques liés au climat comprend quatre principaux processus : recensement et évaluation des risques, quantification des risques, contrôle des risques, et surveillance des risques et production de rapports. 1. Le recensement et l'évaluation des risques climatiques sont axés sur la définition, la reconnaissance et la compréhension des risques climatiques liés aux initiatives d'affaires et aux activités de la Banque. La carte thermique des risques liés au climat est un outil que la Banque utilise pour déterminer les points vulnérables liés au climat dans un certain nombre de secteurs d'activité afin de prioriser les activités de gestion du risque et les mesures. 2. Les pratiques de mesure des risques climatiques continuent d'évoluer et aideront la Banque à fournir une quantification rapide et exacte des risques assumés. La TD continue d'accorder la priorité à l'élaboration d'un programme d'analyse de scénarios climatiques et d'apporter des améliorations aux mesures existantes et nouvelles. 3. Le contrôle des risques climatiques est réalisé grâce à nos progrès continus visant à intégrer ces risques à notre cadre de gestion des risques d'entreprise et à nos programmes de gestion des risques connexes, y compris les processus d'évaluation des risques des opérations de prêt autres que de détail et le cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD. 4. La surveillance des risques climatiques par rapport à l'appétit pour le risque de la Banque et la production de rapports s'y rapportant sont effectuées en continu. Notre capacité de surveillance des risques a continué d'évoluer avec l'amélioration de notre appétit pour le risque environnemental et social en 2021 afin de repérer les risques climatiques et de tenir compte des facteurs de risque connexes. En 2021, nous avons élaboré le modèle opérationnel cible sur le climat de la Banque qui rend compte des quatre principes fondamentaux suivants en vue de l'identification et de l'évaluation des risques liés au climat : 1) élaborer une approche personnalisée, souple et en constante évolution qui tient compte de l'infrastructure de gestion des risques de la Banque; 2) aller au-delà des conséquences directes afin de déterminer la manière dont les conséquences secondaires entraînent des risques liés au climat; 3) se conformer à une méthode détaillée et ciblée pour l'identification des risques et de la cartographie thermique qui rend compte de la complexité des risques liés au climat; et 4) tenir compte des répercussions sur l'entreprise et le capital au moment d'évaluer les risques afin de s'assurer que les risques liés au climat ne sont pas sous-estimés. Au cours des trois prochaines années, dans le cadre de la mise en œuvre de notre modèle opérationnel cible pour le climat, nous prévoyons approfondir nos capacités, notamment en investissant de façon importante dans l'identification des risques liés au climat, y compris en peaufinant notre cadre de cartographie thermique initial, ainsi que dans l'évaluation de ces risques et l'analyse quantitative. Ces investissements nous permettront de nous assurer que nos processus visant les risques liés au climat rendent compte des principes susmentionnés et des pratiques exemplaires dans un contexte évoluant rapidement. Par le biais de notre participation à une étude pilote d'analyse de scénarios avec la Banque du Canada et le BSIF, nous continuons à approfondir notre compréhension des risques de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et nos capacités internes concernant les données sur le climat et la modélisation des risques liés au climat. Dans le cadre d'une autre étude pilote du PNUÉ-IF et de Moody's, nous avons testé des outils d'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat à l'aide d'échantillons de données tirés des portefeuilles de la TD. Ces études, ainsi que notre participation aux programmes pilotes du secteur, sont des étapes importantes nous permettant d'accroître nos connaissances, nos outils et nos capacités à l'interne en vue de l'identification des risques futurs, et elles orienteront notre approche alors que nous nous efforçons d'intégrer et de gérer les risques liés au climat au sein de la Banque.

(C2.2a) Quels types de risques sont pris en compte dans les évaluations des risques liés au climat de votre organisation?

	Pertinence et inclusion	Veuillez fournir des explications
Réglementation actuelle	Pertinent, toujours inclus	La réglementation actuelle comprend les systèmes de tarification du carbone mis en place dans les nombreux territoires dans lesquels la TD exerce ses activités. Elle entraîne des coûts en amont pour les clients, dont les coûts peuvent avoir augmenté en raison de ces règlements. Si les clients étaient déclarés non conformes à ces règlements ou incapables de s'y adapter, cela poserait un risque pour notre entreprise, en raison des coûts résultant des amendes, ce qui pourrait poser des risques de crédit pour la TD sous forme d'une exposition à des clients faisant face à des notations financières plus faibles et/ou à une augmentation du risque de défaillance. Nous continuons de renforcer nos capacités et d'améliorer nos outils pour favoriser le repérage et l'évaluation uniformes des risques environnementaux et sociaux dans le cadre d'initiatives d'affaires et d'activités de financement nouvelles et évolutives. Nous appuyant sur le travail réalisé en 2020 afin de lancer l'évaluation du risque environnemental et social et des outils qui tiennent compte des changements climatiques relativement aux emprunteurs, nous avons élaboré, en 2021, un premier cadre de cartographie thermique, étayé par un processus d'examen des risques sectoriels, afin d'appuyer le recensement et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat. La réglementation des questions climatiques continue d'évoluer et varie beaucoup d'un territoire à l'autre. Il nous importe d'assurer la conformité aux lois actuelles et à celles à venir. Nous prenons activement part à une variété de groupes au sein du secteur dans le but d'exposer nos idées relativement aux futures règles et normes climatiques.
Nouvelle réglementation	Pertinent, toujours inclus	La réglementation des questions climatiques continue d'évoluer et varie d'un territoire à l'autre. Il nous importe d'assurer la conformité aux lois actuelles et à celles à venir. Nous prenons activement part à une variété de groupes au sein du secteur dans le but d'exposer nos idées relativement aux futures règles et normes climatiques.
Risque technologique	Pertinent, parfois inclus	Les changements technologiques sont nécessaires pour agir et saisir les occasions découlant des changements climatiques et de leurs répercussions. En 2021, la TD a participé au projet sur les changements climatiques de la Banque du Canada et du BSIF et aux projets pilotes du PNUE-IF. Ces projets examinent les occasions et les risques liés à la transition – la technologie représente à la fois un risque et une occasion si l'on tient compte du rythme des changements technologiques. Du point de vue des risques, les nouvelles technologies ont le potentiel de perturber les modèles d'affaires traditionnels en Amérique du Nord (p. ex., concurrence entre la production d'énergie renouvelable et la production d'énergie traditionnelle), ce qui pourrait faire augmenter le risque de crédit ou le risque de placement.
Risque juridique	Pertinent, toujours inclus	Les risques liés au climat incluent ceux-ci : augmentation du potentiel de litiges liés au climat ou des mesures d'application des lois ou de la réglementation, promulgation de nouvelles lois ou de nouveaux règlements et modification des lois et règlements actuels, nouvelle application des lois et règlements en vigueur dans le secteur environnemental et social, délivrance de décisions juridiques pouvant entraîner de nouvelles réglementations imprévues et sensibilisation accrue et mesures politiques axées sur l'intégration des facteurs ESG. La TD a mis en place des procédures pour surveiller et évaluer les éventuelles répercussions des lois et la réglementation dans les territoires où elle exerce ses activités et plaide en faveur de davantage d'exigences sectorielles, réglementaires et législatives normalisées pour la communication de l'information liée au climat par le biais de forums regroupant des parties prenantes. Les litiges liés au climat peuvent avoir des répercussions sur la TD et sur ses clients qui évoluent dans des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone. Les réclamations et les poursuites judiciaires liées au climat contre les clients sont évaluées dans le cadre des processus de diligence raisonnable à l'égard du risque environnemental pour les prêts autres que les prêts de détail.
Risque de marché	Pertinent, toujours inclus	La TD surveille le risque de marché comme l'incidence du risque physique et de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des produits de base et les écarts de crédit afin de reconnaître les fluctuations de l'offre et de la demande de produits et de services écologiques sur le marché. La Banque adapte ses offres et passe ses produits en revue afin qu'ils s'adaptent le mieux possible à ces fluctuations. Voici quelques exemples de la façon dont la TD adapte et passe ses produits en revue pour répondre de la meilleure façon possible à ces fluctuations : <ul style="list-style-type: none"> • Finance durable – En 2021, la TD a versé un montant record de 30 G\$, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 G\$ d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone. • Finance par emprunt durable – La TD a été la première banque au Canada à émettre une obligation verte en 2014. Depuis, nous avons accru notre engagement par des émissions, des prises fermes et des investissements dans des obligations et des prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable. La TD a procédé à la prise ferme d'obligations VSDDD et de prêts liés au développement durable pour plus de 77 G\$ depuis 2010 et en 2021, Valeurs Mobilières TD a participé à la prise ferme d'obligations VSDDD et de prêts liés au développement durable pour plus de 42 G\$. De plus, la TD s'est fixé comme objectif de détenir de 15 G\$ à 20 G\$ d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans son portefeuille de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025. Au 31 octobre 2021, la Banque détenait environ 11,7 G\$ en obligations vertes, sociales, durables ou pandémiques. • Services bancaires aux entreprises – Le programme de financement environnemental, offert par l'équipe Financement d'équipement TD (FETD) au Canada propose des solutions sur mesure conçues pour répondre aux besoins des clients en matière de financement, grâce au financement de différentes mesures environnementales qu'une entreprise met en place pour réduire son empreinte carbone. La TD tient également compte de l'incidence des risques physiques et de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des produits de base et les écarts de crédit. Par exemple, Gestion de Placements TD (GPTD) continue de faire le suivi de divers indicateurs ESG, notamment des mesures liées au climat, dans le cadre de ses placements dans toutes les catégories d'actifs pour repérer les risques ESG au sein des portefeuilles et orienter les conversations au sujet de ces risques. GPTD a réalisé une analyse de scénarios provisoires d'un portefeuille de gestion fondamentale des actions sur laquelle reposera une prochaine analyse à l'échelle de l'entreprise.
Risque d'atteinte à la réputation	Pertinent, toujours inclus	La TD reconnaît que les risques climatiques peuvent avoir des répercussions sur la réputation par le biais des perceptions des parties prenantes quant à l'action ou à l'inaction de la Banque en matière de changements climatiques et de la pression accrue des organismes non gouvernementaux pour l'application de pratiques de placement et d'affaires durables. Les mesures d'atténuation incluent les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le leadership environnemental de longue date de la TD l'a aidée à communiquer sa priorité d'être une banque axée sur les objectifs. • Mise au point de produits et services durables pour financer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. • Compréhension des points de vue des actionnaires en prenant part régulièrement à des rencontres avec des groupes de parties prenantes pour discuter de l'environnement et des changements climatiques et accroître la sensibilisation au plan d'action sur les changements climatiques de la TD. • Les enjeux émergents liés au climat sont gérés par l'entremise de forums sur la gouvernance, comme le Comité du risque d'atteinte à la réputation.
Risque physique aigu	Pertinent, toujours inclus	La TD reconnaît l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur les opérations physiques. Mesures prises pour cerner, évaluer et atténuer les risques : <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des méthodologies et des approches normalisées pour l'évaluation quantitative des risques liés au climat et de l'analyse de scénarios, y compris la création d'un inventaire des risques liés au climat et la conception d'un cadre de cartographie thermique des risques liés au climat. • Intégrer les facteurs de risque ESG au cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD pour évaluer les risques environnementaux et sociaux et les répercussions associées aux changements importants apportés aux produits, services, projets et initiatives de la TD. • Le programme de gestion de la continuité des opérations et de gestion des crises de la TD continue de soutenir la capacité de la direction de poursuivre les activités de la TD en cas de perturbation des activités. En tant qu'assureur, la TD s'expose à des risques directs (p. ex., une augmentation des prestations d'assurance) liés aux phénomènes météorologiques extrêmes. Mesures prises pour cerner, évaluer et atténuer les risques : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'incidence possible des pertes d'assurance liées au climat et recommander des mesures d'atténuation à leur égard par le biais du Groupe de travail sur l'appétence aux risques liés au climat nouvellement formé de TD Assurance (TDA). • Participer à des comités d'associations sectorielles visant à concevoir collectivement des approches et des initiatives destinées au traitement du risque de changements climatiques. • En tant que membre d'Un Canada résistant au climat, s'efforcer d'inciter le gouvernement à accroître son financement et ses mesures afin de bâtir un pays plus résilient aux catastrophes naturelles. • Acquérir une compréhension des occasions de traiter les risques ESG, notamment les risques liés au climat, en tant que membre d'un groupe de travail des Principes pour une assurance responsable (PAR) de PNUE-IF pour les enjeux relatifs à l'assurance vie et santé. • Diriger un groupe de travail des PAR composé de signataires canadiens, lequel vise à élaborer une feuille de route à l'échelle du secteur en vue d'accorder la priorité aux efforts collectifs, y compris mettre davantage l'accent sur la collecte de meilleures données sur les risques liés au climat dans tous les secteurs de l'assurance. • Concevoir des produits et des services, notamment des alertes en cas de mauvais temps, afin d'aider les clients de TDA à se prémunir contre les risques liés au climat.
Risque physique chronique	Pertinent, parfois inclus	L'équipe de gestion du risque environnemental et social de la TD est responsable de l'élaboration du programme d'analyse de scénarios climatiques et de la mise en œuvre du processus de façon réfléchie pour aider à orienter notre stratégie d'affaires globale. L'analyse de scénarios climatiques est un outil clé de la gestion des risques climatiques, et nous renforçons nos compétences en analyse de scénarios pour nous aider à orienter notre réflexion sur les risques liés aux changements climatiques et à cerner les occasions dans un avenir très complexe et incertain. Le résultat de ces analyses oriente les futures discussions avec les dirigeants sur les façons de mieux se préparer aux conditions climatiques vraisemblables à l'avenir. Nous intégrons les leçons tirées et les résultats de nos travaux d'analyse à d'autres activités, comme la carte thermique des risques climatiques. L'analyse de scénarios climatiques est une pratique émergente du secteur. Pour renforcer ses capacités, la TD collabore avec d'autres acteurs du secteur à l'élaboration et à la mise à l'essai de méthodologies et d'outils pour appuyer l'analyse de scénarios climatiques. En 2021, la TD a participé au groupe de travail du PNUE-IF et au projet pilote d'analyse de scénarios climatiques de la Banque du Canada et du BSIF et a mené un projet pilote avec Moody's Analytics pour élaborer des méthodologies et évaluer ses portefeuilles. Les résultats des projets pilotes ont éclairé nos processus et méthodologies internes visant à évaluer et à mesurer nos risques financiers liés au climat dans le cadre de divers scénarios climatiques. En outre, nos contributions aident le secteur à faire progresser la pratique en évolution de l'analyse de scénarios climatiques.

(C-FS2.2b) Évaluez-vous l'exposition de votre portefeuille aux occasions et aux risques liés au climat?

	Nous évaluons l'exposition du portefeuille	Expliquez pourquoi l'exposition de votre portefeuille n'est pas évaluée et comment vous comptez aborder cette question dans l'avenir
Activités bancaires (banque)	Oui	<Sans objet>
Placements (gestionnaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>
Placements (propriétaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	Oui	<Sans objet>

(C-FS2.2c) Décrivez comment vous évaluez l'exposition de votre portefeuille aux risques et occasions liés au climat.

	Type de processus de gestion des risques	Part du portefeuille couvert par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons temporels couverts	Outils et méthodes utilisés	Indiquez les raisons pour lesquelles vous mettez ce processus en œuvre afin d'évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés au climat
Activités bancaires (banque)	Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise	100	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Analyse de scénarios Outils et méthodes internes Conseillers externes	Pour répondre à cette question, nous avons utilisé les données sur les expositions brutes au risque de crédit, à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré, comme il est indiqué dans le document Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2021. Cette source de données a déjà fait l'objet d'un rapport et se trouve dans le domaine public; elle est conforme aux directives du GIFCC et a été utilisée de manière cohérente pour rendre compte de notre mesure de notre mesure de actifs liés au carbone. La méthodologie utilisée suppose qu'au moins un processus ou une pratique de gestion des risques (p. ex., la carte thermique, l'analyse des scénarios, la diligence raisonnable) a été appliqué aux secteurs d'activité/soldes comprenant les expositions brutes au risque de crédit déclarées au quatrième trimestre, à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré. Au-delà de la portée du portefeuille couvert afin de répondre à cette question, la Banque s'assure d'intégrer les capacités de gestion liées au climat à chaque secteur d'activité de manière à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité à l'égard des occasions et des risques liés au climat au sein de l'entreprise. Notre stratégie d'entreprise demande à chaque secteur d'activité de la TD de contribuer à la gestion des risques liés au climat par l'élaboration de stratégies et de programmes d'action pour le climat qui soutiennent le climat de l'entreprise.
Placements (gestionnaire d'actifs)	Processus précis de gestion des risques liés au climat	63	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Alignement de la température du portefeuille Analyse de scénarios Outils et méthodes internes Conseillers externes	GPTD considère les changements climatiques comme des risques systémiques ayant une incidence sur l'économie, les entreprises et les investisseurs. Elle a adopté une approche de gestion des risques liés au climat qui suit sa philosophie globale de tenir compte de toutes les sources de risque et de rendement dans ses processus d'investissement. À titre de gestionnaire de placements diversifiés en termes de catégories d'actif, GPTD considère les changements climatiques comme un domaine de recherche important pour s'acquitter de sa responsabilité fiduciaire au nom de ses clients. La proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques est calculée en examinant les cas où une analyse de scénarios a été effectuée par rapport à l'ensemble des actifs gérés de GPTD à la fin de l'année 2021. Elle comprend les catégories d'actifs et les fonds suivants : actions cotées, titres à revenu fixe d'entreprises et Stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. La part restante de 37 % du portefeuille de GPTD inclut des obligations souveraines et sous-souveraines, une dette privée et d'autres actifs alternatifs comme les prêts hypothécaires et les infrastructures. D'autres évaluations ESG sont effectuées sous réserve de la disponibilité des données pour ces portefeuilles; cependant, les données ne sont pas encore assez solides pour que nous puissions effectuer une analyse de scénario comme nous l'avons fait pour les catégories d'actifs incluses dans le pourcentage de 63 %. Par conséquent, nous n'avons inclus que les actifs gérés pour lesquels nous disposons de données et d'une méthodologie cohérentes pour l'analyse de scénarios.
Placements (propriétaire d'actifs)	Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise	100	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Analyse de scénarios Outils et méthodes internes Conseillers externes	Portefeuille de placement de la Gestion de la trésorerie et du bilan (GTB) : Tous les avoirs du portefeuille de placement de la Gestion de la trésorerie et du bilan sont évalués au moyen du processus de gestion et d'approbation de crédit utilisé au titre des prêts bancaires. Dans le cadre de ce processus, toutes les contreparties sont évaluées en fonction du risque lié au climat par la gestion du crédit. Portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD : Les portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD sont tous gérés par des gestionnaires d'actifs (liés ou tiers). En collaboration avec son partenaire de conseils en placement, la TD s'efforce de comprendre la manière dont chaque gestionnaire intègre les risques liés au climat dans son processus d'investissement, qu'elle considère comme une composante de son processus d'investissement plus large lié aux facteurs ESG. Dans l'évaluation des gestionnaires d'actifs, nous confirmons que les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées dans leurs processus d'investissement respectifs. Nous vérifions notamment si les gestionnaires évaluent les risques climatiques des entreprises en portefeuille. Pour aider la TD à évaluer les gestionnaires d'actifs, nous faisons appel à l'expertise de consultants en placement. Plus précisément, le conseiller en placement à honoraires de la TD pour les régimes de retraite et d'épargne-retraite évalue l'univers des gestionnaires recherchés en fonction de leurs capacités au titre des facteurs ESG. Tous les gestionnaires cotés pour l'achat doivent démontrer un niveau minimum de capacités acceptables en matière de facteurs ESG, y compris la capacité à évaluer les risques liés au climat.
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise	100	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Analyse de scénarios Outils et méthodes internes Conseillers externes	Un processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise est critique pour évaluer les risques et les occasions liés au climat pour TD Assurance. En tant qu'assureur réglementé et membre du Groupe Banque TD, l'une des plus grandes organisations de services financiers du Canada, TD Assurance exige des processus et des cadres de gestion des risques solides au niveau opérationnel et de l'entreprise. De plus, comme nous sommes une société d'assurance, nos produits et services sont régulièrement évalués par le biais du processus actuariel. À TDA, nous comprenons que les risques et les occasions liés au climat sont omniprésents dans tous les secteurs d'activité, dans l'ensemble des opérations et à l'échelle de l'entreprise. Une approche multidisciplinaire adoptée par toute l'organisation et qui tient compte des risques et des occasions liés au climat permet à l'ensemble diversifié d'outils de gestion des risques, de cadres et d'expertises au sein de TDA d'agir en collaboration et de façon coordonnée afin de fonctionner de manière cohérente. En outre, une telle approche multidisciplinaire facilite à la fois l'évaluation et l'atténuation des risques systémiques et systématiques liés au climat. Le portefeuille de TDA a été évalué en fonction des politiques et des processus de gestion des risques qui tiennent compte des risques liés au client, p. ex., les risques physiques, aigus, de transition, etc. De plus, la politique de gestion du risque de réassurance et de catastrophe de TDA AG fait clairement référence aux changements climatiques. À compter de l'exercice 2022, l'énoncé d'appétence au risque de TDA pour la catégorie d'assurance des risques tiendra compte des répercussions des risques liés au climat dans la conception des produits et l'évaluation de la tarification, l'établissement des provisions et l'achat de la protection de réassurance.

(C-FS2.2d) Est-ce que votre organisation tient compte des renseignements liés au climat à propos de vos clients/sociétés dans lesquelles vous investissez dans le cadre de votre processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques?

	Nous tenons compte des renseignements liés au climat	Expliquez pourquoi vous ne tenez pas compte des renseignements liés au climat et comment vous comptez aborder cette question dans l'avenir
Activités bancaires (banque)	Oui	<Sans objet>
Placements (gestionnaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>
Placements (propriétaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	Oui	<Sans objet>

(C-FS2.2e) Indiquez quels sont les renseignements liés au climat dont tient compte votre organisation à propos des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez dans le cadre de votre processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques.

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Type de renseignements liés au climat pris en compte

Autre, veuillez préciser (répercussions des changements climatiques sur l'emprunteur [risques physiques ou liés à la transition])

Processus par lequel l'information est obtenue

Directement des clients/sociétés dans lesquelles nous investissons

Sources de données publiques

Secteurs d'activité couverts par le processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques

- Énergie
- Matériel
- Biens d'équipement
- Services commerciaux et professionnels
- Transport
- Automobiles et pièces automobiles
- Biens de consommation durables et vêtements
- Services aux consommateurs
- Commerce de détail
- Vente au détail de produits alimentaires et de base
- Produits alimentaires, boissons et tabac
- Produits domestiques et de soins personnels
- Équipements et services de santé
- Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie
- Logiciels et services
- Matériel et équipement informatique
- Semiconducteurs et équipement connexe
- Services de télécommunications
- Médias et divertissement
- Services publics
- Immobilier

Indiquez de quelle manière ces renseignements liés au climat influencent votre prise de décision

Compte tenu de l'influence potentielle des changements climatiques sur la manière dont nous et nos clients exerçons nos activités et la façon dont nos clients mènent leur vie et travaillent, nous créons des outils et des fonctions pour évaluer les risques et occasions associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, dans une perspective visant à prendre des décisions réfléchies et éclairées relativement à nos stratégies et à la planification des affaires dans le contexte des changements climatiques. Il s'agit notamment de prendre en considération les effets à long terme sur certains de nos segments d'affaires et de déployer des efforts afin de prévoir des mesures d'urgence en cas d'imprévus pour favoriser la continuité de nos activités d'affaires. Les répercussions climatiques sur l'emprunteur (risque physique, risque de transition) sont prises en compte par les prêteurs dans le processus de souscription afin d'améliorer l'évaluation du risque de crédit de l'emprunteur, y compris, mais sans s'y limiter, pour déterminer si un ajustement de la notation du risque de l'emprunteur, qui vise à déterminer les limites d'exposition du groupe et le pouvoir discrétionnaire, est nécessaire. Les répercussions du risque lié au climat dans un secteur donné sont intégrées dans notre processus d'évaluation du risque de l'industrie, qui alimente à son tour les limites de concentration sectorielle de la Banque.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Type de renseignements liés au climat pris en compte

- Données sur les émissions
- Données sur la consommation d'énergie
- Objectifs de réduction des émissions
- Plans de transition climatique
- Information communiquée par le GIFCC
- Autre, veuillez préciser (analyse de scénarios, exposition aux risques physiques liés au climat)

Processus par lequel l'information est obtenue

Directement des clients/sociétés dans lesquelles nous investissons

- Fournisseur de données
- Sources de données publiques

Secteurs d'activité couverts par le processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques

Énergie

Matériel

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et pièces automobiles

Biens de consommation durables et vêtements

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Vente au détail de produits alimentaires et de base

Produits alimentaires, boissons et tabac

Produits domestiques et de soins personnels

Équipements et services de santé

Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie

Logiciels et services

Matériel et équipement informatique

Semiconducteurs et équipement connexe

Services de télécommunications

Médias et divertissement

Services publics

Immobilier

Indiquez de quelle manière ces renseignements liés au climat influencent votre prise de décision

L'approche de GPTD en matière de changement climatique est fondée sur la recherche scientifique et continue d'évoluer. Elle permet à GPTD de positionner ses portefeuilles de manière à ce que ceux-ci puissent tirer profit des occasions de placement découlant d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en l'aidant à gérer les risques physiques et de transition qu'apportent les enjeux climatiques. À GPTD, notre thèse de base consiste à privilégier une approche d'engagement intégrée à l'égard des enjeux ESG. Nous croyons qu'en tant qu'investisseurs dans une vaste gamme de catégories d'actif, nous avons un rôle important à jouer, soit celui d'exercer une influence positive sur l'amélioration continue en matière d'ESG, et nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG nous permet de formuler un point de vue plus solide sur les risques et occasions possibles. GPTD se concentre sur les enjeux ESG sur lesquels elle peut exercer une influence et qui sont susceptibles d'avoir un effet sur la valeur à long terme d'un placement. Bien que nous préconisions l'engagement pour les clients ayant une vision philosophique différente des enjeux ESG, nous fournissons et continuons à élaborer des produits d'investissement qui sont sélectionnés de façon positive. Les principes ci-dessus servent de balises à la manière dont toutes les équipes d'investissement de GPTD abordent l'intégration aux principes ESG et adoptent des processus adaptés à leurs mandats spécifiques. Dans le cadre de notre approche, les facteurs ESG financièrement importants, y compris les facteurs climatiques, sont évalués parallèlement à d'autres critères d'investissement traditionnels, avec des répercussions sur les investissements si une question ou un événement ESG modifie le profil risque/rendement prévu d'un investissement.

Portefeuille

Placements (propriétaire d'actifs)

Type de renseignements liés au climat pris en compte

Autre, veuillez préciser (répercussions des changements climatiques sur l'emprunteur [risques physiques ou liés à la transition])

Processus par lequel l'information est obtenue

Directement des clients/sociétés dans lesquelles nous investissons

Source de données publiques

Secteurs d'activité couverts par le processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques

Énergie

Matériel

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et pièces automobiles

Biens de consommation durables et vêtements

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Vente au détail de produits alimentaires et de base

Produits alimentaires, boissons et tabac

Produits domestiques et de soins personnels

Équipements et services de santé

Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie

Logiciels et services

Matériel et équipement informatique

Semiconducteurs et équipement connexe

Services de télécommunications

Médias et divertissement

Services publics

Immobilier

Indiquez de quelle manière ces renseignements liés au climat influencent votre prise de décision

Portefeuille de placement de la Gestion de la trésorerie et du bilan : Cette information est obtenue au moyen du processus de gestion et d'évaluation du crédit au titre des prêts bancaires, et est conforme avec la réponse pour cette question relativement aux activités bancaires. Portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD : Les portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD sont tous gérés par des gestionnaires d'actifs externes (liés ou tiers). Bien que la TD n'interagisse pas directement avec les sociétés dans lesquelles elle investit, elle examine régulièrement avec ses gestionnaires les renseignements relatifs aux facteurs ESG que ces derniers demandent aux entreprises dans lesquelles ils ont investi et les discussions qu'ils peuvent avoir avec ces entreprises relativement aux facteurs ESG, y compris les renseignements et les discussions sur les risques liés au climat. Nous tirons également parti de l'expertise de notre consultant en placement à honoraires au titre des régimes de retraite, qui rencontre régulièrement les gestionnaires afin d'évaluer leurs processus ESG, y compris les interactions avec les sociétés dans lesquelles nous investissons. Les conclusions du consultant sont traduites dans la cote ESG de chacun des gestionnaires.

Portefeuille

Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)

Type de renseignements liés au climat pris en compte

Autre, veuillez préciser (type de véhicule assuré [p. ex., véhicule électrique ou hybride]; région géographique de la maison assurée [p. ex., risque d'inondation]; et options de matériaux de construction écologiques et résilients pour reconstruire après le sinistre d'un client)

Processus par lequel l'information est obtenue

Directement des clients/sociétés dans lesquelles nous investissons

Secteurs d'activité couverts par le processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques

Automobiles et pièces automobiles
Services aux consommateurs

Indiquez de quelle manière ces renseignements liés au climat influencent votre prise de décision

Pour l'assurance automobile, TDA détermine si le véhicule assuré d'un client est un modèle électrique ou hybride. TDA offre des réductions aux conducteurs de véhicules électriques et de véhicules hybrides afin d'encourager et de récompenser les actions positives pour le climat. Pour l'assurance habitation, TDA réalise une cartographie thermique à l'échelle nationale afin d'identifier les zones à risque extrême d'inondation et d'autres risques liés au climat, pour s'assurer que les clients sont conscients de leur risque spécifique et leur proposer une couverture appropriée. TDA évalue et propose également aux clients des options de matériaux écologiques et résistants au climat lors de la reconstruction après un sinistre afin d'accroître la résilience climatique.

C2.3

(C2.3) Avez-vous recensé des risques liés au climat inhérents qui pourraient avoir une incidence financière ou stratégique considérable sur votre entreprise?

Oui

C2.3a

(C2.3a) Fournissez des renseignements détaillés sur les risques recensés qui pourraient avoir une incidence financière ou stratégique considérable sur votre entreprise.

Identifiant

Risque 1

Place occupée par le facteur de risque dans la chaîne de valeur

Portefeuille bancaire

Type de risque et principal facteur de risque lié au climat

Nouvelle réglementation	Réglementation et surveillance des risques liés au climat dans le secteur financier
-------------------------	---

Incidence financière potentielle principale

Risque de crédit accru

Type de risque climatique associé à la catégorie de risque traditionnelle du secteur des services financiers

Risque de crédit

Description propre à l'entreprise

Les risques liés au climat sont inhérents aux activités quotidiennes de notre entreprise et ils correspondent au risque de perte financière ou de dommages à la réputation découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres pour la Banque, nos clients ou les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Ils incluent les risques de transition associés à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone. L'exposition de la TD à des secteurs sensibles à l'environnement et à des clients faisant face à des risques de transition liés au climat qui sont accrus ou mal gérés peut nuire aux notations financières et augmenter le risque de défaillance. En 2020, la TD a créé un aperçu général du risque de crédit pour les secteurs qui, selon nous, sont les plus vulnérables aux risques physiques et de transition, en fonction des recommandations du GIFCC. En 2021, nous avons poursuivi le travail et avons élaboré un cadre de cartographie thermique initial, étayé par un processus d'examen des risques sectoriels, afin d'appuyer le recensement et l'évaluation des risques de transition liés au climat (c.-à-d., les portefeuilles et les secteurs d'activité les plus sensibles aux changements climatiques), notamment des examens approfondis de certains secteurs à haut risque de notre portefeuille autre que de détail.

Horizon temporel

Moyen terme

Probabilité

Plus probable qu'improbable

Envergure de l'incidence

Moyenne

Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle?

Non, nous ne disposons pas de ce nombre.

Incidence financière potentielle (monnaie)

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Minimum (monnaie) :

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Maximum (monnaie) :

<Sans objet>

Explication de l'incidence financière

Comme il est indiqué dans la colonne « Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle? », nous n'avons pas cette donnée.

Coût lié à la réaction face au risque

0

Description de la réaction et explication du calcul du coût

Le groupe Gestion du risque environnemental et social, mis sur pied en 2019, est chargé de la surveillance du risque environnemental et social, ce qui comprend l'élaboration de politiques, de processus et de mesures de gouvernance portant sur les risques afin de gérer et de superviser activement ces risques liés à la transition et d'en rendre compte. De plus, en 2021, nous avons bonifié nos ressources liées aux enjeux environnementaux et sociaux en formant une équipe responsable du risque de crédit ESG au sein du groupe Gestion du risque de crédit, améliorant ainsi notre approche visant à traiter la complexité du risque environnemental et social de notre portefeuille de prêts tant sur le plan de l'évaluation du risque de crédit individuel que sur celui du portefeuille. Poursuivant les efforts entrepris en 2020, la TD a continué en 2021 à participer à des groupes de travail et à des projets pilotes à l'échelle du secteur en vue d'élaborer des méthodologies et des approches normalisées pour recenser et évaluer les risques et analyser les scénarios climatiques. Nous avons élaboré un inventaire des risques liés au climat, qui tire parti des définitions du GIFCC pour les risques physiques et de transition. Au moyen de cet inventaire, nous avons formulé un premier cadre de cartographie thermique qui soutient le recensement et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat. L'analyse des scénarios climatiques est une pratique en évolution dans le secteur et nous sommes engagés dans une démarche de plusieurs années pour faire mûrir cette discipline de gestion des risques.

À l'avenir, nous avons l'intention de faire progresser nos capacités d'analyse de scénarios climatiques grâce à un engagement continu avec les acteurs du secteur (p. ex., groupes de travail du secteur, organismes de réglementation). Nous mettrons également l'accent sur le développement de nos capacités internes au moyen d'évaluations planifiées afin d'élargir la portée de notre analyse pour les portefeuilles clés et d'intégrer les leçons apprises dans nos processus de gestion des risques. Nous nous engageons à participer à la transition énergétique mondiale en cours et reconnaissons que les sources d'énergie traditionnelles continueront de faire partie du portefeuille énergétique. Nous appuyons un développement énergétique responsable, étayé par les politiques et la réglementation des gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques en matière d'énergie et par notre propre diligence raisonnable. Nous avons également mis sur pied le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises de la TD, dans le cadre de notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050, dont le but est de faire équipe avec nos clients afin de les appuyer dans leur transition vers un avenir durable.

Commentaire

Nous n'avons pas de chiffre pour le coût lié à la réaction face au risque. Le CDP ne donne pas la possibilité d'indiquer « Sans objet » dans la colonne « Coût lié à la réaction face au risque »; nous avons donc indiqué zéro.

Identifiant

Risque 2

Place occupée par le facteur de risque dans la chaîne de valeur

Portefeuille bancaire

Type de risque et principal facteur de risque lié au climat

Risque physique aigu	Inondation (côtière, fluviale, pluviale, eau souterraine)
----------------------	---

Incidence financière potentielle principale

Risque de crédit accru

Type de risque climatique associé à la catégorie de risque traditionnelle du secteur des services financiers

Risque de crédit

Description propre à l'entreprise

L'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes peut avoir des répercussions négatives sur nos prêts. Les conditions météorologiques extrêmes pourraient influencer sur les revenus, les coûts et la valeur des biens immobiliers des emprunteurs de la Banque, ce qui pourrait se traduire par une hausse des risques de crédit et des pertes pour la TD due au potentiel de défaut de paiement des prêts hypothécaires et des prêts. En outre, les phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex., les ouragans) ont actuellement une incidence sur les activités d'assurance habitation dans les régions géographiques exposées aux inondations et aux ouragans, ce qui entraîne un risque de paiements d'assurance plus élevés. En 2021, nous avons établi un inventaire des risques liés au climat qui donne un aperçu des facteurs de risque lié au climat. Cet inventaire inclut une évaluation des risques physiques aigus dans nos portefeuilles de prêt de détail (CGBI) et autres que de détail. Les résultats de la carte thermique nous aideront à prioriser les secteurs d'activité et de compétence pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques par l'analyse de scénarios. De plus, la carte thermique aidera à orienter la mise en œuvre d'autres mesures de gestion des risques, comme la prise de décisions relatives au risque de crédit, et sera intégrée au fil du temps à divers secteurs d'activité pour appuyer la prise de décisions relatives à la stratégie d'affaires. La carte thermique comprend un processus itératif, dans le cadre duquel le cadre et la méthodologie continueront d'être peaufinés au cours des prochaines années à mesure que la portée sera élargie pour couvrir d'autres portefeuilles à l'échelle des actifs, des opérations et des clients de la TD.

Horizon temporel

Moyen terme

Probabilité

Probable

Envergure de l'incidence

Moyenne

Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle?

Non, nous ne disposons pas de ce nombre.

Incidence financière potentielle (monnaie)

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Minimum (monnaie) :

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Maximum (monnaie) :

<Sans objet>

Explication de l'incidence financière

Comme il est indiqué dans la colonne « Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle? », nous n'avons pas cette donnée.

Coût lié à la réaction face au risque

0

Description de la réaction et explication du calcul du coût

S'appuyant sur le travail entrepris en 2020, la TD a continué en 2021 à établir des capacités à l'échelle de la Banque, notamment un modèle opérationnel cible sur le climat, à participer à des groupes de travail ou à des projets pilotes à l'échelle du secteur en vue d'élaborer des méthodologies et des approches normalisées pour le recensement et l'évaluation des risques et l'analyse de scénarios climatiques. Nous avons élaboré un inventaire des risques liés au climat, qui tire parti des définitions du GIFCC pour les risques physiques et de transition. Au moyen de cet inventaire, nous avons formulé un premier cadre de cartographie thermique qui soutient le recensement et l'évaluation des risques physiques et de transition liés au climat.

Commentaire

Nous n'avons pas de chiffre pour le coût lié à la réaction face au risque. Le CDP ne donne pas la possibilité d'indiquer « Sans objet » dans la colonne « Coût lié à la réaction face au risque »; nous avons donc indiqué zéro.

Identifiant

Risque 3

Place occupée par le facteur de risque dans la chaîne de valeur

Autres parties de la chaîne de valeur

Type de risque et principal facteur de risque lié au climat

Risque d'atteinte à la réputation	Inquiétude croissante ou commentaires négatifs des parties prenantes
-----------------------------------	--

Incidence financière potentielle principale

Diminution des revenus compte tenu de la réduction de la demande de produits et services

Type de risque climatique associé à la catégorie de risque traditionnelle du secteur des services financiers

Risque d'atteinte à la réputation

Description propre à l'entreprise

La TD est consciente des différences en matière de sensibilisation et d'attitudes des consommateurs relativement aux actions climatiques et de façon plus spécifique, à l'utilisation des combustibles fossiles. Certaines parties prenantes s'opposent activement au maintien de l'exploitation et de la consommation des ressources énergétiques liées aux combustibles fossiles et pourraient prendre des mesures à l'encontre de la Banque en raison de sa participation au financement de telles entreprises. Ces mesures peuvent se présenter sous la forme de manifestations, de campagnes dans les médias sociaux, de fermetures de compte ou de dessaisissements qui peuvent entraîner une perte de clients, une baisse de moral chez les employés et une atteinte à la réputation de la marque.

Horizon temporel

Court terme

Probabilité

Plus probable qu'improbable

Envergure de l'incidence

Moyenne à faible

Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle?

Non, nous ne disposons pas de ce nombre.

Incidence financière potentielle (monnaie)

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Minimum (monnaie) :

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Maximum (monnaie) :

<Sans objet>

Explication de l'incidence financière

Comme il est indiqué dans la colonne « Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle? », nous n'avons pas cette donnée.

Coût lié à la réaction face au risque

0

Description de la réaction et explication du calcul du coût

Mesures prises pour cerner, évaluer et atténuer les risques :

- Indiquer que le leadership environnemental de longue date de la TD nous a aidés à être une banque axée sur les objectifs.
- Mettre au point des produits et services durables pour financer la transition vers l'économie.
- Comprendre les points de vue des actionnaires en prenant part régulièrement à des rencontres pour discuter des changements climatiques et accroître la sensibilisation au plan d'action sur les changements climatiques de la TD.
- Gérer les enjeux émergents liés au climat par l'entremise de forums sur la gouvernance, comme les comités du risque d'atteinte à la réputation; et
- Produire nos rapports annuels sur nos engagements et la transparence de nos progrès par le biais de la fonction Rapports ESG.

Commentaire

Nous n'avons pas de chiffre pour le coût lié à la réaction face au risque. Le CDP ne donne pas la possibilité d'indiquer « Sans objet » dans la colonne « Coût lié à la réaction face au risque »; nous avons donc indiqué zéro.

C2.4

(C2.4) Avez-vous recensé des occasions liées au climat qui pourraient avoir une incidence financière ou stratégique considérable sur votre entreprise?

Oui

(C2.4a) Fournissez des renseignements détaillés sur les occasions recensées qui pourraient avoir une incidence financière ou stratégique considérable sur votre entreprise.

Identifiant

Occ 1

Place occupée par l'occasion dans la chaîne de valeur

Opérations directes

Type d'occasion

Optimisation des ressources

Principal facteur d'occasion liée au climat

Autre, veuillez préciser (efficacité des ressources et occasions d'optimisation)

Incidence financière potentielle principale

Diminution des coûts indirects (frais d'exploitation)

Description propre à l'entreprise

Au cours de l'exercice 2020, d'importantes améliorations énergétiques, incluant des technologies innovantes, ont été mises en œuvre dans des centaines d'établissements de la TD en Amérique du Nord. Il s'agissait d'initiatives améliorées telles les contrôles intelligents en succursale qui permettent de surveiller le rendement à distance, le remplacement de l'éclairage par des installations à DEL, y compris l'ajout de détecteurs de présence et les audits énergétiques fondés sur les incohérences des factures de services publics. Après l'exercice 2020, l'amélioration continue du rendement des bâtiments de la TD s'est poursuivie dans la période de déclaration actuelle, et nous avons utilisé une année complète de données et d'analyses à partir des améliorations de rendement précédentes et fait des ajustements à la consommation d'énergie en raison des répercussions de l'utilisation de l'occupation pendant la COVID-19, ce qui nous a permis de cerner de nouvelles occasions de réduction plus ciblées qui devraient être mises en œuvre dans l'exercice 2022 et après. Parmi les initiatives prévues, notons les technologies comme l'éclairage DEL, les thermopompes hybrides, les dispositifs de contrôle intelligents en succursale et les refroidisseurs à récupérateur de chaleur ainsi que les études en matière d'installations photovoltaïques solaires et de contrats d'achat virtuel d'électricité, etc., en Amérique du Nord. Étant donné que le parc immobilier est principalement constitué d'immeubles où la TD est locataire plutôt que propriétaire, nous mettons l'accent sur la façon dont nous pouvons intégrer l'efficacité dans nos contrats de location avec les propriétaires. Au cours de l'exercice 2021, la TD a été reconnue comme l'une des rares organisations en Amérique du Nord à obtenir le niveau de certification Or pour avoir élaboré et mis en œuvre un « bail écologique ». Il s'agit de la plus haute récompense décernée par l'Institute on Market Transformation (IMT) établi à Washington, D.C. et la Better Building Alliance du U.S. Department of Energy.

Horizon temporel

Court terme

Probabilité

Probable

Envergure de l'incidence

Faible

Pouvez-vous fournir une incidence financière potentielle?

Oui, une estimation à nombre unique

Incidence financière potentielle (monnaie)

4 300 000

Incidence financière potentielle – Minimum (monnaie) :

<Sans objet>

Incidence financière potentielle – Maximum (monnaie) :

<Sans objet>

Explication de l'incidence financière

Bien qu'il existe des initiatives en cours et en attente qui devraient être mises en œuvre dans les années à venir, cette année, l'accent a été mis principalement sur la mise en œuvre de dispositifs de contrôle intelligents en succursale pour la prochaine période de déclaration (exercice 2022). Nous avons calculé l'incidence financière potentielle en estimant l'avantage financier probable du déploiement des dispositifs de contrôle intelligents en succursale au cours de l'exercice 2022, en fonction des économies réalisées antérieurement et des paramètres propres à cette technologie associés à des occasions similaires que nous avons mises en œuvre à la TD au cours des années de déclaration précédentes. Nous avons supposé que la durée de vie moyenne de cette initiative sera d'environ dix ans (c'est-à-dire qu'en moyenne, nous nous attendons à réaliser des avantages financiers pendant dix ans grâce à cette initiative de réduction des émissions). Le montant de 4 300 000 \$ représente notre économie prévue annuellement (430 000 \$) multipliée par dix (années).

Coût de réalisation de l'occasion

2 500 000 \$

Stratégie de réalisation de l'occasion et explication du calcul du coût

Des activités et des projets propres à l'entreprise pour réaliser cette occasion ont été recensés, notamment les technologies comme les dispositifs de contrôle intelligent en succursale, l'éclairage DEL, les thermopompes hybrides et les refroidisseurs à récupérateur de chaleur ainsi que les études en matière d'installations photovoltaïques solaires et de contrats d'achat virtuel d'électricité, etc., en Amérique du Nord. Nous réaliserons également des audits énergétiques et travaillerons avec des conseillers externes sur une étude portant sur les émissions nettes nulles et la renonciation aux hydrocarbures afin de cerner les occasions supplémentaires à mettre en œuvre dans notre portefeuille immobilier. Le coût de réalisation de cette occasion a été calculé en estimant les coûts anticipés du déploiement des dispositifs de contrôle intelligents en succursale. Cette estimation des coûts comprend les coûts associés aux conseillers, aux investissements en capital et à la gestion de projet.

Commentaire

C3.1

(C3.1) Est-ce que la stratégie de votre organisation prévoit un plan de transition aligné à un réchauffement planétaire de 1,5 °C?

Rangée 1

Plan de transition

Non, mais notre stratégie a été influencée par les risques et les occasions liés au climat, et nous élaborerons un plan de transition dans les deux prochaines années.

Plan de transition climatique rendu public

<Sans objet>

Mécanisme par lequel la rétroaction est recueillie auprès des actionnaires relativement à votre plan de transition

<Sans objet>

Description du mécanisme de rétroaction

<Sans objet>

Fréquence de la collecte de la rétroaction

<Sans objet>

Joignez tout document pertinent détaillant votre plan de transition (facultatif)

<Sans objet>

Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas de plan de transition aligné sur un réchauffement planétaire de 1,5 °C et indiquez vos plans pour en élaborer un dans l'avenir

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques en 2021, la TD a poursuivi ses efforts en vue d'atteindre son objectif d'émissions de GES nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes pertinents de l'Accord de Paris. Nous avons annoncé notre cible provisoire pour les émissions des champs d'application 1 et 2, laquelle a été établie selon une approche fondée sur des données scientifiques, ainsi que nos objectifs pour les émissions financées du champ d'application 3 pour les secteurs prioritaires de l'énergie et de la production d'électricité. De plus, nous avons intégré l'Alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies, une initiative mondiale dirigée par l'industrie afin d'accélérer et de soutenir les efforts visant à aborder les changements climatiques. Notre stratégie climatique intègre de nombreux éléments d'un plan de transition crédible (par exemple, les organismes de réglementation internes, les cibles, l'analyse de scénarios, l'engagement à l'égard des politiques, l'évaluation des risques et des occasions, etc.). Pour l'avenir, nous avons l'intention de continuer à évaluer nos progrès, et d'en faire état, quant à l'atteinte de nos objectifs provisoires de réduction des émissions de GES de nos champs d'application 1 et 2 d'ici 2025, ainsi que des objectifs des émissions financées de notre champ d'application 3 pour soutenir notre objectif à long terme visant l'atteinte d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Nous continuerons à étoffer notre méthodologie d'établissement des objectifs et les émissions déclarées afin d'inclure des catégories d'actifs et des secteurs supplémentaires. Les objectifs nous guideront alors que nous travaillerons avec nos clients à la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Au fil du temps, nous prévoyons également continuer à affiner et élaborer les mesures liées au climat que nous utilisons pour évaluer et gérer nos risques liés au climat et tirer avantage de nos occasions liées au climat. Nous réalisons que les méthodes de mesure sont un nouveau domaine. Nous continuerons de jouer un rôle dans cette évolution en collaborant avec nos pairs et en participant à des forums du secteur comme les groupes de travail de l'Alliance bancaire Net Zéro et du PCAF, alors que nous travaillons à promouvoir la convergence et l'uniformité des données, des mesures et des méthodologies.

Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés au climat n'ont pas influencé votre stratégie

<Sans objet>

C3.2

(C3.2) Votre organisation a-t-elle recours à l'analyse de scénarios climatiques pour orienter sa stratégie d'affaires?

	Utilisation de l'analyse de scénarios climatiques pour orienter sa stratégie	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas recours à l'analyse de scénarios climatiques pour orienter sa stratégie	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas recours à l'analyse de scénarios climatiques pour orienter sa stratégie et quels sont vos plans pour l'avenir à cet égard
Rangée 1	Oui, analyse qualitative et quantitative	<Sans objet>	<Sans objet>

(C3.2a) Fournissez des renseignements détaillés sur l'utilisation de l'analyse de scénarios climatiques par votre organisation.

Scénario climatique		Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement de la température du scénario	Paramètres, hypothèses, choix analytiques
Scénarios de transition	Scénarios du NGFS	Portefeuille	<Sans objet>	Exemple 1 : La TD a participé au projet pilote sur des scénarios de risques liés aux changements climatiques de la Banque du Canada et du BSIF, qui mettait l'accent exclusivement sur le risque lié à la transition des changements climatiques. Pour évaluer le risque de transition, quatre scénarios climatiques sur un horizon de 30 ans, soit entre 2020 et 2050, ont été élaborés. Ces scénarios variaient de deux façons : tout d'abord, selon l'ambition et le moment de la transition de la politique mondiale sur le climat, et ensuite, selon le rythme des changements technologiques et la disponibilité des technologies d'élimination du CO ₂ . Pour évaluer le risque de crédit, la Banque du Canada et le BSIF se sont appuyés sur une méthodologie d'abord proposée par le PNUE-IF, Mercer et Oliver Wyman, qui a été élaborée dans le cadre d'un projet pilote visant à mieux équiper le secteur bancaire pour mettre en œuvre les recommandations du GIFCC. Hypothèses : Voici les quatre scénarios climatiques : 1) Scénario de référence (politiques de 2019) – scénario de référence intégrant les politiques climatiques mondiales en place à la fin de 2019; 2) Intervention immédiate (sous 2 °C) – politiques immédiates pour contenir le réchauffement mondial moyen en dessous de 2 °C; 3) Intervention différée (sous 2 °C) – politiques différées pour contenir le réchauffement mondial moyen en dessous de 2 °C; 4) Carboneutralité en 2050 (1,5 °C) – politiques immédiates plus ambitieuses pour limiter le réchauffement mondial moyen à 1,5 °C; comprend les engagements actuels de certains pays à atteindre la carboneutralité. Choix analytiques : Les banques participantes ont analysé les risques de crédit de leur portefeuille de prêts de gros. L'analyse a porté principalement sur les expositions canadiennes et américaines des institutions financières participantes, certaines institutions ayant également examiné leurs expositions en dehors de l'Amérique du Nord. Le projet pilote couvrait les dix secteurs de l'économie à plus forte intensité d'émissions : cultures, forêts, bétail, charbon, pétrole brut, gaz, pétrole raffiné, électricité, industries à forte intensité énergétique et transport commercial. Exemple 2 : Gestion de Placements TD : Actuellement, les scénarios du NGFS sont ceux qui s'appliquent le plus à la gestion d'actifs et qui rassemblent le plus l'industrie. L'analyse des scénarios climatiques implique l'évaluation des risques et des occasions climatiques posés par et pour les sociétés dans lesquelles nous investissons à travers le prisme de divers scénarios de réchauffement futur, y compris des scénarios de réchauffement global de 1,5 °C, 2 °C et 3 °C. Pour effectuer l'analyse des scénarios, nous nous appuyons sur des données et des modèles tiers, notamment les mesures de la valeur à risque climatique et les paramètres de potentiel de réchauffement du MSCl. L'utilisation de ces mesures permet à GPTD d'évaluer les risques potentiels que le changement climatique fait peser sur ses investissements.

C3.2b

(C3.2b) Donnez des détails sur les questions centrales auxquelles votre organisation cherche à répondre en utilisant l'analyse de scénarios liés au climat, et résumez les résultats par rapport à ces questions.**Rangée 1****Questions centrales**

La TD est en voie d'élaborer le programme d'analyse de scénarios climatiques et d'entreprendre la mise en œuvre du processus de façon réfléchie pour aider à orienter sa stratégie d'affaires globale. L'analyse de scénarios climatiques est un outil clé de la gestion des risques climatiques, et nous renforçons nos compétences en analyse de scénarios pour nous aider à orienter notre réflexion sur les risques liés aux changements climatiques et à cerner les occasions dans un avenir très complexe et incertain. Voici quelques-unes des questions centrales de notre secteur d'activité :

- Quel est le risque potentiel de dégradation de nos actifs lié au changement climatique dans le cadre de divers scénarios climatiques?
- Pour le portefeuille de gestion d'actifs : quel est le risque de maintenir l'investissement dans certains actifs sur différents horizons temporels?
- Quel est le risque physique lié au climat pour nos actifs?
- Où devrions-nous concentrer nos efforts en matière d'engagement climatique?
- Quels sont les risques de transition vers une économie à émissions nettes nulles et les changements fondamentaux qui en découlent, par exemple dans les systèmes énergétiques, alimentaires et de transport?
- Quels sont les risques potentiels de litiges liés aux changements climatiques et à la violation des cadres juridiques sous-jacents, tant au niveau du secteur que de l'entreprise?
- Où se trouvent les régions à haut risque climatique (par exemple, les emplacements, les secteurs, les catégories d'actifs)?

Résultats de l'analyse des scénarios climatiques relativement aux questions centrales

Le résultat de ces analyses permet d'orienter les futures discussions avec les dirigeants sur les façons de se préparer aux conditions climatiques vraisemblables à l'avenir. Alors que l'analyse tient compte des répercussions des risques de transition et des risques physiques, nous intégrons les leçons tirées et les résultats de nos travaux d'analyse à d'autres activités, comme la carte thermique des risques climatiques. En raison d'une limite de caractères, il ne nous est pas possible de fournir les résultats de chacune de nos analyses et questions centrales. Reportez-vous à la page 42 du Plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2021 : Rapport sur les progrès et Rapport relatif au GIFCC pour obtenir les résultats de notre analyse de scénarios. Nous fournissons un exemple tiré des analyses effectuées pour les deux exemples notés à la question C3.2a liés au projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF et au travail effectué par Gestion de Placements TD : Exemple 1 : Tout au long de 2021, la TD a collaboré étroitement avec la Banque du Canada et le BSIF afin d'élaborer des approches pour évaluer les répercussions d'un certain nombre de scénarios de risque de transition. À l'aide de ces scénarios, la TD a analysé les risques de crédit liés à la transition climatique pour ses portefeuilles de prêts autres que de détail au Canada et aux États-Unis. Dans l'ensemble, le projet pilote a permis à la TD de tirer de précieuses leçons, notamment en ce qui a trait à l'acquisition de compétences internes en matière de climat, à la méthodologie et à l'élaboration de données, et a contribué à soutenir l'élaboration continue de notre programme d'analyse de scénarios climatiques. En ce qui a trait à la méthodologie utilisée, l'évaluation a utilisé une approche ascendante (au niveau des emprunts) combinée à une approche descendante (au niveau du portefeuille). La combinaison de ces approches a permis de mieux comprendre la dynamique au niveau de l'emprunteur et de générer des évaluations pertinentes pour l'ensemble du portefeuille, y compris les répercussions sur les principaux secteurs d'activité. Exemple 2 : Étant donné que nous sommes de gros investisseurs dans un large éventail de catégories d'actifs, de régions et de secteurs d'activité, les résultats de l'analyse des scénarios varient considérablement en fonction de la stratégie ou du fonds que nous évaluons. Dans l'ensemble, l'analyse de scénarios nous a aidés à comprendre lesquels de nos actifs risquent de perdre de la valeur en raison du risque climatique, ce qui nous a permis de cibler nos engagements avec ces entreprises. De plus, en 2021, GPTD a entrepris une analyse des risques physiques liés au climat de sa Stratégie de fonds immobiliers canadiens Greystone TD afin de repérer les propriétés les plus à risque en raison des dommages physiques causés par les changements climatiques et d'accorder la priorité au renforcement de la résilience de ces propriétés. Pour ce faire, GPTD a utilisé à la fois des données de tiers sur le risque lié au climat et un sondage sur la résilience climatique envoyé à tous ses gestionnaires immobiliers. Dans l'ensemble, GPTD a constaté que le portefeuille présente un faible profil de risque lié au climat, la valeur de l'actif brute totale étant à risque d'environ 146 millions de dollars sur un total de 16 milliards de dollars, soit environ 1 %. Cette analyse n'a pas tenu compte du risque d'inondation pluviale, car les données étaient trop limitées. Toutefois, comme il peut s'agir d'une source commune de risque lié au climat dans certaines régions du Canada, GPTD a l'intention de trouver une solution aux données limitées dans sa prochaine version.

(C3.3) Décrivez où et comment des occasions et des risques liés au climat ont influé sur votre stratégie.

	Des occasions et des risques liés au climat ont-ils influé sur votre stratégie dans ce domaine?	Description de l'influence
Produits et services	Oui	<p>Nous nous efforçons de prendre en compte les répercussions des changements climatiques lors de la formulation de stratégies commerciales à court, moyen et long terme, y compris les répercussions directes qui touchent nos clients et nos consommateurs (et, par conséquent, nos produits et services). Du côté des occasions, la TD constate sur le marché une dynamique qui mènera à de nouveaux modèles d'affaires et à de nouveaux revenus : elle englobe notamment des produits, des services et des placements verts, sans oublier l'octroi de prêts dans des secteurs contribuant à une économie à faibles émissions de carbone. Les Canadiens et les Américains commencent à penser au rôle qu'ils pourraient jouer dans la transition vers des émissions nettes nulles et à la façon dont leurs habitudes de consommation personnelle contribuent aux émissions de GES et à leur réduction. Voici un exemple d'une décision stratégique importante que nous avons prise dans ce domaine : nous offrons des produits et des services qui permettent à nos clients de jouer un rôle dans la transition (notamment par l'adaptation au climat et l'atténuation de ses effets). De plus, au Canada, le programme Éco-autos est offert au Canada et propose des taux particuliers pour le financement des véhicules hybrides et électriques. En 2021, nous avons financé plus de 6 000 véhicules hybrides et électriques, pour un montant de quelque 251 millions de dollars. Aux États-Unis, Financement auto TD a octroyé près de 6 000 prêts pour véhicules électriques et hybrides (neufs ou d'occasion), pour un total d'environ 425 millions de dollars américains. Nos clients commerciaux peuvent aussi accéder à nos produits et services pour le financement de l'énergie renouvelable ou d'autres projets à faibles émissions de carbone. Le programme de prêts environnemental, offert par l'équipe Financement d'équipement TD des Services bancaires aux entreprises du Canada, permet d'aider les clients qui tentent de réduire leurs émissions de GES. Grâce à des solutions sur mesure conçues pour répondre aux besoins des clients en matière de financement, ce programme permet de financer les différentes mesures environnementales qu'une entreprise met en place pour réduire son empreinte carbone. De plus, notre gamme de produits ESG sur les marchés des capitaux que nous proposons comprend les services de conseils et de structuration du cadre de financement durable, la souscription à la finance durable, la structuration des produits favorisant la durabilité, y compris les indicateurs de rendement clés et l'examen des cibles de rendement en matière de développement durable, les services-conseils sur la conformité du financement et de la stratégie de durabilité, le positionnement au chapitre du développement durable avant et après le premier appel public à l'épargne (PAPE), et les mesures de diligence raisonnable sur le plan de la durabilité des fusions et des acquisitions. En 2021, nous avons versé un montant record de 30 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone.</p>
Chaîne d'approvisionnement ou chaîne de valeur	Oui	<p>Chaîne de valeur – Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD comprend un objectif d'émissions de GES nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris, ce qui représente l'une des plus importantes décisions stratégiques que nous avons prises en matière de chaîne de valeur. Ainsi, en 2021, nous avons fixé nos cibles provisoires pour les émissions financées du champ d'application 3 pour deux secteurs prioritaires (énergie et production d'électricité). Nous croyons que ces cibles soutiendront la décarbonisation au sein de notre clientèle et de l'économie en général, et nous permettront de mieux atteindre notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050. Chaîne d'approvisionnement : Nous mobilisons nos principaux fournisseurs en matière de déclaration et de réduction des émissions. À mesure que notre programme évolue, nous avons l'intention de rechercher de nouvelles occasions de mobiliser nos fournisseurs à long terme à l'égard des occasions de réduction des émissions. En tant qu'acheteur important, la TD se fait un devoir d'exercer son influence pour encourager l'adoption de pratiques environnementales rigoureuses d'un bout à l'autre de ses chaînes d'approvisionnement, et l'une des façons d'atteindre ce but est de participer au programme de chaîne d'approvisionnement du CDP. Dans l'année visée par la déclaration, nous avons demandé à 216 fournisseurs de participer au programme, et 86 % des répondants ont déclaré leurs émissions de carbone. Nous encourageons nos fournisseurs à remplir le questionnaire du CDP dans le but d'accroître la sensibilisation et la compréhension de leur propre utilisation des émissions de carbone, avec des plans de réduction progressive au fil du temps. En commençant par nos propres activités, nous appuyons l'économie circulaire grâce au recyclage et à une utilisation efficace de l'eau, de l'énergie et du papier, et nous avons entrepris de réduire l'utilisation du plastique dans l'ensemble de notre empreinte physique, notamment en réduisant les articles de marque TD de plastique à usage unique et en les remplaçant par des articles plus durables faits de papier certifié par le Forest Stewardship Council ou la Sustainable Forestry Initiative, de matières recyclées ou d'autres options plus durables, y compris pour les vêtements. Nous travaillons également avec nos fournisseurs pour les encourager à utiliser du papier kraft recyclé au lieu de la mousse ou des emballages en plastique pour les emballages; et d'ici 2025, nous souhaitons arrêter l'achat de produits en plastique à usage unique liés à la nourriture et aux boissons, en particulier la vaisselle et les ustensiles jetables, les tasses, les pailles, les bâtonnets et les récipients alimentaires, ainsi que les boissons dans des bouteilles de plastique dans nos distributeurs automatiques et les dosettes de café et de thé dans nos cafétérias.</p>
Investissement dans la recherche et le développement	Oui	<p>Notre stratégie dans ce domaine a été influencée de plusieurs manières. Nous avons créé des lignes directrices internes applicables au travail à accomplir pour que les secteurs à fortes émissions de carbone se dirigent vers une économie sobre en carbone. Au cours des trois prochaines années, nous comptons réaliser des investissements supplémentaires dans ses ressources et compétences liées au climat. Nous croyons que ces investissements nous permettront de faire des progrès vers nos objectifs climatiques et de perfectionner davantage nos processus se rapportant aux occasions et aux risques liés au climat à court, moyen et long terme dans un monde en évolution rapide. Un autre exemple a trait à l'investissement dans un leadership éclairé, à l'innovation par le biais de publications et à l'organisation de conférences interactives sur des sujets liés au climat, et à la promotion de telles initiatives. Voici quelques exemples : élaboration de documents de recherche sur la tarification du carbone et les ajustements aux frontières du carbone, la décarbonisation, les batteries au lithium et l'économie circulaire, ainsi qu'un document publié dans le rapport COP 26 de l'investisseur responsable sur l'atteinte d'un portefeuille à émissions nettes nulles pour les sociétés œuvrant dans la répartition d'actifs. Valeurs Mobilières TD a organisé une conférence en 2021 réunissant des investisseurs institutionnels et des entreprises clientes pour discuter du potentiel de l'hydrogène afin de transformer les énergies renouvelables et réduire l'empreinte carbone des sociétés productrices d'électricité et de services publics. À titre d'exemple, le Centre d'expertise sur les enjeux ESG de la TD, qui a été établi en 2021 afin de regrouper l'expérience, l'expertise et le talent des collègues qui travaillent sur des initiatives ESG à l'échelle de l'entreprise pour coordonner et simplifier les efforts, et d'assurer un leadership éclairé en vue de soutenir les prises de décision. Le Centre d'expertise sur les enjeux ESG a recours à ses six modèles de centres pour faciliter les échanges de connaissances et d'idées et la coordination dans des domaines clés, notamment la recherche, la finance durable, les politiques, la gestion des risques et les rapports, nécessaires à la mise en œuvre des livrables stratégiques ESG de l'entreprise, y compris notre plan d'action sur les changements climatiques. De plus, nous offrons régulièrement des séances de formation sur les facteurs ESG à notre conseil d'administration et aux membres de notre équipe de la haute direction. Celles-ci nous permettent d'aborder différents sujets, comme la tarification du carbone et la taxe carbone aux frontières, les émissions financées et l'établissement de cibles, ainsi que le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. Consultez notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 pour voir d'autres exemples.</p>
Opérations	Oui	<p>La TD affiche un leadership environnemental de longue date, y compris dans ses propres activités. Depuis plus d'une décennie, la TD intègre les considérations liées aux changements climatiques à court, à moyen et à long terme dans ses stratégies d'affaires, notamment les répercussions directes sur ses opérations ainsi que les répercussions indirectes associées à ses clients. En 2010, nous sommes devenus la première banque d'Amérique du Nord à afficher un bilan carboneutre et, depuis, nous atteignons cet objectif chaque année, ce qui représente une décision stratégique importante. En outre, depuis 2015, la TD a acheté des certificats d'énergie renouvelable pour compenser toutes les émissions de GES associés à sa consommation d'électricité. Nous avons également annoncé un objectif provisoire de réduire réellement les émissions de nos champs d'application 1 et 2 de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence, un autre exemple d'une décision stratégique importante que nous avons prise. Cet objectif provisoire a été établi selon une approche fondée sur des données scientifiques et il est conforme à la recommandation de 1,5 °C indiquée dans l'Accord de Paris. Nous avons utilisé l'approche absolue préconisée par la Science Based Targets Initiative (SBTi), qui prévoit une diminution absolue des émissions, en pente descendante, correspondant à un pourcentage annualisé et en phase avec l'objectif de 1,5 °C. L'année dernière, d'importantes améliorations énergétiques ont été mises en œuvre dans des centaines d'établissements de la TD en Amérique du Nord. Il s'agissait d'initiatives améliorées telles les contrôles intelligents en succursale qui permettent de surveiller le rendement à distance, le remplacement de l'éclairage par des installations à DEL, y compris l'ajout de détecteurs de présence et les audits énergétiques fondés sur les incohérences des factures de services publics. L'amélioration continue du rendement des bâtiments de la TD (que nous considérons comme des activités d'atténuation des changements climatiques en raison du potentiel de réduction des GES) s'est poursuivie dans la période de déclaration actuelle. Nous avons utilisé une année complète de données et d'analyses à partir des améliorations de rendement précédentes et fait des ajustements à la consommation d'énergie en raison des répercussions de l'utilisation de l'occupation pendant la COVID-19, ce qui nous a permis de cerner de nouvelles occasions de réduction plus ciblées qui seront mises en œuvre dans l'exercice 2022 et après. L'investissement en capital planifié est important à mesure que nous réduisons encore plus nos émissions de gaz à effet de serre. Parmi les initiatives explorées, notons l'augmentation des investissements dans l'énergie solaire, le passage à l'électricité des équipements utilisant des combustibles fossiles et les investissements dans les contrats d'achat virtuel d'électricité, pour n'en nommer que quelques-unes.</p>

(C3.4) Décrivez où et comment des occasions et des risques liés au climat ont influé sur votre planification financière.

	Éléments de planification financière sur lesquels une influence a été exercée	Description de l'influence
Rangée 1	Revenu Coûts indirects Dépenses en immobilisations Répartition du capital Acquisitions et dessaisissements Accès aux capitaux Actif Passif	<p>Risques et occasions liés au climat qui ont influencé notre planification financière de nombreuses manières : Intégration des enjeux ESG à la rémunération de la haute direction : Le programme de rémunération des dirigeants de la TD consiste à récompenser les dirigeants pour la mise en œuvre réussie de la stratégie de la TD, y compris la réalisation des objectifs de la TD en matière de changements climatiques. En 2021, le Comité des ressources humaines a approuvé une proposition de gestion afin d'intégrer officiellement les critères ESG au cadre de financement régissant le programme de rémunération du chef de la direction et de l'équipe de la haute direction. Conformément à cette nouvelle version du cadre, les mesures ESG associées aux changements climatiques, à la diversité et à l'inclusion ainsi qu'à l'engagement des employés sont explicitement prises en compte dans le facteur de rendement du secteur, qui a un effet direct sur la rémunération des membres de la haute direction.</p> <p>En 2021, l'accent a été mis sur les étapes nécessaires à l'atteinte du plan d'action sur les changements climatiques et de la cible de carboneutralité de la Banque, ainsi que sur l'établissement d'initiatives financières durables qui intègrent davantage les enjeux ESG dans les stratégies d'affaires de la Banque. Cibles d'émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 et carboneutralité : En 2021, nous avons maintenu notre bilan neutre en carbone et avons établi un nouvel objectif provisoire de réduction, fondé sur des données scientifiques, pour les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement à moins de 1,5 °C. Durant l'exercice 2021, nous avons réduit nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25 % par rapport à 2019, notre année de référence. En outre, depuis 2015, la TD achète chaque année des certificats d'énergie renouvelable pour compenser toutes les émissions de GES associées à sa consommation d'électricité et achète des équivalents de crédits de carbone pour les émissions des champs d'application 1 et 3 liées à ses déplacements d'affaires. Actifs liés au carbone : Les actifs liés au carbone par rapport au total des actifs sont un indicateur de risque lié au climat qui mesure notre exposition aux actifs liés au carbone par rapport à notre exposition brute totale au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré). L'indicateur nous aide à surveiller au fil du temps notre concentration et notre exposition aux secteurs d'activité vulnérables au climat. Selon la définition suggérée des actifs liés au carbone de l'annexe 2017 du GIFCC, soit « les actifs liés aux secteurs de l'énergie et des services publics selon la classification industrielle mondiale standard (GICS), à l'exclusion des services d'approvisionnement en eau et des industries de la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable », notre exposition aux actifs liés au carbone a totalisé 28,1 milliards de dollars au cours de l'exercice 2021, soit environ 1,9 % de notre exposition brute totale au risque de crédit au 31 octobre 2021. En octobre 2021, le GIFCC a publié ses lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition et les mises à jour de son annexe de 2017, qui élargissaient la portée de la définition suggérée des actifs liés au carbone dans son rapport de 2017. La nouvelle annexe de 2021, qui remplace la version de 2017 sur la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, comprend une nouvelle définition suggérée des actifs liés au carbone, soit « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) ». Sur la base de cette nouvelle définition élargie, notre exposition aux actifs liés au carbone a totalisé 225 milliards de dollars à l'exercice 2021, soit environ 15,0 % de notre exposition brute totale au risque de crédit au 31 octobre 2021. La TD comprend que la nouvelle définition des actifs liés au carbone est plus large et peut englober les sous-secteurs qui consomment moins de carbone, y compris les secteurs (comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable) qui étaient auparavant exclus. L'approche de la TD pour le calcul des actifs liés au carbone continuera d'être peaufinée et évoluera conformément aux directives et aux pratiques gagnantes du secteur. Finance durable : En 2017, nous avons établi une cible de 100 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion des actifs et de programmes d'entreprise internes favorables à une économie à faibles émissions de carbone d'ici 2030. Cette cible nous permet de déterminer dans quelle mesure nous tirons avantage des occasions liées au climat et contribuons à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En 2021, nous avons versé un montant record de 30 milliards de dollars, sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes à faibles émissions de carbone pour atteindre notre objectif de 100 milliards de dollars d'ici 2030 afin de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone. Si des conditions de marché semblables se présentent, nous prévoyons atteindre notre objectif de 100 G\$ d'ici la fin de 2022, soit huit ans plus tôt que prévu. Nous sommes emballés de poursuivre sur cette lancée et de commencer à travailler à la prochaine étape de cet objectif. Pour en apprendre davantage sur l'approche et la méthodologie en matière de finance durable de la TD, il y a lieu de se reporter au Rapport de progrès vers une économie à faibles émissions de carbone de 2017-2018 de la TD. Nous croyons que l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à notre processus décisionnel en matière de placement contribue à l'économie globale et à la protection à long terme de l'environnement. À ce titre, la TD s'est fixé comme objectif de détenir de 15 à 20 milliards de dollars d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans son portefeuille de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025. Au 31 octobre 2021, la Banque détenait environ 11,7 milliards de dollars en obligations vertes, sociales, durables et/ou pandémiques. Financement par emprunt durable : La TD est active sur le marché des obligations durables depuis près d'une décennie et elle a été la première banque au Canada à émettre une obligation verte en 2014. Depuis, nous avons accru notre engagement par des émissions, des prises fermes et des investissements dans des obligations et des prêts verts, sociaux, durables et liés au développement durable. L'émission d'obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (émissions totales d'environ 3 G\$ à ce jour) a attiré de nouveaux investisseurs à la TD, permettant ainsi l'ouverture de nouveaux canaux de financement. La Trésorerie a ajouté des obligations vertes, sociales, durables ou pandémiques (p. ex., 11,70 G\$ en 2021) à son portefeuille d'investissement et Valeurs Mobilières TD a procédé à la prise ferme d'obligations VSDDD et de prêts liés au développement durable pour plus de 77 G\$ dans le cadre de plus de 200 transactions, visant plus de 70 émetteurs dans plus de 15 devises. En 2021, Valeurs Mobilières TD a participé à la prise ferme d'obligations VSDDD et de prêts liés au développement durable pour plus de 42 G\$. Capital humain : Nous avons annoncé notre cadre sur les enjeux ESG en 2020 et notre travail en 2021 a été axé sur l'intégration de ces enjeux dans l'ensemble de nos activités. Tout au long de l'année, le nombre de collègues travaillant sur les enjeux ESG a augmenté. Le travail de ces collègues des divers secteurs d'activité est coordonné par notre Centre d'expertise sur les enjeux ESG et notre modèle opérationnel cible. Il est essentiel de développer l'expertise en matière d'enjeux ESG au sein de l'entreprise pour atteindre notre objectif d'intégrer ces enjeux à nos processus habituels.</p>

C-FS3.6

(C-FS3.6) Le cadre politique relatif à vos activités de portefeuille comprend-il des exigences liées au climat pour les clients/sociétés dans lesquelles vous investissez, ou encore des politiques d'exclusion?

Oui, notre cadre inclut des exigences pour nos clients/sociétés dans lesquelles nous investissons et des politiques d'exclusion.

C-FS3.6a

(C-FS3.6a) Donnez des détails sur les politiques qui incluent des exigences liées au climat que les clients/sociétés dans lesquelles vous investissez doivent respecter.

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Type de politique

Politique relative au crédit ou aux prêts

Couverture du portefeuille

100

Disponibilité de la politique

La politique n'est pas rendue publique

Joignez des documents pertinents à votre politique

s. o.

Critères requis auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

Autre, veuillez préciser (Les critères ne sont pas aussi normatifs que les choix indiqués. Le principe général vise à assurer l'intégration de procédures d'évaluation de la gestion du risque environnemental et social aux pratiques d'octroi pour les secteurs d'activité autres que de détail de la Banque pour que nos décisions de prêt s'harmonisent aux objectifs ESG de la TD).

Étapes de la chaîne de valeur des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez qui sont couvertes par les critères

Opérations directes seulement

Délai de conformité aux critères de la politique

La conformité aux critères est un prérequis pour faire des affaires

Secteurs d'activité visés par la politique

Énergie

Matériel

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et pièces automobiles
Biens de consommation durables et vêtements

Services aux consommateurs

Commerce de détail
Vente au détail de produits alimentaires et de base
Produits alimentaires, boissons et tabac
Produits domestiques et de soins personnels
Équipements et services de santé
Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie
Logiciels et services
Matériel et équipement informatique
Semiconducteurs et équipement connexe
Services de télécommunications
Médias et divertissement
Services publics
Immobilier

Exceptions à la politique en fonction de :

<Sans objet>

Expliquez comment la couverture des critères et/ou les exceptions ont été déterminées

La politique s'applique aux prêts autres que de détail du secteur privé (à l'exclusion de l'exposition aux gouvernements, de l'exposition aux institutions financières et de tous les prêts de détail). La couverture de la politique pour ce secteur s'aligne sur les meilleures pratiques de l'industrie, en se concentrant de manière continue sur les secteurs les plus sensibles aux risques liés au climat.

Portefeuille

Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)

Type de politique

Politique de tarification
Politique de souscription d'assurance

Couverture du portefeuille

2.01

Disponibilité de la politique

La politique est rendue publique

Joignez des documents pertinents à votre politique

<https://www.tdassurance.com/produits-et-services/assurance-auto/rabaispourvehiculesverts/>

Critères requis auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

Autre, veuillez préciser (l'automobile assurée par le client doit être un véhicule électrique ou un véhicule hybride pour être admissible à un rabais).

Étapes de la chaîne de valeur des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez qui sont couvertes par les critères

Opérations directes seulement

Délai de conformité aux critères de la politique

La conformité aux critères est un prérequis pour faire des affaires

Secteurs d'activité visés par la politique

Transport
Automobiles et pièces automobiles

Exceptions à la politique en fonction de :

Produits et services

Expliquez comment la couverture des critères et/ou les exceptions ont été déterminées

TD Assurance offre un rabais aux clients qui conduisent un véhicule hybride ou électrique. Notez que le pourcentage de 2,01 % représente un pourcentage de toutes les primes souscrites, non seulement un pourcentage des primes automobiles souscrites. Voici la méthode que nous avons utilisée pour calculer le chiffre indiqué pour la couverture du portefeuille d'assurance TD : (primes pour véhicule hybride + véhicule électrique) / (primes totales). Si le dénominateur utilisé est plutôt le total des primes automobiles souscrites, le pourcentage serait alors de 3,16 %.

C-FS3.6b

(C-FS3.6b) Donnez des détails sur vos politiques d'exclusion visant les activités ou les secteurs exposés aux risques liés au climat ou qui y contribuent.

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Type de politique d'exclusion

Pétrole et gaz dans l'Arctique

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2020

Échéancier pour l'abandon définitif

Activité déjà abandonnée

Application

Nouveaux investissements ou activités : nouveaux projets

Pays ou région auxquels la politique d'exclusion s'applique

Autre, veuillez préciser (cercle polaire)

Description

En qualité d'institution financière, nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur nos activités professionnelles et nous prenons des mesures précises pour gérer et atténuer ces risques. Le risque climatique est le risque de perte financière ou d'atteinte à la réputation découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres qui sont attribuables aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques pour la TD, ses clients ou les collectivités où la TD exerce ses activités. La TD a mis en œuvre cette politique afin de gérer et d'atténuer le risque lié au climat.

La TD n'offrira pas de services financiers propres aux nouveaux projets, y compris des services-conseils, pour des activités directement liées à l'exploration, à la mise en valeur ou à la production pétrolière et gazière dans le cercle polaire, notamment au sein de la Réserve faunique nationale de l'Arctique (RFNA).

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Type de politique d'exclusion

Extraction minière au sommet des montagnes

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2013

Échéancier pour l'abandon définitif

Activité déjà abandonnée

Application

Nouveaux investissements ou activités :

nouveaux projets

Nouveaux investissements ou activités :

projets existants

Investissements ou activités existants : projets existants

Pays ou région auxquels la politique d'exclusion s'applique

Autre, veuillez préciser (dans le monde entier)

Description

En qualité d'institution financière, nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur nos activités professionnelles et nous prenons des mesures précises pour gérer et atténuer ces risques. Le risque climatique est le risque de perte financière ou d'atteinte à la réputation découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres qui sont attribuables aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques pour la TD, ses clients ou les collectivités où la TD exerce ses activités. La TD a mis en œuvre cette politique afin de gérer et d'atténuer le risque lié au climat. La TD ne finance pas de transactions liées à l'extraction du charbon au sommet des montagnes.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Type de politique d'exclusion

Charbon thermique

Exploitation de mines de charbon

Centrale alimentée au charbon

Pétrole provenant de gaz bitumineux

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2021

Échéancier pour l'abandon définitif

Activité déjà abandonnée

Application

Nouveaux investissements ou activités :

nouveaux projets

Nouveaux investissements ou activités :

projets existants

Investissements ou activités existants : projets existants

Pays ou région auxquels la politique d'exclusion s'applique

Autre, veuillez préciser (dans le monde entier)

Description

La présente politique s'applique seulement à notre FGC faible émission de carbone/faible volatilité d'actions mondiales Émeraude TD. Le Fonds entend réaliser son objectif en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés comprises dans l'indice de rendement total MSCI Monde. Le Fonds va généralement surpondérer des titres qui devraient produire des rendements moins volatils, et sous-pondérer ou exclure les titres qui ont une empreinte carbone élevée et qui devraient produire des rendements plus volatils. L'équipe de gestion de portefeuille utilise un processus d'optimisation pour trouver un portefeuille avec le risque prévu le plus faible, sous réserve d'une négociation efficace et de contraintes en matière de placement, notamment notre contrainte très importante ciblant une faible empreinte carbone et les contraintes interdisant les placements dans les sociétés détenant une participation directe ou indirecte dans les sables bitumineux, l'extraction et la combustion du charbon et les armes controversées ainsi que les sociétés productrices de tabac. Le processus de sélection des titres est principalement ascendant. Il s'appuie sur les estimations de la volatilité des rendements des titres individuels et de la corrélation par paires du rendement des titres. Le secteur, l'industrie, l'exposition aux pays et l'exposition à des titres individuels découlent de notre processus ascendant de sélection des titres. Pour avoir plus de renseignements, consultez le site <https://www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td/institutionnel/fonds/sommaire-du-fonds/?phoenixCode=1604>.

Portefeuille

Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)

Type de politique d'exclusion

Autre, veuillez préciser (assurance habitation : couverture au titre de la protection étendue des dommages causés par l'eau)

Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2019

Échéancier pour l'abandon définitif

Activité déjà abandonnée

Application

Nouveaux investissements ou activités : nouveaux projets

Pays ou région auxquels la politique d'exclusion s'applique

Canada

Description

Pour les propriétaires de maison qui habitent dans des zones où le risque d'inondation est très grand, la protection étendue des dommages causés par l'eau est exclue.

C-FS3.7**(C-FS3.7) Est-ce que votre organisation inclut des exigences liées au climat dans son processus de sélection et son engagement auprès des gestionnaires d'actifs externes?**

	Exigences liées au climat incluses dans le processus de sélection et l'engagement auprès des gestionnaires d'actifs externes	Principale raison pour ne pas inclure des exigences liées au climat dans le processus de sélection et l'engagement auprès des gestionnaires d'actifs externes	Expliquez pourquoi les exigences liées au climat ne sont pas incluses dans le processus de sélection et l'engagement auprès des gestionnaires d'actifs externes
Rangée 1	Oui	<Sans objet>	<Sans objet>

C-FS3.7a**(C-FS3.7a) Donnez des détails sur les exigences liées au climat dans le processus de sélection et l'engagement de votre organisation auprès des gestionnaires d'actifs externes.****Couverture**

Tous les actifs sont gérés à l'externe.

Mécanismes utilisés pour inclure les exigences liées au climat dans la sélection des gestionnaires d'actifs externes

Examen des politiques liées au climat du gestionnaire de placement

Indiquez comment vous surveillez les gestionnaires d'actifs et comment vous vous engagez auprès de ces derniers pour vous assurer que les activités d'investissement soient cohérentes avec votre stratégie en matière de climat

Nous engageons des sous-conseillers tiers pour répondre aux besoins de nos clients actuels, y compris les mandats existants de nos fonds communs de placement de détail. Si le mandat inclut une orientation climatique, cela est pris en compte. Tous nos sous-conseillers actuels ont leur propre politique en matière de critères ESG. Nous demandons une mise à jour de cette politique tous les ans et nous surveillons et examinons les progrès par rapport aux normes de l'industrie.

C-FS3.8**(C-FS3.8) Votre organisation prévoit-elle des engagements dans le cadre des conventions de financement pour refléter et mettre en application ses politiques liées au climat?**

	Engagements liés au climat dans le cadre des conventions de financement	Principale raison de ne pas inclure d'engagements liés au climat dans le cadre des conventions de financement	Expliquez pourquoi votre organisation n'inclut pas d'engagements dans le cadre de conventions de financement et indiquez vos plans pour l'avenir à cet égard
Rangée 1	Oui	<Sans objet>	<Sans objet>

C-FS3.8a**(C-FS3.8a) Donnez des détails sur les engagements dans le cadre des conventions de financement de votre organisation pour refléter et mettre en application ses politiques liées au climat.**

Types d'engagements utilisés	Catégorie d'actif / Types de produits	Veuillez fournir des explications
La marge ou la tarification dépend des critères de durabilité	Prêts aux entreprises Prêts de détail	Les prêts liés au développement durable sont des produits de prêt dont les modalités sont associées au rendement des facteurs ESG de l'emprunteur pour promouvoir l'atteinte d'objectifs de durabilité substantiels et ambitieux. Dans le cadre de nos démarches pour tenter de soutenir nos clients pendant leur transition, les produits liés au développement durable constitueront des outils importants pour aider à promouvoir des mesures ambitieuses et une grande responsabilité relativement aux enjeux climatiques. En 2021, Valeurs Mobilières TD a agi en qualité de teneur de livre associé, de co-chef de file et d'agent unique de structuration de la qualité durable de la facilité de financement liée au développement durable de 1 milliard de dollars sur cinq ans de Capital Power. Capital Power compte parmi les plus importantes sociétés de production d'énergie indépendantes au Canada, affichant une capacité de production d'environ 6 600 mégawatts à l'échelle de son réseau au Canada et aux États-Unis. Le groupe Finance durable et Transitions d'entreprises de la TD a collaboré avec Capital Power pour assurer la transition des facilités de crédit existantes et lier le

rendement de l'entreprise en matière de réduction de l'intensité des émissions de GES à ses coûts d'emprunt. Capital Power s'est engagée à réduire l'intensité de ses émissions de GES de 65 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005 et compte y arriver en effectuant des investissements dans les énergies renouvelables, les technologies de décarbonisation et le retrait du charbon de son processus de production d'énergie. La TD s'engage à soutenir ses clients tandis que les économies mondiales procèdent à une transition vers un environnement à faibles émissions de carbone. Les Canadiens et les Américains commencent à penser au rôle qu'ils pourraient jouer dans la transition vers des émissions nettes nulles et à la façon dont leurs habitudes de consommation personnelle contribuent aux émissions de GES et à leur réduction. Le programme Éco-autos est offert au Canada et propose des taux particuliers pour le financement des véhicules hybrides et électriques. En 2021, nous avons financé plus de 6 000 opérations visant des véhicules hybrides et électriques, pour un montant de quelque 251 millions de dollars. Aux États-Unis, Financement auto TD a octroyé près de 6 000 prêts pour véhicules électriques ou hybrides (neufs ou d'occasion), pour un total d'environ 425 millions de dollars américains. Le total des prêts en cours était de 764 millions de dollars américains en date du 31 octobre 2021.

C4. Objectifs et rendement

C4.1

(C4.1) Aviez-vous un objectif d'émissions qui était actif dans l'année sur laquelle porte la déclaration?

Objectif absolu

Objectif du portefeuille

C4.1a

(C4.1a) Fournissez des renseignements détaillés sur votre ou vos objectifs d'émissions absolus et sur les progrès réalisés par rapport à ces objectifs.

Numéro de référence de l'objectif

Abs 1

Année d'établissement de l'objectif

2020

Étendue de l'objectif

Toute l'entreprise

Champ d'application

Champ d'application 1

Champ d'application 2

Méthode de comptabilisation pour le champ d'application 2

Basées sur l'emplacement

Catégories du champ d'application 3

<Sans objet>

Année de référence

2019

Émissions du champ d'application 1 de l'année de référence couvertes par l'objectif (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

50 711

Émissions du champ d'application 2 de l'année de référence couvertes par l'objectif (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

107 366

Émissions du champ d'application 3 de l'année de référence couvertes par l'objectif (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Émissions totales de l'année de référence couvertes par l'objectif pour tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

158 077

Émissions du champ d'application 1 de l'année de référence couvertes par l'objectif selon le % des émissions totales de l'année de référence du champ d'application 1

32

Émissions du champ d'application 2 de l'année de référence couvertes par l'objectif selon le % des émissions totales de l'année de référence du champ d'application 2

68

Émissions du champ d'application 3 de l'année de référence couvertes par l'objectif selon le % des émissions totales de l'année de référence du champ d'application 3 (dans toutes les catégories du champ d'application 3)

<Sans objet>

Émissions de l'année de référence couvertes par l'objectif dans tous les champs d'application sélectionnés selon le % des émissions totales de l'année de référence dans tous les champs d'application sélectionnés

100

Année cible

2025

Réduction cible par rapport à l'année de référence (%)

25

Émissions totales dans l'année cible couvertes par l'objectif dans tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO₂) [calculées automatiquement]

118 557,75

Émissions du champ d'application 1 dans l'année de déclaration couvertes par l'objectif (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

38 924

Émissions du champ d'application 2 dans l'année de déclaration couvertes par l'objectif (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

78 959

Émissions du champ d'application 3 dans l'année de déclaration couvertes par l'objectif (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Émissions totales dans l'année de déclaration couvertes par l'objectif dans tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

% de l'objectif atteint par rapport à l'année de référence [calculé automatiquement]

101,707395762824

État d'avancement de l'objectif lors de l'année de déclaration

En cours

Cet objectif est-il fondé sur des données scientifiques?

Oui, nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, et nous nous sommes engagés à voir à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi) dans les deux prochaines années.

Objectif

Aligné sur 1,5 °C

Veillez expliquer l'étendue de l'objectif et indiquer les exclusions

En 2021, nous avons annoncé un objectif provisoire de réduire réellement les émissions de nos champs d'application 1 et 2 de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence. Cet objectif provisoire a été établi selon une approche fondée sur des données scientifiques et il est conforme à la recommandation de 1,5 °C indiquée dans l'Accord de Paris. Nous avons utilisé l'approche absolue préconisée par l'initiative Science Based Target (SBTi). Cette approche prévoit une diminution absolue des émissions, en pente descendante, correspondant à un pourcentage annualisé et en phase avec l'objectif de 1,5 °C. Cet objectif couvre toutes les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de la TD. Bien que nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, nous ne nous sommes pas engagés à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi). Nous avons fait ce choix en nous fondant sur le guide de déclaration du CDP sur les changements climatiques pour 2022, qui nous demande de choisir cette option si nous avons établi un objectif et avons nous-mêmes déterminé que cet objectif était fondé sur la science, mais que nous ne l'avons pas encore soumis à l'initiative du Science Based Targets (SBTi). Cette approche a également été approuvée par l'équipe d'engagement du CDP. Le questionnaire ne renferme pas un choix de menus distincts pour les entreprises qui considèrent leur objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, mais nous ne nous sommes pas engagés à ce que l'objectif soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi).

Plan visant à atteindre l'objectif et progrès réalisés à la fin de l'année de déclaration

Bien que nous ayons réalisé d'importants progrès au cours des dix dernières années, nous devons déployer des efforts soutenus et innover pour déterminer et mettre en œuvre d'autres réductions progressives de nos émissions des champs d'application 1 et 2 afin d'atteindre notre cible de 2025. Nous nous engageons à relever ce défi en nous efforçant d'atteindre cet important objectif. Nous sommes résolus à produire des rapports précis et en toute transparence sur nos progrès annuels d'ici l'atteinte de cet objectif. À la fin de 2021, nous avons réduit nos émissions des champs d'application 1 et 2 de 25 % par rapport à 2019, l'année de référence, et de 14 % sur douze mois. Les émissions de nos champs d'application 1 et 2 de 2020 et de 2021 ont été inférieures aux prévisions en raison de la pandémie de COVID-19 qui a fait en sorte que plusieurs employés ont fait du télétravail.

La TD s'applique à réduire les émissions découlant de nos activités conformément à notre objectif en mettant en place des mesures d'optimisation des ressources pour l'ensemble de nos activités.

Dressez la liste des initiatives de réduction des émissions qui ont contribué le plus à l'atteinte de cet objectif

<Sans objet>

C-FS4.1d**(C-FS4.1d) Donnez des détails sur les objectifs liés au climat de votre portefeuille.****Numéro de référence de l'objectif**

Portefeuille 1

Année d'établissement de l'objectif

2021

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Type de produit/catégorie d'actif/secteur d'activité

Autre, veuillez préciser (prêts commerciaux et aux grandes entreprises et activités de financement des marchés des capitaux [p. ex., marchés des capitaux d'emprunt et d'actions])

Secteurs d'activité visés par l'objectif

Énergie

Couverture de l'objectif par le portefeuille

95

Type d'objectif

Autre, veuillez préciser (émissions du portefeuille)

Type d'objectif : Absolu ou d'intensité

Intensité

Champs d'application inclus dans l'alignement de la température

<Sans objet>

Mesures (ou numérateur de l'objectif dans le cas de l'intensité)Autre, veuillez préciser (g d'équivalent CO₂)**Dénominateur de l'objectif**

Autre, veuillez préciser (\$ CA)

Année de référence

2019

Chiffre pour l'année de référence

2 078

Pourcentage des émissions de portefeuille couvert par l'objectif

100

Année cible provisoire

2030

Chiffre dans l'année cible provisoire

1 475

Année cible

2050

Chiffre dans l'année cible

0

Chiffre dans l'année de déclaration

0

% de l'objectif atteint par rapport à l'année de référence [calculé automatiquement]

100

Pondération regroupée utilisée

<Sans objet>

Proportion des émissions de portefeuille calculée dans l'année de déclaration en fonction des données sur les actifs

<Sans objet>

Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise

<Sans objet>

État d'avancement de l'objectif lors de l'année de déclaration

Nouveau

Cet objectif est-il fondé sur des données scientifiques?

Oui, nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, et nous nous sommes engagés à voir à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi) dans les deux prochaines années.

Objectif

Aligné sur 1,5 °C

Veillez expliquer l'étendue de l'objectif et indiquer les exclusions

- Nous avons choisi « Autre, veuillez préciser : émissions du portefeuille » dans la colonne « Type d'objectif » parce que les choix déroulants « Mesure » et « Dénominateur de l'objectif » n'incluent pas les mesures et les dénominateurs que nous utilisons pour nos objectifs.
- Le pourcentage de la couverture du portefeuille provenant des cibles d'émissions financées par la TD est calculé en incluant le pourcentage de financement des sous-secteurs qui sont visés par l'établissement de l'objectif. Les services et les autres clients sont exclus pour ce qui est de l'énergie.
- Le chiffre indiqué dans l'année de déclaration est calculé au moyen du financement de 2019 de la TD. Toute la couverture est fondée sur les prêts pour les secteurs autres que de détail.
- Le chiffre indiqué dans l'année cible est calculé au moyen de l'objectif indiqué par la TD pour 2030 et inclut le financement visé pour l'établissement de l'objectif.
- Chiffre dans l'année cible : Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD prévoit un objectif d'émissions de GES nettes nulles associées à ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Pour le moment, nous n'avons pas une idée bien arrêtée sur la façon dont les compensations seront intégrées, mais nous visons des émissions nettes nulles dans ces secteurs, que nous représentons à l'aide d'une valeur de zéro.
- Pondération regroupée utilisée : Moyenne pondérée du portefeuille fondée sur le financement des clients (engagements de prêts + montants théoriques attribués par la TD et provenant des opérations de financement des marchés des capitaux)
- Proportion des émissions de portefeuille calculée dans l'année de déclaration en fonction des données sur les actifs : 65 %
- Champs d'application des émissions incluses dans l'objectif : 1, 2 et 3
- Chiffre dans l'année de déclaration : Nous ne pouvons fournir d'estimation, car nous n'avons pas terminé l'exercice visant à établir des objectifs pour tous les secteurs pour lesquels nous prévoyons fixer des objectifs, et nous n'avons pas non plus d'idée bien arrêtée sur la manière dont les compensations seraient intégrées. Pour cette raison, en ce qui a trait au portefeuille global de la TD, nous visons des émissions nettes nulles dans tous les secteurs d'ici 2050; cependant, nous n'avons pas d'estimation en fonction des secteurs et représentons cette situation par une valeur de zéro.
- Nous considérons que notre objectif est fondé sur la science parce que nous avons adapté nos cibles de manière à ce qu'elles soient cohérentes avec les scénarios fondés sur des données scientifiques. Nos cibles s'inscrivent dans le scénario ZEN 2021 de l'AIE qui est largement reconnu, et elles s'appuient sur les trajectoires de décarbonisation que l'AIE a établies pour chaque secteur.
- Bien que nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, nous ne nous sommes pas engagés à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi). Nous avons fait ce choix en nous fondant sur le guide de déclaration du CDP pour 2022, qui nous demande de choisir cette option si nous avons établi un objectif et avons nous-mêmes déterminé que cet objectif était fondé sur la science, mais que nous ne l'avons pas encore soumis à l'initiative du Science Based Targets (SBTi). Cette approche a également été approuvée par l'équipe d'engagement du CDP.

Numéro de référence de l'objectif

Portefeuille 2

Année d'établissement de l'objectif

2021

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Type de produit/catégorie d'actif/secteur d'activité

Autre, veuillez préciser (prêts commerciaux et aux grandes entreprises et activités de financement des marchés des capitaux [p. ex., marchés des capitaux d'emprunt et d'actions])

Secteurs d'activité visés par l'objectif

Autre, veuillez préciser (production d'énergie)

Couverture de l'objectif par le portefeuille

86

Type d'objectif

Autre, veuillez préciser (émissions du portefeuille)

Type d'objectif : Absolu ou d'intensité

Intensité

Champs d'application inclus dans l'alignement de la température

<Sans objet>

Mesures (ou numérateur de l'objectif dans le cas de l'intensité)

Autre, veuillez préciser (kg d'équivalent CO₂)

Dénominateur de l'objectif

Autre, veuillez préciser (MWH)

Année de référence

2019

Chiffre pour l'année de référence

376

Pourcentage des émissions de portefeuille couvert par l'objectif

100

Année cible provisoire

2030

Chiffre dans l'année cible provisoire

156

Année cible

2050

Chiffre dans l'année cible

0

Chiffre dans l'année de déclaration

0

% de l'objectif atteint par rapport à l'année de référence [calculé automatiquement]

100

Pondération regroupée utilisée

<Sans objet>

Proportion des émissions de portefeuille calculée dans l'année de déclaration en fonction des données sur les actifs

<Sans objet>

Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise

<Sans objet>

État d'avancement de l'objectif lors de l'année de déclaration

Nouveau

Cet objectif est-il fondé sur des données scientifiques?

Oui, nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, et nous nous sommes engagés à voir à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi) dans les deux prochaines années.

Objectif

Aligné sur 1,5°C

Veillez expliquer l'étendue de l'objectif et indiquer les exclusions

• Nous avons choisi « Autre, veuillez préciser : émissions du portefeuille » dans la colonne « Type d'objectif » parce que les choix déroulants « Mesure » et « Numérateur de l'objectif dans le cas de l'intensité » n'incluent pas les mesures et les dénominateurs que nous utilisons pour nos objectifs.

• Le pourcentage de la couverture du portefeuille provenant des cibles d'émissions financées par la TD est calculé en incluant le pourcentage de financement des sous-secteurs qui sont visés par l'établissement de l'objectif. Les clients participant à la transmission et à la distribution d'énergie sont exclus de la production d'énergie.

• Le chiffre indiqué dans l'année de déclaration est calculé au moyen du financement de 2019 de la TD. Toute la couverture est fondée sur les prêts pour les secteurs autres que de détail.

• Le chiffre indiqué dans l'année cible est calculé au moyen de l'objectif indiqué par la TD pour 2030 et inclut le financement visé pour l'établissement de l'objectif.

• Chiffre dans l'année cible : Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD prévoit un objectif d'émissions de GES nettes nulles associées à ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050. Pour le moment, nous n'avons pas une idée bien arrêtée sur la façon dont les compensations seront intégrées, mais nous visons des émissions nettes nulles dans ces secteurs, que nous représentons à l'aide d'une valeur de zéro.

• Pondération regroupée utilisée : Moyenne pondérée du portefeuille fondée sur le financement des clients (engagements de prêts + montants théoriques attribués par la TD et provenant des opérations de financement des marchés des capitaux)

• Proportion des émissions de portefeuille calculée dans l'année de déclaration en fonction des données sur les actifs : 62 %

• Champs d'application des émissions incluses dans l'objectif : Champ d'application 1

• Chiffre dans l'année de déclaration : Nous ne pouvons fournir d'estimation, car nous n'avons pas terminé l'exercice visant à établir des objectifs pour chaque secteur, et nous n'avons pas non plus d'idée bien arrêtée sur la manière dont les compensations seraient intégrées. Pour cette raison, en ce qui a trait au portefeuille global de la TD, nous visons des émissions nettes nulles dans tous les secteurs d'ici 2050; cependant, nous n'avons pas d'estimation en fonction des secteurs et représentons cette situation par une valeur de zéro.

• Nous considérons que notre objectif est fondé sur la science parce que nous avons adapté nos cibles de manière à ce qu'elles soient cohérentes avec les scénarios fondés sur des données scientifiques. Nos cibles s'inscrivent dans le scénario ZEN 2021 de l'AIE qui est largement reconnu, et elles s'appuient sur les trajectoires de décarbonisation que l'AIE a établies pour chaque secteur.

• Bien que nous considérions cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, nous ne nous sommes pas engagés à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi). Nous avons fait ce choix en nous fondant sur le guide de déclaration du CDP pour 2022, qui nous demande de choisir cette option si nous avons établi un objectif et avons nous-mêmes déterminé que cet objectif était fondé sur la science, mais que nous ne l'avons pas encore soumis à l'initiative du Science Based Targets (SBTi). Cette approche a également été approuvée par l'équipe d'engagement du CDP.

C4.2

(C4.2) Aviez-vous d'autres objectifs climatiques qui étaient actifs pendant l'année de déclaration?

Objectifs d'émissions nettes nulles

C4.2c

(C4.2c) Donnez des précisions sur votre cible d'émissions nettes nulles.

Numéro de référence de l'objectif

NZ1

Étendue de l'objectif

Toute l'entreprise

Objectifs absolus/d'intensité liés à cette cible d'émissions nettes nulles

Abs 1

Portefeuille 1

Portefeuille 2

Année cible pour atteindre les émissions nettes nulles

2050

Cet objectif est-il fondé sur des données scientifiques?

Oui, nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, et nous nous sommes engagés à voir à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi) dans les deux prochaines années.

Veillez expliquer l'étendue de l'objectif et indiquer les exclusions

Le plan d'action sur les changements climatiques de la TD comprend un objectif de zéro émission nette de GES pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris. Bien que nous considérons cet objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, nous ne nous sommes pas engagés à ce qu'il soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi). Nous avons fait ce choix en nous fondant sur le guide de déclaration du CDP sur les changements climatiques pour 2022, qui nous demande de choisir cette option si nous avons établi un objectif et avons nous-mêmes déterminé que cet objectif était fondé sur la science, mais que nous ne l'avons pas encore soumis à l'initiative du Science Based Targets (SBTi). Cette approche a également été approuvée par l'équipe d'engagement du CDP. Le questionnaire ne renferme pas un choix de menus distincts pour les entreprises qui considèrent leur objectif comme étant fondé sur des données scientifiques, mais nous ne nous sommes pas engagés à ce que l'objectif soit validé par l'initiative de Science Based Targets (SBTi).

Avez-vous l'intention de neutraliser les émissions de même intensité à l'aide de projets permanents d'élimination du carbone à l'année cible?

Oui

Jalons et/ou investissements à court terme planifiés pour la neutralisation à l'année cible

Nous n'avons pas rendu publics nos jalons et/ou investissements à court terme planifiés pour la neutralisation à l'année cible. Nous poursuivons nos travaux à cet égard.

Mesures planifiées pour atténuer les émissions au-delà de la chaîne de valeur (facultatif)

C4.3

(C4.3) Aviez-vous des initiatives de réduction des émissions qui étaient actives dans l'année sur laquelle porte la déclaration? Il convient de noter que cela peut inclure les initiatives qui en sont à la phase de planification ou de mise en œuvre.

Oui

C4.3a

(C4.3a) Indiquez le nombre total d'initiatives à chaque stade de développement et, pour celles qui en sont à la phase de mise en œuvre, les économies estimatives en équivalent CO₂.

	Nombre d'initiatives	Total des économies annuelles estimatives en équivalent CO ₂ en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ (seulement pour les rangées marquées d'un *)
À l'étude	6	
À mettre en œuvre*	2	726
Mise en œuvre lancée*	1	7
Mis en œuvre*	2	564
À ne pas mettre en œuvre	1	

C4.3b

(C4.3b) Dans le tableau ci-dessous, fournissez des renseignements détaillés sur les initiatives mises en œuvre dans l'année sur laquelle porte la déclaration.

Catégorie d'initiative et type d'initiative

Efficacité énergétique dans les immeubles	Systèmes de gestion énergétique de bâtiment (SGEB)
---	--

Économies annuelles estimatives en équivalent CO₂ (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

3

Champs d'applications ou catégories du champ d'application 3 où se trouvent les économies en matière d'émissions

Champ d'application 2 (basées sur l'emplacement)

Volontaire / Obligatoire

Volontaire

Économies pécuniaires annuelles (unité monétaire, comme précisée à la question C0.4)

1 600

Investissement requis (unité monétaire, comme précisée à la question C0.4)

22 500

Période de recouvrement de l'investissement

De 4 à 10 ans

Durée de vie estimative de l'initiative

De 6 à 10 ans

Commentaire**Catégorie d'initiative et type d'initiative**

Politique de l'entreprise ou changement de comportement	Autre, veuillez préciser (optimisation de l'empreinte immobilière)
---	--

Économies annuelles estimatives en équivalent CO₂ (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

561

Champs d'applications ou catégories du champ d'application 3 où se trouvent les économies en matière d'émissions

Champ d'application 2 (basées sur l'emplacement)

Volontaire / Obligatoire

Volontaire

Économies pécuniaires annuelles (unité monétaire, comme précisée à la question C0.4)

200 000

Investissement requis (unité monétaire, comme précisée à la question C0.4)

0

Période de recouvrement de l'investissement

De 1 à 3 ans

Durée de vie estimative de l'initiative

Moins de 1 an

Commentaire**C4.3c****(C4.3c) Quelles méthodes employez-vous pour stimuler les investissements dans les activités de réduction des émissions?**

Méthode	Commentaire
Conformité avec les exigences réglementaires ou les normes	
Budget réservé à l'efficacité énergétique	
Budget réservé aux autres activités de réduction des émissions	
Engagement des employés	
Tarifification interne des émissions de carbone	

C-FS4.5**(C-FS4.5) Certains de vos produits et services existants permettent-ils aux clients d'atténuer les effets des changements climatiques et/ou de s'y adapter?**

Oui

C-FS4.5a**(C-FS4.5a) Donnez des détails sur vos produits et services existants qui permettent aux clients d'atténuer les effets des changements climatiques et/ou de s'y adapter, incluant la taxonomie utilisée pour classer les produits.****Type de produit/catégorie d'actif/secteur d'activité**

Placements	Autre, veuillez préciser (émission de titres à revenu fixe et prise ferme de titres à revenu fixe)
------------	--

Taxonomie ou méthodologie utilisée pour classer les produits

Green Bond Principles (principes sur les obligations vertes), International Capital Market Association

Description du produit

La TD a émis sa toute première obligation durable de trois ans de 500 millions de dollars américains selon son Cadre de travail des obligations durables, qui sera utilisée pour financer les actifs admissibles respectant les critères d'obligations durables. À ce jour, la TD a émis quatre obligations de sociétés axées sur les facteurs ESG, ce qui porte à quelque 3 milliards de dollars américains la valeur totale des obligations ESG émises. Certains des projets financés par l'obligation durable de trois ans de 500 MM\$ US incluent l'énergie renouvelable (31,9 MM\$ US), l'efficacité énergétique (34,2 MM\$ US), les immeubles verts (158,9 MM\$ US) et le transport propre

(43 MM\$ US). La valeur du portefeuille représente le montant total de l'émission de l'obligation durable (500 MM\$). L'émission de l'obligation durable a été répartie comme suit : 268 MM\$ ont été affectés aux catégories admissibles des obligations vertes et sociales du Cadre de travail des obligations durables de la TD, qui souscrit aux principes applicables aux obligations vertes de 2018, notamment l'énergie renouvelable (31,9 MM\$ US), l'efficacité énergétique (34,2 MM\$ US), les immeubles verts (158,9 MM\$ US) et le transport propre (43 MM\$ US). La part restante de l'émission de l'obligation a été affectée aux catégories sociales. Par conséquent, la proportion de la valeur du portefeuille comprise par les activités assujetties aux Principes applicables aux obligations vertes équivaut à 268 MM\$ / 500 MM\$.

Le produit permet aux clients d'atténuer les effets des changements climatiques et/ou de s'y adapter

Atténuation

Valeur du portefeuille (unité monétaire – comme précisée à la question C0.4)

500 000 000

% de la valeur totale du portefeuille

54

Type d'activité financée/assurée ou fournie

Autre, veuillez préciser (énergie renouvelable, efficacité énergétique, immeubles verts, transport propre, gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire sur le plan environnemental, prévention et maîtrise de la pollution, gestion durable de l'eau et des eaux usées).

C5. Méthodologie relative aux émissions

C5.1

(C5.1) Est-ce la première année où vous déclarez des données sur les émissions à CDP?

Non

C5.1a

(C5.1a) Votre organisation a-t-elle subi des changements structurels au cours de l'année de déclaration, ou les changements structurels antérieurs sont-ils pris en compte dans la présente communication des données sur les émissions?

Rangée 1

Y a-t-il eu un changement structurel?

Non

Nom des organisations acquises, qui ont fait l'objet d'un désinvestissement ou avec lesquelles vous avez fusionné

<Sans objet>

Détails des changements structurels, incluant les dates d'achèvement

<Sans objet>

C5.1b

(C5.1b) La méthode de comptabilisation de vos émissions, le périmètre et/ou la définition de l'année de déclaration ont-ils changé au cours de l'année de déclaration?

	Changements apportés à la méthodologie, au périmètre et/ou à la définition de l'année de déclaration?	Détails des changements apportés à la méthodologie, au périmètre et/ou à la définition de l'année de déclaration
Rangée 1	Non	<Sans objet>

C5.2

(C5.2) Indiquez votre année de référence et vos émissions pendant l'année de référence.

Champ d'application 1

Début de l'année de référence

1^{er} août 2018

Fin de l'année de référence

31 juillet 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

50 711

Commentaire

Champ d'application 2 (basées sur l'emplacement)

Début de l'année de référence

1^{er} août 2018

Fin de l'année de référence

31 juillet 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

107 366

Commentaire**Champ d'application 2 (basées sur le marché)****Début de l'année de référence**

1^{er} août 2018

Fin de l'année de référence

31 juillet 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

8 061

Commentaire**Catégorie 1 du champ d'application 3 : Biens et services achetés****Début de l'année de référence**

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

1 287 900

Commentaire

Remarque : Nous n'avons pas établi d'objectif de réduction des émissions pour cette catégorie du champ d'application 3.

Catégorie 2 du champ d'application 3 : Biens d'équipement**Début de l'année de référence**

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

97 631

Commentaire

Remarque : Nous n'avons pas établi d'objectif de réduction des émissions pour cette catégorie du champ d'application 3.

Catégorie 3 du champ d'application 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les champs d'application 1 ou 2)**Début de l'année de référence**

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

32 166

Commentaire

Remarque : Nous n'avons pas établi d'objectif de réduction des émissions pour cette catégorie du champ d'application 3.

Catégorie 4 du champ d'application 3 : Transport et distribution en amont**Début de l'année de référence****Fin de l'année de référence****Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)****Commentaire**

s. o.

Catégorie 5 du champ d'application 3 : Déchets produits au cours des opérations**Début de l'année de référence****Fin de l'année de référence****Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)****Commentaire**

s. o.

Catégorie 6 du champ d'application 3 : Déplacements d'affaires**Début de l'année de référence**

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

17 159

Commentaire

Remarque : Nous n'avons pas établi d'objectif de réduction des émissions pour cette catégorie du champ d'application 3.

Catégorie 7 du champ d'application 3 : Trajets quotidiens des employés

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 8 du champ d'application 3 : Biens loués en amont

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 9 du champ d'application 3 : Transport et distribution en aval

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 10 du champ d'application 3 : Traitement des produits vendus

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 11 du champ d'application 3 : Utilisation des produits vendus

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 12 du champ d'application 3 : Traitement de fin de vie des produits vendus

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 13 du champ d'application 3 : Biens loués en aval

Début de l'année de référence

1^{er} novembre 2018

Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

848

Commentaire

Remarque : Nous n'avons pas établi d'objectif de réduction des émissions pour cette catégorie du champ d'application 3.

Catégorie 14 du champ d'application 3 : Franchises

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Catégorie 15 du champ d'application 3 : Investissements

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Champ d'application 3 : Autre (en amont)

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

Champ d'application 3 : Autre (en aval)

Début de l'année de référence

Fin de l'année de référence

Émissions pendant l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

Commentaire

s. o.

C5.3

(C5.3) Sélectionnez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie utilisés pour recueillir les données sur les activités et calculer les émissions.

The Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition)

The Greenhouse Gas Protocol : Scope 2 Guidance

C6. Données sur les émissions

C6.1

(C6.1) Quelles étaient les émissions brutes mondiales du champ d'application 1 de votre organisation en tonnes métriques d'équivalent CO₂?

Année de déclaration

Émissions brutes mondiales du champ d'application 1 (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

38 924

Date de début

<Sans objet>

Date de fin

<Sans objet>

Commentaire

C6.2

(C6.2) Décrivez la méthode de déclaration des émissions du champ d'application 2 de votre organisation.

Rangée 1

Champ d'application 2, basées sur l'emplacement

Nous déclarons un chiffre pour les émissions du champ d'application 2 basées sur l'emplacement

Champ d'application 2, basées sur le marché

Nous déclarons un chiffre pour les émissions du champ d'application 2 basées sur le marché

Commentaire

C6.3

(C6.3) Quelles étaient les émissions brutes mondiales du champ d'application 2 de votre organisation en tonnes métriques d'équivalent CO₂?

Année de déclaration

Champ d'application 2, basées sur l'emplacement

78 959

Champ d'application 2, basées sur le marché (s'il y a lieu)

7 274

Date de début

<Sans objet>

Date de fin

<Sans objet>

Commentaire**C6.4**

(C6.4) Existe-t-il des sources (p. ex., installations, GES particuliers, activités, régions géographiques) d'émissions des champs d'application 1 et 2 se trouvant à l'intérieur du périmètre de déclaration sélectionné qui ne sont pas incluses dans votre déclaration?

Non

C6.5

(C6.5) Rendez compte des émissions brutes mondiales du champ d'application 3 de votre organisation, en déclarant et en expliquant toutes les exclusions.

Biens et services achetés**État de l'évaluation**

Pertinent, calculé

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

1 666 191

Méthode de calcul des émissions

Méthode fondée sur les dépenses

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

0

Veillez fournir des explications

Types et sources de données utilisées (données sur les activités, facteurs d'émission et primes brutes émises) : Les données sur les activités relatives aux biens et aux services achetés consistaient en données sur les dépenses pour les postes suivants : transport et services des opérations commerciales, services des ressources humaines, services informatiques, services de marketing et d'impression, services professionnels, services immobiliers et services de construction, et services de voyage pas inclus dans les déplacements d'affaires (p. ex., hôtels, restauration). Les données ont été obtenues par l'équipe Finances de la TD. Les facteurs d'émission proviennent du rapport Supply Chain GHG Emission Factors for US Industries and Commodities et des modèles EEIO établis par le U.S. EPA Office of Research and Development en novembre 2020. Les potentiels de réchauffement planétaire suivants ont été utilisés : CO₂ : 1; CH₄ : 25; N₂O : 298. Description de la méthode (hypothèses, méthodes de répartition) : On a utilisé les données sur les dépenses provenant des fournisseurs. Elles ont été réparties par type de marchandises et ventilées par services, puis multipliées par le facteur d'émission approprié.

Biens d'équipement**État de l'évaluation**

Pertinent, calculé

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

110 586

Méthode de calcul des émissions

Méthode fondée sur les dépenses

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

0

Veillez fournir des explications

Types et sources de données utilisées (données sur les activités, facteurs d'émission et primes brutes émises) : Les données sur les activités relatives aux biens et aux services achetés consistaient en données sur les dépenses pour les postes suivants : transport et services des opérations commerciales, services des ressources humaines, services informatiques, services de marketing et d'impression, services professionnels, services immobiliers et services de construction, et services de voyage pas inclus dans les déplacements d'affaires (p. ex., hôtels, restauration). Les données ont été obtenues par l'équipe Finances de la TD. Les facteurs d'émission proviennent du rapport Supply Chain GHG Emission Factors for US Industries and Commodities et des modèles EEIO établis par le U.S. EPA Office of Research and Development en novembre 2020. Les potentiels de réchauffement planétaire suivants ont été utilisés : CO₂ : 1; CH₄ : 25; N₂O : 298. Description de la méthode (hypothèses, méthodes de répartition) : On a utilisé les données sur les dépenses provenant des fournisseurs. Elles ont été réparties par type de marchandises et ventilées par services, puis multipliées par le facteur d'émission approprié.

Activités liées aux combustibles et aux énergies (pas incluses dans les champs d'application 1 ou 2)**État de l'évaluation**

Pertinent, calculé

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

17 786

Méthode de calcul des émissions

Méthode de la moyenne des données

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

0

Veillez fournir des explications

Types et sources de données utilisées (données sur les activités, facteurs d'émission et primes brutes émises) : Les données sur les activités liées aux combustibles et aux énergies (pas incluses dans les champs d'application 1 ou 2) ont été obtenues directement auprès des propriétaires et à partir des facteurs des services publics, en unités de kWh ou de GJ. Les facteurs d'émission pour les activités liées aux combustibles et aux énergies (pas incluses dans les champs d'application 1 et 2) ont été obtenus à partir du modèle Argonne Labs GREET1_2020, en fonction de la composition de la production des réseaux d'électricité eGrid pour l'année 2019 (eGRID 9th Edition Version 1.0, février 2014). Les potentiels de réchauffement planétaire suivants ont été utilisés : CO₂ : 1; CH₄ : 25; N₂O : 298. Qualité des données : Les données des propriétaires et des factures des services publics sont considérées comme des données de haute qualité sur le plan de l'exactitude et de l'exhaustivité. Description de la méthode (hypothèses, méthodes de répartition) : On a calculé les émissions en multipliant la consommation d'énergie affectée aux émissions du champ d'application 1 et 2 par le facteur d'émission approprié.

Transport et distribution en amont

État de l'évaluation

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Notre hypothèse, à titre d'institution financière, est que les émissions provenant du transport et de la distribution en amont représentent une part négligeable de notre empreinte du champ d'application 3. La plupart de nos émissions du champ d'application 3 sont associées à nos activités de portefeuille.

Déchets produits au cours des opérations

État de l'évaluation

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Notre hypothèse, à titre d'institution financière, est que les émissions provenant des déchets produits dans le cadre de nos activités représentent une part négligeable de notre empreinte du champ d'application 3. La plupart de nos émissions du champ d'application 3 sont associées à nos activités de portefeuille.

Déplacements d'affaires

État de l'évaluation

Pertinent, calculé

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

1 788

Méthode de calcul des émissions

Méthode fondée sur les dépenses

Méthode fondée sur le combustible

Méthode fondée sur la distance

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

100

Veillez fournir des explications

Types et sources de données utilisées (données sur les activités, facteurs d'émission et primes brutes émises) : Les données sur les activités liées aux déplacements d'affaires étaient composées des transports aériens privés et commerciaux, des transports ferroviaires commerciaux, des parcs de véhicules, des locations de voiture, des navettes affrétées et des véhicules privés utilisés à des fins professionnelles. En général, les données sur les activités obtenues étaient exprimées en volume de carburant consommé, distance parcourue et montant en dollars remboursé. Les données ont été obtenues à partir de plusieurs sources, notamment des agences de voyages, des entreprises de location de véhicules, des entreprises de gestion de parc et d'autres membres du personnel de la TD. Différents facteurs d'émission ont été utilisés pour différents modes de déplacement; ils proviennent du EPA Emission Factors for Greenhouse Gas Inventories, avril 2021 et du UK Government GHG Conversion Factors for Company Reporting, version 1.0, juin 2020. Les potentiels de réchauffement planétaire suivants ont été utilisés : CO₂ : 1; CH₄ : 25; N₂O : 298. Qualité des données : Les données sur les déplacements d'affaires proviennent principalement d'agences de voyages indépendantes et sont considérées comme étant de haute qualité sur le plan de l'exactitude et de l'exhaustivité. Ces émissions du champ d'application 3 ont été vérifiées de manière indépendante par les auditeurs de la TD, Ernst & Young, LLP.

Description de la méthode (hypothèses, méthodes de répartition) : Les émissions associées aux déplacements d'affaires ont été calculées de plusieurs manières différentes, selon les données disponibles. On a calculé les émissions associées aux transports aériens et ferroviaires en multipliant la distance parcourue par les facteurs d'émission pour différentes longueurs de vol. On a calculé les émissions associées aux parcs de véhicules et aux locations de voiture en multipliant la consommation de carburant par les facteurs d'émission pour différentes catégories de véhicules. Si la consommation d'essence n'était pas disponible, on a multiplié la distance parcourue par le rendement du carburant nominal du type de véhicule pour obtenir une estimation du carburant consommé. On a calculé les émissions des véhicules privés en divisant le montant remboursé par le coût moyen du carburant pour obtenir le carburant consommé, puis en multipliant ce résultat par le facteur d'émission.

Trajets quotidiens des employés

État de l'évaluation

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Notre hypothèse, à titre d'institution financière, est que les émissions provenant des trajets quotidiens des employés représentent une part négligeable de notre empreinte du champ d'application 3. La plupart de nos émissions du champ d'application 3 sont associées à nos activités de portefeuille.

Biens loués en amont**État de l'évaluation**

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Les émissions associées à nos biens loués en amont sont incluses dans nos émissions des champs d'application 1 et 2, conformément à la méthode de contrôle opérationnel de Greenhouse Gas Protocol.

Transport et distribution en aval**État de l'évaluation**

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Notre hypothèse, à titre d'institution financière, est que les émissions provenant du transport et de la distribution en aval représentent une part négligeable de notre empreinte du champ d'application 3. La plupart de nos émissions du champ d'application 3 sont associées à nos activités de portefeuille.

Traitement des produits vendus**État de l'évaluation**

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

La TD ne vend pas de produits qui nécessitent un traitement en aval.

Utilisation des produits vendus**État de l'évaluation**

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Notre hypothèse, à titre d'institution financière, est que les émissions provenant de l'utilisation de produits vendus représentent une part négligeable de notre empreinte du champ d'application 3. La plupart de nos émissions du champ d'application 3 sont associées à nos activités de portefeuille.

Traitement de fin de vie des produits vendus**État de l'évaluation**

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

Notre hypothèse, à titre d'institution financière, est que les émissions provenant du traitement de fin de vie des produits vendus représentent une part négligeable de notre empreinte du champ d'application 3. La plupart de nos émissions du champ d'application 3 sont associées à nos activités de portefeuille.

Biens de commercialisation loués

État de l'évaluation

Pertinent, calculé

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

866

Méthode de calcul des émissions

Méthode fondée sur des actifs précis

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

100

Veillez fournir des explications

Types et sources de données utilisées (données sur les activités, facteurs d'émission et primes brutes émises) : Les sources des émissions associées aux biens de commercialisation loués comprennent les locaux sous-loués de la TD. Les données sur les activités énergétiques concernant les locaux sous-loués ont été obtenues directement auprès des propriétaires et à partir des factures des services publics, en unités de kWh ou de GJ. Les facteurs d'émission associés à la consommation d'électricité, sous forme de facteurs d'intensité du réseau, ont été obtenus à partir du Rapport d'inventaire national 2019 (Canada) et du document eGRID 2019 de l'EPA (États-Unis). Les facteurs d'émission associés aux combustibles de chauffage tels que le propane, le gaz naturel, le mazout, le diesel, le bois et la vapeur ont été obtenus à partir du Rapport d'inventaire national (Canada) et du document Appendix H de l'EIA (États-Unis). Les facteurs d'émission associés à l'énergie de refroidissement ont été obtenus à partir des facteurs d'intensité de réseau (pour les refroidisseurs électriques). Les potentiels de réchauffement planétaire suivants ont été utilisés : CO₂ : 1; CH₄ : 25; N₂O : 298. Qualité des données : Les données des propriétaires et des factures des services publics sont considérées comme des données de haute qualité sur le plan de l'exactitude et de l'exhaustivité. Ces émissions du champ d'application 3 ont été vérifiées de manière indépendante par les auditeurs de la TD, Ernst & Young, LLP.

Franchises

État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

La TD n'exploite pas de franchise; par conséquent, cette catégorie d'émissions n'est pas pertinente.

Autre (en amont)

État de l'évaluation

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

La TD n'a pas d'autres émissions en amont importantes.

Autre (en aval)

État de l'évaluation

Pas pertinent, explication fournie

Émissions lors de l'année de déclaration (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

<Sans objet>

Méthode de calcul des émissions

<Sans objet>

Pourcentage d'émissions calculé en fonction des données obtenues auprès des fournisseurs ou des partenaires de la chaîne de valeur

<Sans objet>

Veillez fournir des explications

La Banque n'a pas d'émissions en aval importantes autres que celles liées à ses activités de portefeuille. Cette information apparaît dans une autre section du sondage du CDP.

(C6.10) Décrivez vos émissions brutes mondiales combinées des champs d'application 1 et 2 pour l'année sur laquelle porte la déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO₂ par revenus totaux en monnaie unitaire et indiquez tout autre indicateur d'intensité supplémentaire pertinent pour vos opérations commerciales.

Chiffre de l'intensité

0,00000276

Numérateur de l'indicateur (émissions brutes mondiales combinées des champs d'application 1 et 2, en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

117 883

Dénominateur de l'indicateur

Unité de revenus totaux

Dénominateur de l'indicateur : Total des unités

42 693 000 000

Chiffre utilisé pour les émissions du champ d'application 2

Basées sur l'emplacement

Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

12

Direction de la variation

Diminution

Raison de la variation

En 2021, les émissions absolues ont diminué de 14 %, alors que les revenus ont baissé de 2 %, ce qui a entraîné une réduction des émissions de 12 % par unité de revenus. La diminution de la réduction des émissions est en grande partie attribuable aux fermetures liées à la COVID-19, les succursales et les bureaux ayant été fermés pendant une partie de la période de déclaration. L'amélioration continue du rendement des bâtiments de la TD s'est poursuivie dans la période de déclaration actuelle (p. ex., les initiatives d'efficacité énergétique liées aux systèmes de gestion énergétique de bâtiment – voir C4.3b). Nous avons utilisé une année complète de données et d'analyses à partir des améliorations de rendement précédentes et fait des ajustements à la consommation d'énergie en raison des répercussions de l'utilisation de l'occupation pendant la COVID-19, ce qui nous a permis de cerner de nouvelles occasions de réduction plus ciblées qui seront mises en œuvre dans l'exercice 2022 et après.

Chiffre de l'intensité

0,00508893

Numérateur de l'indicateur (émissions brutes mondiales combinées des champs d'application 1 et 2, en tonnes métriques d'équivalent CO₂)

117 883

Dénominateur de l'indicateur

Pied carré

Dénominateur de l'indicateur : Total des unités

23 164 599

Chiffre utilisé pour les émissions du champ d'application 2

Basées sur l'emplacement

Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

13

Direction de la variation

Diminution

Raison de la variation

En 2021, les émissions absolues ont baissé de 14 %, alors que la superficie a diminué de 1 %, ce qui a entraîné une réduction des émissions de 13 % par pied carré. La diminution de la réduction des émissions est en grande partie attribuable aux fermetures liées à la COVID-19, les succursales et les bureaux ayant été fermés pendant une partie de la période de déclaration. L'amélioration continue du rendement des bâtiments de la TD s'est poursuivie dans la période de déclaration actuelle (p. ex., les initiatives d'efficacité énergétique liées aux systèmes de gestion énergétique de bâtiment – voir C4.3b). Nous avons utilisé une année complète de données et d'analyses à partir des améliorations de rendement précédentes et fait des ajustements à la consommation d'énergie en raison des répercussions de l'utilisation de l'occupation pendant la COVID-19, ce qui nous a permis de cerner de nouvelles occasions de réduction plus ciblées qui seront mises en œuvre dans l'exercice 2022 et après.

C7. Ventilation des émissions

C7.9

(C7.9) Comparez vos émissions brutes mondiales (des champs d'application 1 et 2 combinés) dans l'année sur laquelle porte la déclaration par rapport à celles de l'année précédente.

Diminution

C7.9a

(C7.9a) Expliquez les raisons pour lesquelles vos émissions brutes mondiales (champs d'application 1 et 2 combinés) ont changé, et précisez pour chacune d'entre elles la comparaison entre les émissions de cette année et celles de l'année dernière.

	Changement des émissions (tonnes métriques d'équivalent C O ₂)	Direction de la variation	Valeur des émissions (pourcentage)	Veillez expliquer le calcul
Changement de la consommation d'énergie renouvelable	0	Aucun changement	0	s. o.
Autres activités de réduction des émissions	8 318	Diminution	6,1	Les émissions des champs d'application 1 et 2 de la TD étaient de 136 511 tonnes d'équivalent de CO ₂ en 2020 et de 117 833 tonnes d'équivalent de CO ₂ en 2021. Par conséquent, la réduction d'émissions totale comparativement à 2020 s'est établie à $(136\ 511 - 117\ 833) = 18\ 678$. Il faut noter qu'une déduction de 10 310 tonnes d'équivalent de CO ₂ est attribuable à des changements apportés aux facteurs d'émission [voir le changement dans la rangée Méthodologie ci-dessous]. La déduction des émissions associée à d'autres activités de réduction des émissions est de $(18\ 678 - 10\ 310) = 8\ 368$ tonnes d'équivalent de CO ₂ . Cela équivaut à $(8\ 318 / 136\ 511) * 100 = 6,1\ %$. Cette diminution des émissions est en grande partie attribuable aux fermetures liées à la COVID-19, alors que les succursales et les bureaux ont été fermés pendant quelques mois. De plus, nous avons mis en œuvre une série d'initiatives qui ont donné lieu à des réductions d'émissions, notamment les activités liées aux systèmes de gestion énergétique de bâtiment (SGEB) et les changements apportés à l'empreinte immobilière.
Dessaisissements	0	Aucun changement	0	
Acquisitions	0	Aucun changement	0	
Fusions	0	Aucun changement	0	
Changement de production	0	Aucun changement	0	
Changement de méthodologie	10 310	Diminution	7,5	Le changement au titre des facteurs d'émission pour les États-Unis et le Canada a donné lieu à une diminution de 7,5 % des émissions des champs d'application 1 et 2 de la TD. Pour estimer ce changement, les facteurs d'émission de 2020 pour l'électricité ont été appliqués aux valeurs de consommation d'électricité de 2021. Cette valeur est estimée à 81 262 tonnes d'équivalent de CO ₂ . La valeur réelle pour 2021 (utilisation des facteurs d'émission de 2021) est de 70 952 tonnes d'équivalent de CO ₂ . Cela indique une diminution de 10 310 tonnes d'équivalent de CO ₂ en raison de changements en matière de facteurs d'émission. Ainsi, la valeur des émissions (%) a été calculée en établissant le changement des émissions divisé par les émissions totales des champs d'application 1 et 2 en 2020, ou $10\ 310\ \text{tonnes d'équivalent de CO}_2 / 136\ 511\ \text{tonnes d'équivalent de CO}_2 = 7,5\ %$.
Changement de périmètre	0	Aucun changement	0	
Changement de conditions opérationnelles physiques	0	Aucun changement	0	
Non identifié	0	Aucun changement	0	
Autres éléments	0	Aucun changement	0	

C7.9b

(C7.9b) Les calculs du rendement en matière d'émissions des questions C7.9 et C7.9a sont-ils basés sur le chiffre des émissions du champ d'application 2 basées sur l'emplacement ou sur le chiffre des émissions du champ d'application 2 basées sur le marché?

Basées sur l'emplacement

C8. Énergie

C8.1

(C8.1) Quel pourcentage de vos dépenses opérationnelles totales pendant l'année sur laquelle la déclaration était consacré à l'énergie?

Pourcentage supérieur à 0 %, mais inférieur ou égal à 5 %

C8.2

(C8.2) Sélectionnez les activités associées à l'énergie que votre organisation a entreprises.

	Indiquez si votre organisation a entrepris cette activité associée à l'énergie au cours de l'année de déclaration
Consommation de combustible (à l'exclusion des charges d'alimentation)	Oui
Consommation d'électricité achetée ou acquise	Oui
Consommation de chaleur achetée ou acquise	Oui
Consommation de vapeur achetée ou acquise	Oui
Consommation de froid acheté ou acquis	Oui
Production d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid	Oui

C8.2a

(C8.2a) Déclarez les totaux de la consommation d'énergie de votre organisation (à l'exclusion des charges d'alimentation) en MWh.

	Pouvoir calorifique	MWh de sources renouvelables	MWh de sources non renouvelables	MWh totaux (sources renouvelables et non renouvelables)
Consommation de combustible (à l'exclusion des charges d'alimentation)	Pouvoir calorifique élevé (PCE)	0	176 576	176 576
Consommation d'électricité achetée ou acquise	<Sans objet>	407 006	0	407 006
Consommation de chaleur achetée ou acquise	<Sans objet>	0	0	0
Consommation de vapeur achetée ou acquise	<Sans objet>	0	31 592	31 592
Consommation de froid acheté ou acquis	<Sans objet>	0	18 093	18 093
Consommation d'énergie renouvelable autre que les combustibles autoproduite	<Sans objet>	0	<Sans objet>	0
Consommation d'énergie totale	<Sans objet>	407 006	226 261	633 267

C8.2g

(C8.2g) Indiquez la répartition de votre consommation d'énergie autre que les combustibles par pays.

Pays ou région

Canada

Consommation d'électricité (MWh)

243 597

Consommation de chaleur, de vapeur et de froid (MWh)

46 893

Consommation totale d'énergie autre que les combustibles (MWh) [calculée automatiquement]

290 490

Cette consommation est-elle exclue de votre engagement au titre de l'initiative RE100?

Non

Pays ou région

États-Unis

Consommation d'électricité (MWh)

160 987

Consommation de chaleur, de vapeur et de froid (MWh)

2 751

Consommation totale d'énergie autre que les combustibles (MWh) [calculée automatiquement]

163 738

Cette consommation est-elle exclue de votre engagement au titre de l'initiative RE100?

Non

Pays ou région

Autre, veuillez préciser (Australie, Barbade, Bermudes, Chine, Chine - Région administrative spéciale de Hong Kong, Inde, Irlande, Israël, Japon, Pays-Bas, République de Corée, Singapour, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Consommation d'électricité (MWh)

2 421

Consommation de chaleur, de vapeur et de froid (MWh)

41

Consommation totale d'énergie autre que les combustibles (MWh) [calculée automatiquement]

2 462

Cette consommation est-elle exclue de votre engagement au titre de l'initiative RE100?

Non

C8.2h

(C8.2h) Donnez des détails sur les achats d'électricité renouvelable de votre organisation au cours de l'année de déclaration, par pays ou région de consommation d'électricité renouvelable.

Canada

Méthode d'approvisionnement

Achat de certificats d'attributs d'énergie dégroupés

Type de technologie d'électricité renouvelable

Installation hydroélectrique de grande envergure (>25 MW)

Électricité renouvelable consommée selon la méthode d'approvisionnement sélectionnée dans l'année de déclaration (MWh)

243 597

Instrument de suivi utilisé

Autre, veuillez préciser (Écologo)

Total des instruments d'attributs retenus pour la consommation par votre organisation (MWh)

243 597

Pays ou région d'origine (production) de l'électricité ou de l'attribut renouvelable consommé

Canada

Année de mise en service de l'installation de production d'énergie (p. ex., date de la première exploitation commerciale ou de la remise en service)**Année de la production d'énergie ou de l'attribut renouvelable**

2021

Marque ou certification de l'achat d'électricité renouvelable

Autre, veuillez préciser (Écologo)

Commentaire

Instrument – Crédits d'énergie renouvelable (CER) : Les données sur la carboneutralité de la TD étaient assurées par Ernst & Young LLP en 2020. Elles incluent la vérification de la quantité de crédits d'énergie renouvelable achetés pour compenser la consommation d'électricité. Nous n'avons pas été en mesure de trouver l'année de mise en service de l'installation avant la date de soumission du document au CDP. Conformément aux indications du CDP, nous n'avons rien écrit dans la colonne appropriée et présentons cette explication. Nous veillerons à trouver l'information pour le rapport de l'année prochaine.

Pays ou région de consommation d'électricité renouvelable

États-Unis

Méthode d'approvisionnement

Achat de certificats d'attributs d'énergie dégroupés

Type de technologie d'électricité renouvelable

Vent

Électricité renouvelable consommée selon la méthode d'approvisionnement sélectionnée dans l'année de déclaration (MWh)

161 075

Instrument de suivi utilisé

Autre, veuillez préciser (certification Green-e)

Total des instruments d'attributs retenus pour la consommation par votre organisation (MWh)

161 075

Pays ou région d'origine (production) de l'électricité ou de l'attribut renouvelable consommé

États-Unis

Année de mise en service de l'installation de production d'énergie (p. ex., date de la première exploitation commerciale ou de la remise en service)**Année de la production d'énergie ou de l'attribut renouvelable**

2021

Marque ou certification de l'achat d'électricité renouvelable

Green-e

Commentaire

Instrument - Crédits d'énergie renouvelable (CER) : Les données sur la carboneutralité de la TD étaient assurées par Ernst & Young LLP en 2020. Elles incluent la vérification de la quantité de crédits d'énergie renouvelable achetés pour compenser la consommation d'électricité. Les renseignements sur l'année de mise en service de l'installation ne sont pas disponibles pour le moment en raison de contraintes de temps. Conformément aux indications du CDP, nous n'avons rien écrit dans la colonne appropriée et présentons cette explication. Nous veillerons à trouver l'information pour le rapport de l'année prochaine.

Pays ou région de consommation d'électricité renouvelable

Chine

Méthode d'approvisionnement

Achat de certificats d'attributs d'énergie dégroupés

Type de technologie d'électricité renouvelable

Vent

Électricité renouvelable consommée selon la méthode d'approvisionnement sélectionnée dans l'année de déclaration (MWh)

1 271

Instrument de suivi utilisé

CER international

Total des instruments d'attributs retenus pour la consommation par votre organisation (MWh)

1 271

Pays ou région d'origine (production) de l'électricité ou de l'attribut renouvelable consommé

Chine

Année de mise en service de l'installation de production d'énergie (p. ex., date de la première exploitation commerciale ou de la remise en service)**Année de la production d'énergie ou de l'attribut renouvelable**

2021

Marque ou certification de l'achat d'électricité renouvelable

Autre, veuillez préciser (CER international)

Commentaire

Instrument - Crédits d'énergie renouvelable (CER) : Les données sur la carboneutralité de la TD étaient assurées par Ernst & Young LLP en 2020. Elles incluent la vérification de la quantité de crédits d'énergie renouvelable achetés pour compenser la consommation d'électricité. Les renseignements sur l'année de mise en service de l'installation ne sont pas disponibles pour le moment en raison de contraintes de temps. Conformément aux indications du CDP, nous n'avons rien écrit dans la colonne appropriée et présentons cette explication. Nous veillerons à trouver l'information pour le rapport de l'année prochaine.

Pays ou région de consommation d'électricité renouvelable

Norvège

Méthode d'approvisionnement

Achat de certificats d'attributs d'énergie dégroupés

Type de technologie d'électricité renouvelable

Installation hydroélectrique de grande envergure (>25 MW)

Électricité renouvelable consommée selon la méthode d'approvisionnement sélectionnée dans l'année de déclaration (MWh)

1 062

Instrument de suivi utilisé

GO

Total des instruments d'attributs retenus pour la consommation par votre organisation (MWh)

1 062

Pays ou région d'origine (production) de l'électricité ou de l'attribut renouvelable consommé

Norvège

Année de mise en service de l'installation de production d'énergie (p. ex., date de la première exploitation commerciale ou de la remise en service)**Année de la production d'énergie ou de l'attribut renouvelable**

2021

Marque ou certification de l'achat d'électricité renouvelable

Autre, veuillez préciser (GO)

Commentaire

Instrument - Crédits d'énergie renouvelable (CER) : Les données sur la carboneutralité de la TD étaient assurées par Ernst & Young LLP en 2020. Elles incluent la vérification de la quantité de crédits d'énergie renouvelable achetés pour compenser la consommation d'électricité. Les renseignements sur l'année de mise en service de l'installation ne sont pas disponibles pour le moment en raison de contraintes de temps. Conformément aux indications du CDP, nous n'avons rien écrit dans la colonne appropriée et présentons cette explication. Nous veillerons à trouver l'information pour le rapport de l'année prochaine.

C8.2i

(C8.2i) Donnez des détails sur les achats de chaleur, de vapeur ou de froid à faibles émissions de carbone de votre organisation dans l'année de déclaration par pays.

Pays ou région de la consommation de chaleur, de vapeur ou de froid à faibles émissions de carbone

Veuillez faire un choix

Méthode d'approvisionnement

Aucun (aucun achat de chaleur, de vapeur ou de froid à faibles émissions de carbone)

Vecteur énergétique

Veuillez faire un choix

Type de technologie à faibles émissions de carbone

Veuillez faire un choix

Consommation de chaleur, de vapeur et de froid à faibles émissions de carbone (MWh)**Commentaire**

Comme il est indiqué dans la colonne Méthode d'approvisionnement, nous ne consommons pas de chaleur, de vapeur ou de froid à faibles émissions de carbone.

C8.2j

(C8.2j) Donnez des détails sur la production d'électricité renouvelable de votre organisation par pays dans l'année de déclaration.

Pays ou région de production

Canada

Type de technologie d'électricité renouvelable

Panneaux solaires

Capacité de l'installation (MW)**Électricité renouvelable totale produite par cette installation dans l'année de déclaration (MWh)**

Électricité renouvelable directement consommée par votre organisation à partir de cette installation pendant l'année de déclaration pour laquelle des certificats n'ont pas été émis (MWh)

Électricité renouvelable directement consommée par votre organisation à partir de cette installation pendant l'année de déclaration pour laquelle des certificats ont été émis et retirés (MWh)

Électricité renouvelable vendue au réseau pendant l'année de déclaration (MWh)

Certificats émis pour l'électricité renouvelable vendue au réseau (MWh)

Certificats émis et retirés pour l'autoconsommation de l'électricité renouvelable vendue au réseau (MWh)

Type de certificat d'attribut d'énergie

<Sans objet>

Production d'énergie autonome comptabilisée dans la cible RE100 (MWh) [calculée automatiquement]

<Champ de calcul>

Commentaire

Nous produisons de l'électricité sur place au Canada, mais ne pouvons fournir tous les renseignements demandés cette année. Nous avons indiqué zéro pour la production d'électricité sur place dans les autres parties du CDP par mesure de prudence. Nous fournirons des renseignements supplémentaires dans les rapports des prochaines années.

Pays ou région de production

États-Unis

Type de technologie d'électricité renouvelable

Panneaux solaires

Capacité de l'installation (MW)

Électricité renouvelable totale produite par cette installation dans l'année de déclaration (MWh)

Électricité renouvelable directement consommée par votre organisation à partir de cette installation pendant l'année de déclaration pour laquelle des certificats n'ont pas été émis (MWh)

Électricité renouvelable directement consommée par votre organisation à partir de cette installation pendant l'année de déclaration pour laquelle des certificats ont été émis et retirés (MWh)

Électricité renouvelable vendue au réseau pendant l'année de déclaration (MWh)

Certificats émis pour l'électricité renouvelable vendue au réseau (MWh)

Certificats émis et retirés pour l'autoconsommation de l'électricité renouvelable vendue au réseau (MWh)

Type de certificat d'attribut d'énergie

<Sans objet>

Production d'énergie autonome comptabilisée dans la cible RE100 (MWh) [calculée automatiquement]

<Champ de calcul>

Commentaire

Nous produisons de l'électricité sur place aux États-Unis, mais ne pouvons fournir tous les renseignements demandés cette année. Nous avons indiqué zéro pour la production d'électricité sur place dans les autres sections du CDP par mesure de prudence. Nous fournirons des renseignements supplémentaires dans les rapports des prochaines années.

C8.2k

(C8.2k) Décrivez comment la stratégie d'approvisionnement en électricité renouvelable de votre organisation contribue directement ou indirectement à l'apport de nouvelles capacités au réseau dans les pays ou régions dans lesquels vous exercez vos activités.

La TD achète chaque année un nombre important de CER pour maintenir son objectif annuel de neutralité carbone – un montant équivalent à sa consommation globale d'électricité. À l'échelle régionale, nos achats de CER sont alignés avec les secteurs géographiques opérationnels dans lesquels nous exerçons nos activités, en accord avec les exigences de l'initiative RE100, c'est-à-dire : des CER canadiens pour la consommation canadienne, des CER américains pour la consommation américaine, etc. Notre stratégie d'approvisionnement en électricité renouvelable contribue à apporter de nouvelles capacités au réseau en encourageant la production d'énergie renouvelable dans les pays visés. Plus nous achetons des CER, plus la demande sur le marché est importante. Notre stratégie d'approvisionnement en électricité renouvelable a également pour effet indirect de diminuer notre demande en électricité produite à partir de combustibles fossiles.

C8.2l

(C8.2l) Au cours de l'année de déclaration, votre organisation a-t-elle rencontré des difficultés pour s'approvisionner en électricité renouvelable?

	Difficultés liées à l'approvisionnement en électricité renouvelable	Difficultés rencontrées par votre organisation qui n'étaient pas propres au pays
Rangée 1	Oui, les difficultés ne sont pas propres à un pays ou à une région	La fluctuation du coût des CER rend difficile le maintien d'un engagement complet envers l'énergie renouvelable à long terme.

C9. Indicateurs supplémentaires

C9.1

(C9.1) Fournissez tout autre indicateur climatique supplémentaire pertinent pour votre entreprise.

C10. Vérification

C10.1

(C10.1) Indiquez l'état de vérification ou d'assurance qui s'applique à vos émissions déclarées.

	État de vérification ou d'assurance
Champ d'application 1	Processus de vérification ou d'assurance indépendante en place
Champ d'application 2 (basées sur l'emplacement ou sur le marché)	Processus de vérification ou d'assurance indépendante en place
Champ d'application 3	Processus de vérification ou d'assurance indépendante en place

C10.1a

(C10.1a) Fournissez des renseignements détaillés supplémentaires sur la vérification ou l'assurance entreprise pour vos émissions du champ d'application 1, et joignez les attestations pertinentes.

Cycle de vérification ou d'assurance en place

Processus annuel

État au cours de l'année sur laquelle porte la déclaration actuelle

Terminé

Type de vérification ou d'assurance

Assurance limitée

Joindre l'attestation

^

2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf

Page ou section de référence

Page 5

Norme pertinente

ISAE 3410

Proportion des émissions déclarées vérifiées (%)

100

C10.1b

(C10.1b) Fournissez des renseignements détaillés supplémentaires sur la vérification ou l'assurance entreprise pour vos émissions du champ d'application 2, et joignez les attestations pertinentes.

Champ d'application 2 – Approche

Champ d'application 2, basées sur l'emplacement

Cycle de vérification ou d'assurance en place

Processus annuel

État au cours de l'année sur laquelle porte la déclaration actuelle

Terminé

Type de vérification ou d'assurance

Assurance limitée

Joindre l'attestation

^

2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf

Page ou section de référence

Page 5

Norme pertinente

ISAE 3410

Proportion des émissions déclarées vérifiées (%)

100

Champ d'application 2 – Approche

Champ d'application 2, basées sur le marché

Cycle de vérification ou d'assurance en place

Processus annuel

État au cours de l'année sur laquelle porte la déclaration actuelle

Terminé

Type de vérification ou d'assurance

Assurance limitée

Joindre l'attestation
2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf

Page ou section de référence
Page 5

Norme pertinente
ISAE 3410

Proportion des émissions déclarées vérifiées (%)
100

C10.1c

(C10.1c) Fournissez des renseignements détaillés supplémentaires sur la vérification ou l'assurance entreprise pour vos émissions du champ d'application 3, et joignez les attestations pertinentes.

Catégorie du champ d'application 3
Champ d'application 3 : Déplacements d'affaires

Cycle de vérification ou d'assurance en place
Processus annuel

État au cours de l'année sur laquelle porte la déclaration actuelle
Terminé

Type de vérification ou d'assurance
Assurance limitée

Joindre l'attestation
2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf

Page ou section de référence
Page 5

Norme pertinente
ISAE 3410

Proportion des émissions déclarées vérifiées (%)
100

Catégorie du champ d'application 3
Champ d'application 3 : Biens de commercialisation loués

Cycle de vérification ou d'assurance en place
Processus annuel

État au cours de l'année sur laquelle porte la déclaration actuelle
Terminé

Type de vérification ou d'assurance
Assurance limitée

Joindre l'attestation
2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf

Page ou section de référence
Page 5

Norme pertinente
ISAE 3410

Proportion des émissions déclarées vérifiées (%)
100

C10.2

(C10.2) Vérifiez-vous les renseignements liés au climat figurant dans votre déclaration du CDP autres que les chiffres des émissions déclarés en réponse aux questions C6.1, C6.3 et C6.5?

Oui

C10.2a

(C10.2a) Quels points de données ont été vérifiés dans votre déclaration du CDP, et selon quelles normes de vérification?

Vérification du module de déclaration concernant	Données vérifiées	Norme de vérification	Veuillez fournir des explications
C4. Objectifs et rendement	Produits d'énergie renouvelable	• ISAE 3000 • ISAE 3410	Une assurance limitée a été fournie concernant les données sur la carboneutralité de la TD pour ses opérations canadiennes, américaines et internationales pour la période de 12 mois terminée le 31 juillet 2021. La déclaration d'assurance se trouve ici : https://www.td.com/document/PDF/ESG/2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf
C8. Énergie	Autre, veuillez préciser (données sur l'énergie)	• ISAE 3000	Une assurance limitée a été fournie concernant les données sur l'énergie de la TD pour ses opérations canadiennes, américaines et internationales pour la période de 12 mois terminée le 31 juillet 2021. La déclaration d'assurance se trouve ici : https://www.td.com/document/PDF/ESG/2021-EY-Assurance-Statement-FR.pdf
C4. Objectifs et rendement	Autre (précisez) (utilisation du produit net d'une obligation durable)	• ISAE 3000	Une assurance raisonnable a été fournie sur l'utilisation par la TD du produit net de l'obligation durable de 500 millions de dollars US sur trois ans arrivant à échéance le 28 septembre 2023 au 31 octobre 2021. La déclaration d'assurance se trouve ici : www.td.com/document/PDF/ESG/2021-EY-Sustainable-Bond-Assurance-Statement-FR.pdf

C11. Tarification du carbone

C11.2

(C11.2) Votre organisation a-t-elle produit ou acheté des crédits de carbone rattachés à des projets particuliers au cours de la période sur laquelle porte la déclaration?

Oui

C11.2a

(C11.2a) Fournissez des renseignements détaillés sur les crédits de carbone rattachés à des projets particuliers que votre organisation a produits ou achetés au cours de la période sur laquelle porte la déclaration.

Production ou achat de crédits

Achat de crédits

Type de projet

Forêts

Nom du projet

<https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/607>

Norme de vérification

VCS

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

30 000

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂) : Volume ajusté en fonction des risques

30 000

Crédits annulés

Oui

But, p. ex., conformité

Compensation volontaire

Production ou achat de crédits

Achat de crédits

Type de projet

Autre, veuillez préciser (déchets détournés)

Nom du projet

https://www.csaregistries.ca/GHG_VR_Listing/CleanProjectDetail?ProjectId=523

Norme de vérification

Autre, veuillez préciser (ISO 14064)

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

2 169

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂) : Volume ajusté en fonction des risques

2 169

Crédits annulés

Oui

But, p. ex., conformité

Compensation volontaire

Production ou achat de crédits

Achat de crédits

Type de projet

Vent

Nom du projet

<https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/756> <https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/740> <https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/780>
<https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/468>

Norme de vérification

VCS

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

15 591

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂) : Volume ajusté en fonction des risques

15 591

Crédits annulés

Oui

But, p. ex., conformité

Compensation volontaire

Production ou achat de crédits

Achat de crédits

Type de projet

Vent

Nom du projet

<https://registry.goldstandard.org/projects/details/1815>

Norme de vérification

Gold Standard

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

103

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂) : Volume ajusté en fonction des risques

103

Crédits annulés

Oui

But, p. ex., conformité

Compensation volontaire

Production ou achat de crédits

Achat de crédits

Type de projet

Vent

Nom du projet

<https://registry.goldstandard.org/projects/details/111>

Norme de vérification

Gold Standard

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

123

Nombre de crédits (tonnes métriques d'équivalent CO₂) : Volume ajusté en fonction des risques

123

Crédits annulés

Oui

But, p. ex., conformité

Compensation volontaire

C11.3

(C11.3) Votre organisation utilise-t-elle la tarification interne des émissions de carbone?

Oui

C11.3a

(C11.3a) Fournissez des renseignements détaillés sur la façon dont votre organisation utilise la tarification interne des émissions de carbone.**Objectif de mise en œuvre d'une tarification interne des émissions de carbone**

Attentes des parties prenantes
Modification du comportement interne
Stimulation de l'efficacité énergétique

Portée des GES

Champ d'application 1

Champ d'application 2
Champ d'application 3

Application

À l'échelle de l'entreprise (variations locales acceptées)

Prix réels utilisés (monnaie/tonne métrique)

8

Variation de prix utilisée

La TD a recours à une tarification uniforme et à une tarification évolutive – un seul prix est appliqué à l'échelle de l'entreprise, sans égard pour la région géographique, l'unité fonctionnelle ou le type de décision, et continue d'évoluer en fonction du prix des CER et des crédits de compensation de carbone.

Type de tarification interne des émissions de carbone

Frais internes

Incidence et conséquences

L'imposition d'un prix interne sur les émissions de carbone concorde avec l'approche de la TD consistant à intégrer les risques liés au climat dans sa stratégie d'affaires. L'application d'une tarification interne des émissions de carbone est un incitatif commercial efficace qui stimule les investissements dans les activités de réduction des GES. Notre tarification interne couvre les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 pour les déplacements d'affaires. Une tarification interne du carbone permet également de quantifier le coût des émissions de carbone dans le cadre de nos frais d'exploitation. Le prix interne imposé aux émissions de carbone de la Banque dépend du coût des CER et des crédits de compensation de carbone, ainsi que du coût de la gestion de l'inventaire des GES de la TD. Le prix interne imposé aux émissions de carbone est passé de 10 \$ à 8 \$ depuis 2010, ce qui s'explique par la mise en œuvre d'initiatives de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de carbone à l'échelle de toute l'entreprise. Le prix est calculé sur une base annuelle. Chaque tonne d'émissions se traduit par un coût réel pour les secteurs d'activité; par conséquent, le prix interne imposé aux émissions de carbone fait office de catalyseur important des investissements dans les initiatives de réduction des GES.

C12. Engagement

C12.1

(C12.1) Ouvrez-vous le dialogue avec les membres de votre chaîne de valeur sur les questions liées aux changements climatiques?

Oui, avec nos fournisseurs

Oui, avec nos clients

Oui, avec les sociétés dans lesquelles nous investissons

Oui, avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur

C12.1a

(C12.1a) Fournissez des renseignements détaillés sur votre stratégie d'engagement des fournisseurs en ce qui concerne les questions liées aux changements climatiques.

Type d'engagement

Collecte de renseignements (compréhension du comportement des fournisseurs)

Renseignements détaillés sur l'engagement

Collecte de renseignements sur les changements climatiques et les émissions de carbone au moins une fois par année auprès des fournisseurs

Pourcentage de fournisseurs par chiffre

86

Pourcentage des dépenses totales en approvisionnement (directes et indirectes)

59

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux fournisseurs déclarées dans la réponse à la question C6.5

Justification de l'étendue de votre engagement

Nous avons justifié cette couverture par le fait que nous devons examiner les dépenses d'approvisionnement exploitables et les dépenses des fournisseurs lors de l'établissement de la liste des fournisseurs. Nous avons priorisé notre liste en fonction des fournisseurs figurant dans notre liste des 80 % de dépenses les plus élevées, car nous estimons que ces fournisseurs contribuent également à des émissions élevées de la chaîne d'approvisionnement en fonction de leurs catégories et de leurs secteurs d'activité. Dans l'année visée par la déclaration, nous avons engagé 216 fournisseurs qui représentent 86 % des fournisseurs dans notre liste des 80 % de dépenses les plus élevées. Nos fournisseurs sélectionnés représentent 59 % des dépenses exploitables totales dans différentes catégories et différents secteurs d'activité.

Incidence de l'engagement, y compris les paramètres de réussite

En tant qu'acheteur important, la TD se fait un devoir d'exercer son influence pour encourager l'adoption de pratiques environnementales rigoureuses d'un bout à l'autre de ses chaînes d'approvisionnement. La réussite de notre chaîne d'approvisionnement du CDP est mesurée lorsque nous obtenons un taux de réponse accru sur douze mois de la part de nos fournisseurs qui choisissent de communiquer leurs plans d'action climatique. Nous comprenons le rôle important que nous jouons dans la collaboration intersectorielle pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et cherchons à obtenir l'engagement de notre chaîne d'approvisionnement. Nous préférons les produits et services de fournisseurs qui adoptent des pratiques responsables appuyées par de rigoureux programmes en faveur de la durabilité. Nous encourageons nos fournisseurs sélectionnés à remplir le questionnaire dans le but d'accroître la sensibilisation et la compréhension de leur propre utilisation des émissions de carbone avec des plans de réduction progressive au fil du temps. Nous pensons que nous pouvons accroître la sensibilisation en continuant à communiquer avec nos fournisseurs sur l'importance de ce programme et sur la façon dont il s'aligne sur nos objectifs d'émissions de GES nettes nulles.

Commentaire

(C-FS12.1b) Donnez des détails sur votre stratégie d'engagement avec vos clients en ce qui concerne les questions liées aux changements climatiques.**Type de clients**

Clients d'assureurs

Type d'engagement

Éducation/échange d'information

Renseignements détaillés sur l'engagement

Mener une campagne de mobilisation pour informer les clients au sujet du rendement et de la stratégie relatifs aux changements climatiques

Mener une campagne de mobilisation pour informer les clients au sujet de l'incidence climatique (de l'utilisation) de vos produits, de vos biens ou de vos services

Réaliser une campagne de mobilisation pour informer les clients des changements climatiques

Échanger de l'information au sujet de vos produits et des régimes de certification pertinents (c.-à-d. Energy STAR)

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients, comme il est indiqué dans la partie C-FS14.1a**Couverture du portefeuille (émissions totales ou engagements en cours)**

100

Justification de l'étendue de votre engagement

Engagement non ciblé

Incidence de l'engagement, y compris les paramètres de réussite

- Rehausser le taux d'adoption de véhicules électriques ou hybrides dans le cadre du programme
- « Build Back Better » : nombre de clients qui choisissent des options de matériaux écologiques et résistants aux conditions climatiques lorsqu'ils procèdent à une reconstruction après un sinistre.
- Option sans papier : Nous nous attendons à ce que 50 % de nos clients choisissent cette option d'ici 2025, ce qui aidera TDA à sauver 3 500 arbres par an.

Type de clients

Clients des assureurs

Type d'engagement

Engagement et mesures incitatives (évolution du comportement des clients)

Renseignements détaillés sur l'engagement

Mobiliser les clients quant à l'évaluation de l'exposition aux risques liés au climat

Offrir des incitatifs financiers aux clients qui réduisent vos émissions en aval (du champ d'application 3) ou votre exposition à des actifs liés au carbone

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients, comme il est indiqué dans la partie C-FS14.1a**Couverture du portefeuille (émissions totales ou engagements en cours)**

100

Justification de l'étendue de votre engagement

Engagement non ciblé

Incidence de l'engagement, y compris les paramètres de réussite

- Taux d'adoption de véhicules électriques ou hybrides (augmentation) dans le cadre du programme
- « Build Back Better » : nombre de clients qui choisissent des options de matériaux écologiques et résistants aux conditions climatiques lorsqu'ils procèdent à une reconstruction après un sinistre.

Type de clients

Clients d'assureurs

Type d'engagement

Collaboration et innovation

Renseignements détaillés sur l'engagement

Mener une campagne pour encourager l'innovation visant à réduire l'incidence des changements climatiques

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients, comme il est indiqué dans la partie C-FS14.1a**Couverture du portefeuille (émissions totales ou engagements en cours)**

100

Justification de l'étendue de votre engagement

Engagement non ciblé

Incidence de l'engagement, y compris les paramètres de réussite

Option sans papier : Nous nous attendons à ce que 50 % de nos clients choisissent cette option d'ici 2025, ce qui aidera TDA à sauver 3 500 arbres par an.

Type de clients

Clients d'assureurs

Type d'engagement

Éducation/échange d'information

Renseignements détaillés sur l'engagement

Autre, veuillez préciser (nous avons lancé des alertes météo et de sécurité dans l'appli mobile TDA pour aider les clients à être mieux préparés à faire face aux grandes catastrophes météorologiques)

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients, comme il est indiqué dans la partie C-FS14.1a**Couverture du portefeuille (émissions totales ou engagements en cours)**

100

Justification de l'étendue de votre engagement

Engagement non ciblé

Incidence de l'engagement, y compris les paramètres de réussite

Aider les clients de TDA à se protéger contre les risques liés au climat

C-FS12.1c

(C-FS12.1c) Donnez des renseignements détaillés sur votre stratégie d'engagement auprès des sociétés dans lesquelles vous investissez en ce qui a trait aux questions climatiques.

Type d'engagement

Engagement et mesures incitatives (évolution du comportement des sociétés dans lesquelles nous investissons)

Renseignements détaillés sur l'engagement

Exercer un actionariat actif

Soutenir les résolutions des actionnaires liées au climat

Soutenir les enjeux liés au climat pour le vote par procuration

Mettre en œuvre une stratégie d'intendance et d'engagement, avec une politique claire de transmission et de vote, qui est cohérente avec notre ambition d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant pour tous les actifs gérés.

Engagement auprès de vingt sociétés dans lesquelles nous investissons qui met l'accent sur les plus grands émetteurs ou ceux qui sont responsables de 65 % des émissions dans le portefeuille (soit directement, soit collectivement, soit par l'intermédiaire du gestionnaire d'actifs)

Amorcer et soutenir le dialogue avec les conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous investissons pour établir des stratégies harmonisées à l'accord de Paris

Encourager de meilleures pratiques de divulgation liées au climat parmi les sociétés dans lesquelles nous investissons

Encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à fixer un objectif de réduction des émissions basé sur des données scientifiques

Pourcentage des émissions du champ d'application 3 comme il est indiqué dans la partie C-FS14.1a/C-FS14.1b

0

Couverture du portefeuille de placements (gestionnaire d'actifs)

18,2

Couverture du portefeuille de placements (gestionnaire d'actifs)

Justification de l'étendue de votre engagement

Engagement ciblé envers les sociétés dans lesquelles nous investissons qui présentent des risques accrus liés au climat

Incidence de l'engagement, y compris les paramètres de réussite

Pour GPTD, c'est principalement par son engagement auprès des sociétés dans lesquelles elle investit qu'elle peut influencer positivement la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nos activités d'engagement constituent un apport central à notre analyse des investissements et contribuent à éclairer notre approche en matière d'émissions nettes nulles. GPTD dresse une liste annuelle de sociétés prioritaires pour le climat. La méthodologie utilisée pour établir cette liste associe, pour chaque émetteur, les données antérieures de performance environnementale, l'évaluation des cibles en matière de changements climatiques ainsi que les actifs gérés par GPTD. Nous accordons la priorité aux émetteurs sur lesquels, selon nous, nous pouvons exercer une forte influence grâce à un dialogue continu avec les administrateurs et la direction de la société. Nous avons l'intention de nous engager à poursuivre le dialogue de mobilisation sur le climat avec chaque société émettrice de la liste pendant au moins deux ans, avant de déterminer si elle doit continuer d'y figurer. À l'avenir, nous avons l'intention d'élargir notre champ d'action au moyen de campagnes de lettres proactives à l'intention des sociétés qui ne gèrent pas adéquatement le risque lié aux changements climatiques, mais qui ne répondent pas à tous les critères pour figurer sur notre liste de sociétés prioritaires pour le climat. Bien que chaque engagement soit propre à chacun des émetteurs, à son secteur et à sa région, GPTD encourage généralement les sociétés à publier les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2, ainsi que les données importantes sur les émissions du champ d'application 3, avec une assurance limitée ou raisonnable. Nous encourageons aussi généralement les sociétés à établir des objectifs fondés sur les données scientifiques et alignés sur une cible de carboneutralité d'ici 2050, à détailler les tactiques qu'elles utiliseront pour atteindre leurs cibles, à encourager le conseil d'administration à surveiller les questions liées au climat ou à lier la rémunération de la direction aux indicateurs ESG. Nous participons également à plusieurs initiatives d'engagement collaboratif, notamment Engagement climatique Canada, Climate Action 100+, et le CDP. Ces initiatives élargissent notre capacité à nouer le dialogue avec le plus grand nombre possible de sociétés dans lesquelles nous investissons, tout en favorisant une approche collaborative en matière de durabilité au sein du secteur de la gestion d'actifs. Nous n'avons pas inclus un pourcentage de nos émissions du champ d'application 3, car nous n'avons pas publié un chiffre complet des émissions financées à l'échelle de l'entreprise couvrant la totalité de nos actifs; nous ne sommes donc pas en mesure de quantifier le pourcentage de nos émissions couvert par nos engagements. La couverture de notre portefeuille est calculée comme suit : valeur marchande de fin d'année de nos investissements sur les marchés publics dans les organisations pour lesquelles nous avons pris des engagements climatiques au cours de l'exercice 2021 divisée par notre actif total géré. Les chiffres en matière d'engagement présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

C12.1d

(C12.1d) Fournissez des renseignements détaillés sur votre stratégie d'engagement avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur en ce qui concerne les questions liées aux changements climatiques.

Employés :

Nous réalisons des engagements liés au climat avec nos employés, car ceux-ci sont nos plus grands ambassadeurs de l'environnement. Non seulement ils ciblent des occasions de réduire notre empreinte environnementale, mais ils font également connaître les programmes environnementaux de la TD aux clients. Dans le cadre de notre stratégie relative à l'engagement des employés, nous créons des programmes axés sur l'environnement à leur égard, notamment des activités de l'équipe verte. (Nous comptons environ 60 chefs d'équipes vertes dans l'ensemble de nos activités au Canada.) Environnement TD offre un soutien continu par le biais de séances de formation, d'événements de réseautage et de conférences téléphoniques mensuelles. La TD a un réseau « d'employés verts » dans ses succursales et bureaux administratifs au Canada et aux États-Unis. Les membres de ce réseau s'engagent à intégrer l'environnement dans leur quotidien : au travail, à la maison et dans la collectivité. Nous mesurons le succès des activités de notre équipe verte de plusieurs façons, notamment par la fréquence des communications avec le réseau, ainsi que par le nombre de collègues qui font partie du réseau et participent à nos programmes environnementaux. Pour souligner le Mois de la Terre en 2021, la TD a lancé un défi d'engagement des employés à l'interne partout en Amérique du Nord afin d'aider les collègues à s'impliquer et à apprendre les petits gestes qu'ils peuvent poser pour contribuer à la création d'une planète plus dynamique.

Après avoir répondu à un questionnaire, les collègues recevaient un des quatre défis du Mois de la Terre en fonction de leurs réponses (eau, déchets, carbone, espaces verts), qui présentait une liste de mesures qu'ils pouvaient prendre à la maison pour réduire leur empreinte environnementale. Nous mesurons le succès de nos défis du mois de la Terre en suivant plusieurs paramètres, notamment le nombre de sondages finals remplis par les collègues, les heures de bénévolat (liées aux actions environnementales entreprises pour aider à bâtir une planète plus dynamique) enregistrées par les employés, ainsi que les paramètres des médias sociaux tels que le nombre de messages, de réponses et de réactions associés à notre campagne. La TD mobilise également ses employés grâce à des baladodiffusions sur les critères ESG comme Point de vue, à une série de balados de VMTD qui traite de divers sujets, dont le balado intitulé Démystifier les prêts liés à la durabilité et leurs avantages. Un autre exemple est la plateforme d'apprentissage interne de la TD, TD Essor, où les employés peuvent accéder à des cours, à des séminaires, à des formations et à des vidéos sur divers sujets, dont les critères ESG. Nous mesurons le succès de ces initiatives par le nombre d'écoutes pour les baladodiffusions et le nombre d'utilisateurs pour la plateforme d'apprentissage.

Collectivités : Nous nous engageons auprès de nos collectivités en matière de climat, car nous savons que nous ne pouvons prospérer que si les collectivités qui nous entourent prospèrent, et que bâtir un avenir plus durable et plus inclusif est essentiel à la fois pour nos collectivités et pour notre banque. En octobre 2021, nous avons célébré les Journées des arbres TD, notre programme annuel phare de verdissement de milieux urbains et de bénévolat qui vise à contribuer à l'atteinte de notre objectif de planter un million d'arbres et d'arbustes d'ici 2030. Plutôt que d'avoir tenu des événements en personne, nous avons collaboré avec 74 organismes locaux pour financer plus de 100 projets de plantation. Nous avons versé plus de 700 000 \$ pour appuyer la plantation de plus de 25 000 arbres et arbustes partout au Canada et aux États-Unis à l'automne 2021. Au Canada, la dernière année marquait la 11^e édition des Journées des arbres TD. Aux États-Unis, nous avons célébré le 10^e anniversaire en collaboration avec la Arbor Day Foundation pour soutenir les projets de plantation d'arbres dans les collectivités où nous exerçons nos activités, du Maine à la Floride, et dans bien d'autres endroits. Jusqu'à maintenant, nous avons planté plus de 466 000 arbres et arbustes partout en Amérique du Nord dans le cadre de ce programme. La principale mesure du succès de cette campagne est le nombre total d'arbustes et d'arbres que nous avons plantés. Pour ce faire, nous recueillons des rapports d'impact pour confirmer les chiffres. Ainsi, nous exigeons des organisations un plan d'entretien de deux ans pour surveiller les arbres et les arbustes. Le nombre de bénévoles que nous avons engagés dans le cadre de cette campagne représente une autre mesure du succès.

C-FS12.2

(C-FS12.2) Est-ce que votre entreprise exerce son droit de vote comme actionnaire sur les enjeux axés sur le climat?

	Exercer son droit de vote comme actionnaire sur les enjeux axés sur le climat	Principale raison pour ne pas exercer son droit de vote comme actionnaire sur les enjeux axés sur le climat	Expliquez pourquoi vous n'exercez pas votre droit de vote sur les enjeux axés sur le climat
Rangée 1	Oui	<Sans objet>	<Sans objet>

C-FS12.2a

(C-FS12.2a) Donnez des détails sur votre dossier de vote à titre d'actionnaire sur les enjeux axés sur le climat.

Méthode utilisée pour exercer votre droit de vote comme actionnaire

Exercice du droit de vote de façon directe

De quelle manière vous assurez-vous que vos droits de vote à titre d'actionnaire sont exercés de façon à respecter votre stratégie globale sur le climat?

<Sans objet>

Pourcentage du vote déclaré pour l'ensemble du portefeuille

100

Enjeux axés sur le climat soutenus dans les résolutions des actionnaires

Plans de transition climatique

Communications liées aux questions climatiques

Alignement de la prise de position sur des politiques publiques (lobbying)

Objectifs de réduction des émissions

Supervision du conseil d'administration relativement aux questions climatiques

Est-ce que vous communiquez publiquement les raisons qui motivent votre vote sur les questions climatiques?

Oui, pour certaines

C12.3

(C12.3) Votre organisation s'engage-t-elle dans des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence sur le climat?

Rangée 1

Engagement direct ou indirect pouvant influencer les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence sur le climat

Oui, nous nous engageons directement auprès des décideurs politiques

Oui, nous nous engageons indirectement par le biais d'associations commerciales

Votre organisation a-t-elle un engagement public ou un énoncé de position pour mener ses activités d'engagement conformément aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui

Joignez vos déclarations publiques ou énoncés de position

• La promesse Prêts à agir de la TD : rapport de 2021

• Bâtir ensemble : rapport annuel pour 2021

• Plan d'action sur les changements climatiques de la TD : Rapport sur les progrès et Rapport relatif au GIFCC 2021

• Rapport ESG 2021 de la TD

• Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2021

2021-TDRC-Report-FR.pdf

ar2021-Rapport-complet.pdf

Décrivez les processus que vous avez mis en place pour veiller à ce que toutes vos activités d'engagement concordent avec votre stratégie générale en matière de changements climatiques.

Groupe Banque TD :

- La TD participe à des consultations sur diverses propositions liées au climat par des organismes de réglementation et de normalisation, principalement par l'intermédiaire d'associations sectorielles, telles que l'Association des banquiers canadiens (ABC) (Canada) et le Bank Policy Institute (BPI) (États-Unis), ainsi que d'autres groupes sectoriels dont elle est membre (c.-à-d. l'Institut de finances internationales, la SIFMA, la RMA, l'IIB, etc.). Les parties prenantes des secteurs pertinents de la Banque sont engagées dans ces consultations, y compris, mais sans s'y limiter, les secteurs Environnement, Gestion des risques, Finances, etc. de la TD, pour assurer l'harmonisation avec notre stratégie climatique et les jalons de notre modèle opérationnel cible sur le climat.
- La TD est membre du Conseil d'action en matière de finance durable. Formé en mai 2021, le Conseil réunit des spécialistes du secteur financier, qui doivent donner leur avis sur l'infrastructure de marché fondamentale nécessaire à la mise en place d'un marché de la finance durable, stable et fiable, qui renforcera la confiance des investisseurs et qui stimulera la croissance économique.
- De plus, la TD a une Politique de conformité sur l'enregistrement des activités de lobbying (interne), une Politique de lutte contre le trafic d'influence et la corruption et une Politique en matière de cadeaux et de divertissements (États-Unis); ces trois politiques régissent toutes nos activités d'engagement, notamment celles qui sont liées au climat.

TD Assurance :

- En 2019, TD Assurance a créé son Conseil consultatif sur les changements climatiques, pour l'aider à orienter ses efforts pour s'attaquer aux enjeux climatiques.
- En plus du travail que nous effectuons pour appuyer les activités de finance durable du Groupe Banque TD, nous avons mis sur pied à TD Assurance un Comité de direction sur la gouvernance du développement durable. Le Comité est composé de leaders de TD Assurance qui s'efforcent d'intégrer les PAR et les facteurs ESG à notre cadre opérationnel.
- Le Groupe de travail sur l'appétence aux risques liés au climat : Afin de bien gérer les risques liés au climat de TD Assurance, nous avons créé un groupe de travail composé de leaders provenant de secteurs d'activité qui gèrent des éléments de notre stratégie de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Le groupe de travail examine les conclusions du dernier rapport des Nations Unies sur l'incidence des changements climatiques et fait des recommandations à TD Assurance sur la façon de gérer ces risques à court, à moyen et à long terme.
- Le lobbying est suivi et mesuré par l'équipe Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie et examiné avec le soutien de notre équipe juridique.

Principale raison pour laquelle votre organisation ne s'engage pas dans des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence sur le climat

<Sans objet>

Expliquez pourquoi votre organisation ne s'engage pas dans des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence sur le climat

<Sans objet>

C12.3a

(C12.3a) Sur quelle politique, loi ou réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat votre organisation s'est-elle engagée directement auprès des décideurs politiques au cours de l'année de déclaration?

Objet de la politique, de la loi ou de la réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat

Autre, veuillez préciser (risque lié au climat)

Précisez la politique, la loi ou la réglementation envers lesquelles votre organisation s'est engagée auprès des décideurs politiques

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) – Incertitude et changements climatiques :

Déjouer le risque lié aux changements climatiques par la préparation et la résilience

Couverture géographique de la politique, de la loi ou de la réglementation

Échelle nationale

Pays ou région où la politique, la loi ou la réglementation s'applique

Canada

La position de votre organisation sur la politique, la loi ou la réglementation

Soutien avec exceptions mineures

Description de l'engagement auprès des décideurs politiques

La TD a participé au processus de consultation par l'intermédiaire de l'Association des banquiers canadiens (ABC). La réponse de l'ABC a été publiée le 9 avril 2021.

Détails des exceptions (s'il y a lieu) et de l'approche alternative proposée par votre organisation sur la politique, la loi ou la réglementation

s. o.

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

Objet de la politique, de la loi ou de la réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat

Communications obligatoires liées aux questions climatiques

Précisez la politique, la loi ou la réglementation envers lesquelles votre organisation s'est engagée auprès des décideurs politiques

Document de consultation sur le développement durable de la IFRS Foundation

Couverture géographique de la politique, de la loi ou de la réglementation

À l'échelle mondiale

Pays ou région où la politique, la loi ou la réglementation s'applique

<Sans objet>

La position de votre organisation sur la politique, la loi ou la réglementation

Soutien avec exceptions mineures

Description de l'engagement auprès des décideurs politiques

La TD a participé au processus de consultation par l'intermédiaire de l'Association des banquiers canadiens (ABC). La réponse de l'ABC a été publiée le 18 décembre 2020.

Détails des exceptions (s'il y a lieu) et de l'approche alternative proposée par votre organisation sur la politique, la loi ou la réglementation

s. o.

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

C12.3b

(C12.3b) Donnez des détails sur les associations commerciales avec lesquelles votre organisation s'est engagée et qui sont susceptibles de prendre position sur toute politique, loi ou réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat.

Association commerciale

Autre, veuillez préciser (Bureau d'assurance du Canada)

La position de votre organisation sur les changements climatiques correspond-elle à celle de cette association commerciale?

Oui

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de cette association commerciale?

Nous faisons publiquement la promotion de la position actuelle de cette association commerciale

Indiquez la position de l'association commerciale sur les changements climatiques; expliquez en quoi la position de votre organisation diffère et comment vous tentez d'influencer la position de l'association commerciale (le cas échéant).

Les dirigeants des secteurs publics et privés ont besoin de renseignements sur les tendances climatiques régionales pour s'adapter en vue de l'avenir. TD Assurance participe à cette initiative de l'industrie visant l'amélioration continue de notre compréhension de l'incidence potentielle sur les clients et les propres installations de la Banque.

Montant de financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, le cas échéant (devise choisie en C0.4) (facultatif)

Décrivez l'objectif du financement accordé par votre organisation

<Sans objet>

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation auprès de cette association commerciale est harmonisé avec les objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

Association commerciale

Autre, veuillez préciser (Comité consultatif de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques)

La position de votre organisation sur les changements climatiques correspond-elle à celle de cette association commerciale?

Oui

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de cette association commerciale?

Nous faisons publiquement la promotion de la position actuelle de cette association commerciale

Indiquez la position de l'association commerciale sur les changements climatiques; expliquez en quoi la position de votre organisation diffère et comment vous tentez d'influencer la position de l'association commerciale (le cas échéant).

L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques s'efforce d'augmenter la résilience des logements, des collectivités et des entreprises face aux catastrophes provoquées par les phénomènes naturels extrêmes. TD Assurance participe à cette initiative de l'industrie visant à mieux faire comprendre l'incidence potentielle sur les clients et les propres installations de la Banque.

Montant de financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, le cas échéant (devise choisie en C0.4) (facultatif)

Décrivez l'objectif du financement accordé par votre organisation

<Sans objet>

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation auprès de cette association commerciale est harmonisé avec les objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

Association commerciale

Autre, veuillez préciser (l'Association des banquiers canadiens)

La position de votre organisation sur les changements climatiques correspond-elle à celle de cette association commerciale?

Oui

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de cette association commerciale?

Nous faisons publiquement la promotion de la position actuelle de cette association commerciale

Indiquez la position de l'association commerciale sur les changements climatiques; expliquez en quoi la position de votre organisation diffère et comment vous tentez d'influencer la position de l'association commerciale (le cas échéant).

L'ABC reconnaît que la gestion des questions climatiques et de durabilité est un élément clé de la responsabilité sociale des banques canadiennes. L'Association participe à l'élaboration de politiques publiques favorisant le maintien d'un système bancaire solide et dynamique. La TD est membre de l'ABC et à ce titre, elle a la possibilité de participer à des discussions concernant les positions du secteur bancaire, notamment en ce qui concerne les questions liées au climat. De plus, notre adhésion à l'ABC et notre financement à cet organisme nous permettent d'influencer les politiques publiques par le biais du processus de consultation et de travailler avec des banques homologues pour assurer une interprétation cohérente des directives finales publiées par les organismes de réglementation et de normalisation, afin d'assurer une application uniforme et de promouvoir la transparence et la comparabilité de l'information communiquée.

Montant de financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, le cas échéant (devise choisie en C0.4) (facultatif)

Décrivez l'objectif du financement de votre organisation

<Sans objet>

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation auprès de cette association commerciale est harmonisé avec les objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

Association commerciale

Autre, veuillez préciser (American Bankers Association)

La position de votre organisation sur les changements climatiques correspond-elle à celle de cette association commerciale?

Oui

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de cette association commerciale?

Nous faisons publiquement la promotion de la position actuelle de cette association commerciale

Indiquez la position de l'association commerciale sur les changements climatiques; expliquez en quoi la position de votre organisation diffère et comment vous tentez d'influencer la position de l'association commerciale (le cas échéant).

Les réponses ci-dessus s'appliquent à la American Bankers Association, avec les modifications nécessaires. Notre adhésion à l'ABA et notre financement à cet organisme nous permettent d'influencer les politiques publiques par le biais du processus de consultation et de travailler avec des banques homologues pour assurer une interprétation cohérente des directives finales publiées par les organismes de réglementation et de normalisation, afin d'assurer une application uniforme et de promouvoir la transparence et la comparabilité de l'information communiquée.

Montant de financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, le cas échéant (devise choisie en C0.4) (facultatif)

Décrivez l'objectif du financement accordé par votre organisation

<Sans objet>

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation auprès de cette association commerciale est harmonisé avec les objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

Association commerciale

Autre, veuillez préciser (Association pour l'investissement responsable [AIR])

La position de votre organisation sur les changements climatiques correspond-elle à celle de cette association commerciale?

Oui

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de cette association commerciale?

Nous faisons publiquement la promotion de la position actuelle de cette association commerciale

Indiquez la position de l'association commerciale sur les changements climatiques; expliquez en quoi la position de votre organisation diffère et comment vous tentez d'influencer la position de l'association commerciale (le cas échéant).

L'AIR est l'association canadienne d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'investissement responsable. Les membres de l'AIR croient que l'intégration des enjeux ESG dans les processus de sélection et de gestion des placements peut entraîner des rendements rajustés au risque supérieurs et des effets positifs sur la société. Nous participons à l'AIR uniquement à titre de membre et payons des frais d'adhésion.

Montant de financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, le cas échéant (devise choisie en C0.4) (facultatif)

Décrivez l'objectif du financement accordé par votre organisation

<Sans objet>

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation auprès de cette association commerciale est harmonisé avec les objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

Association commerciale

Autre, veuillez préciser (Conseil d'action en matière de finance durable)

La position de votre organisation sur les changements climatiques correspond-elle à celle de cette association commerciale?

Oui

Votre organisation a-t-elle influencé ou tente-t-elle d'influencer la position de cette association commerciale?

Nous faisons publiquement la promotion de la position actuelle de cette association commerciale

Indiquez la position de l'association commerciale sur les changements climatiques; expliquez en quoi la position de votre organisation diffère et comment vous tentez d'influencer la position de l'association commerciale (le cas échéant).

En mai 2021, le gouvernement du Canada a lancé le Conseil d'action en matière de finance durable qui unit l'expertise financière du secteur public et du secteur privé et appuie ainsi la croissance d'un marché financier solide, efficace et durable. Le Conseil sert de centre d'expertise, de partenariat et d'outil de dialogue pour les questions de finance durable au Canada et à l'étranger. La participation de la TD permet à la Banque de s'investir activement en ce qui concerne l'infrastructure des marchés critiques nécessaire pour favoriser et barémiser la finance durable au Canada. Norie Campbell, chef de groupe et chef du contentieux, agit à titre de présidente du groupe d'experts techniques sur la divulgation du Conseil.

Montant de financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration, le cas échéant (devise choisie en C0.4) (facultatif)

Décrivez l'objectif du financement accordé par votre organisation

<Sans objet>

Avez-vous déterminé si l'engagement de votre organisation auprès de cette association commerciale est harmonisé avec les objectifs de l'Accord de Paris?

Oui, nous avons procédé à cette évaluation, et notre engagement est harmonisé aux objectifs de l'Accord de Paris

(C12.4) Avez-vous publié des renseignements au sujet de la riposte de votre organisation aux changements climatiques et sur le rendement en matière d'émissions de GES pour l'année sur laquelle porte la déclaration actuelle à d'autres endroits que dans votre réponse au CDP? Si c'est le cas, veuillez joindre la ou les publications.

Publication

Dans les rapports destinés au grand public

État

Terminé

Joignez le document

^

ar2021-Rapport-complete_F.pdf

Page ou section de référence

1-221

Éléments du contenu

Stratégie de gouvernance
Risques et occasions

Commentaire

Publication

Dans les rapports destinés au grand public

État

Terminé

Joignez le document

^

<https://www.td.com/francais/document/PDF/investor/2022/F-2022-Proxy-Circular.pdf>

Page ou section de référence

25-28

Éléments du contenu

Stratégie de gouvernance
Risques et occasions

Commentaire

Publication

Dans les rapports destinés au grand public, en intégrant les recommandations du GIFCC

État

Terminé

Joignez le document

2021-Climate-Action-Report-FR.pdf

Page ou section de référence

1-58

Éléments du contenu

Stratégie de gouvernance
Risques et occasions

Commentaire

Publication

Dans les communications volontaires

État

Terminé

Joignez le document

2021-TD-Methodology-Interim-Financed-Emissions-Targets.pdf

Page ou section de référence

1-15

Éléments du contenu

Stratégie
Chiffres des émissions
Objectifs d'émissions
Autres indicateurs

Commentaire

Publication

Dans un rapport volontaire sur la durabilité

État

Terminé

Joignez le document
2021-ESG-Report-FR.pdf

Page ou section de référence
1-116

Éléments du contenu
Stratégie de gouvernance
Risques et occasions
Chiffres des émissions
Objectifs d'émissions
Autres indicateurs

Commentaire

Publication
Dans les communications volontaires

État
Terminé

Joignez le document
2021-TDRC-Report-FR.pdf

Page ou section de référence
1-19

Éléments du contenu
Autres indicateurs

Commentaire

C-FS12.5

(C-FS12.5) Indiquez les cadres, les initiatives ou les engagements liés au climat dont vous êtes signataire ou membre.

	Cadre, initiative et/ou engagement en matière d'environnement	Décrivez le rôle de votre organisation dans chaque cadre, initiative et/ou engagement
Rangée 1	Climate Action 100+ Principes de l'Équateur Alliance bancaire Net Zéro Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) Principes pour l'investissement responsable (PIR) Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) Principes pour une assurance responsable (PAR) du PNUE-IF Autre, veuillez préciser (Center for Climate-Aligned Finance du RMI, Institute for Sustainable Finance, Conseil d'action en matière de finance durable, Un Canada résistant au climat, BAC, etc. Veuillez consulter notre Rapport ESG 2021 et notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 pour de plus amples détails.)	La TD a pris un certain nombre d'engagements publics qui servent ses ambitions climatiques, assurent la conformité de ses actions avec les cadres et les normes acceptés à l'échelle mondiale, et renforcent sa capacité à exécuter son plan d'action sur les changements climatiques. En plus de certains cadres, initiatives et engagements auxquels elle était associée avant l'an dernier, en 2021, la TD a intégré l'Alliance bancaire Net Zéro, une initiative mondiale pilotée par les acteurs du secteur pour accélérer et soutenir les efforts de lutte contre les changements climatiques. En 2021, nous avons également conclu un partenariat stratégique avec le Center for Climate-Aligned Finance du RMI pour contribuer à la création de solutions pratiques et évolutives qui permettront d'accélérer la transition vers une plateforme énergétique et une économie plus durables.

C14. Incidence du portefeuille

C-FS14.0

(C-FS14.0) Pour chaque activité du portefeuille, indiquez la valeur de vos activités de financement et d'assurance des actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration.

Prêts pour tous les actifs liés au carbone

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veuillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les prêts à l'égard de tous les actifs liés au carbone (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des prêts pour tous les actifs liés au carbone (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.) dans les deux prochaines années.

Prêts dans le secteur du charbon

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veuillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les prêts relatifs aux actifs liés au charbon (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des prêts relatifs à tous les actifs liés au charbon (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.).

Prêts dans le secteur pétrolier et gazier

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veuillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les prêts pour les actifs liés au pétrole et au gaz (p.ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des prêts pour les actifs liés au pétrole et au gaz (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.) dans les deux prochaines années.

Investissement dans tous les actifs liés au carbone (gestionnaire d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Vous expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les investissements dans tous les actifs liés au carbone (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des investissements dans tous les actifs liés au carbone (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) au cours des deux prochaines années.

Investissement dans le secteur du charbon (gestionnaire d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Vous expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les investissements dans les actifs liés au charbon (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des investissements dans les actifs liés au charbon (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) au cours des deux prochaines années.

Investissement dans le secteur pétrolier et gazier (gestionnaire d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Vous expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les investissements dans les actifs liés au pétrole et au gaz (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des investissements dans les investissements dans des actifs liés au pétrole et au gaz (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) au cours des deux prochaines années.

Investissement dans tous les actifs liés au carbone (propriétaire d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les investissements dans tous les actifs liés au carbone (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des investissements dans tous les actifs liés au carbone (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) dans les deux prochaines années.

Investissement dans le secteur du charbon (propriétaire d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

x

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les investissements dans les actifs liés au charbon (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des investissements dans les actifs liés au charbon (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) au cours des deux prochaines années.

Investissement dans le secteur pétrolier et gazier (propriétaire d'actifs)

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour les investissements dans les actifs liés au pétrole et au gaz (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées des investissements dans des actifs liés au pétrole et au gaz (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) au cours des deux prochaines années.

Assurer tous les actifs liés au carbone

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Autre, veuillez préciser (absence de directives du secteur d'activité)

Veillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les institutions financières ne sont pas tenues de divulguer les valeurs des actifs liés au carbone au niveau de granularité indiqué dans cette question (p. ex., par portefeuille, nouveaux prêts accordés, etc.). Une directive volontaire (l'annexe initiale 2017 du GIFCC et la nouvelle annexe 2021 du GIFCC) propose une définition des actifs liés au carbone. Ainsi, la TD divulgue le total des prêts pour les actifs liés au carbone (225 G\$) et le pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone au cours de l'année de déclaration (15 %) dans le Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de 2021 (p. 52). Cependant, cette directive n'indique pas la méthodologie de calcul approuvée pour déterminer certaines valeurs détaillées pour assurer tous les actifs liés au carbone (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.). Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors de divulguer les valeurs détaillées de l'assurance de tous les actifs liés au carbone (p. ex., par valeur, pourcentage du portefeuille, etc.) dans les deux prochaines années.

Assurance dans le secteur du charbon

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, et nous ne prévoyons pas évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Aucune exposition pertinente dans le portefeuille

Veillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

TD Assurance n'assure pas d'actifs liés au charbon.

Assurance dans le secteur pétrolier et gazier

Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?

Non, et nous ne prévoyons pas évaluer l'exposition de notre portefeuille dans les deux prochaines années.

Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Nouveaux prêts accordés dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Total des primes souscrites dans l'année de déclaration (monnaie unitaire – indiquée dans C0.4)

<Sans objet>

Pourcentage de la valeur du portefeuille comprise dans les actifs liés au carbone dans l'année de déclaration

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone

Aucune exposition pertinente dans le portefeuille

Veillez expliquer pourquoi vous n'indiquez pas de valeur pour les activités de financement et/ou d'assurance des actifs liés au carbone et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir.

TD Assurance n'assure pas d'actifs liés au pétrole et au gaz.

(C-FS14.1) Est-ce que votre organisation mesure l'incidence de son portefeuille sur le climat?

	Nous analysons l'incidence de notre portefeuille sur le climat	Indicateur	Veillez expliquer pourquoi vous ne mesurez pas l'incidence de votre portefeuille sur le climat
Activités bancaires (banque)	Oui	Émissions du portefeuille Autre empreinte carbone ou autres indicateurs d'exposition (selon la définition du GIFCC)	<Sans objet>
Placements (gestionnaire d'actifs)	Oui	Autre empreinte carbone ou autres indicateurs d'exposition (selon la définition du GIFCC)	<Sans objet>
Placements (propriétaire d'actifs)	Non, mais nous prévoyons le faire dans les deux prochaines années	<Sans objet>	Portefeuille de placement de la Gestion de la trésorerie et du bilan (GTB) : Bien que nous tenions compte des critères ESG dans la gestion de notre portefeuille de placement, nous nous efforcerons d'intégrer davantage les principes ESG dans nos décisions et notre stratégie de placement dans l'année à venir. Le portefeuille est largement composé de titres émis ou garantis par des émetteurs souverains ou provenant d'États de l'OCDE, des agences quasi-souveraines ou supranationales; nous nous attendons à ce que l'exposition du portefeuille à des risques climatiques importants continue d'être limitée. Portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD : Pour déterminer comment mettre en œuvre ces améliorations en ce qui concerne les portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite, nous devons prendre en compte toutes les limitations ou autres considérations imposées par nos obligations fiduciaires envers les membres du régime. Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors mesurer l'incidence de son portefeuille sur le climat.
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	Non, mais nous prévoyons le faire dans les deux prochaines années	<Sans objet>	En raison des difficultés inhérentes à la quantification des émissions directes des consommateurs liées à l'assurance habitation et automobile, ainsi que pour des raisons de confidentialité, les progrès de l'assurance en fonction de l'utilisation et des technologies intelligentes pour la maison pourraient permettre des efforts de quantification plus précis à l'avenir et font présentement l'objet de discussions. Au fur et à mesure que l'accès aux données et la méthodologie évoluent, la TD cherche à se concentrer sur le passage de la quantification à partir d'estimations vers une mesure plus précise. La mesure de l'impact de notre portefeuille de souscription d'assurance sur le climat dépendra de l'accès efficace aux données et aux méthodologies appropriées et sera guidée par l'évolution des normes sectorielles et des directives réglementaires.

C-FS14.1a

(C-FS14.1a) Donnez des détails sur les émissions de portefeuille de votre organisation dans l'année de déclaration.**Activités bancaires (banque)****Émissions du portefeuille (en unités de tonnes métriques d'équivalent CO₂) dans l'année de déclaration**

3 500 000

Couverture du portefeuille

25

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

29

Méthode de calcul des émissions

La norme Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry

Veillez expliquer les détails et les hypothèses utilisés dans votre calcul

Nous avons communiqué nos émissions absolues financées de 2020 provenant des activités de prêt dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. Le secteur de l'énergie comprend des clients qui participent à l'exploration pétrolière et gazière, au transport et au raffinage du pétrole et du gaz, à l'exploitation du charbon thermique, aux carburants à faible teneur en carbone et aux technologies à faibles émissions de carbone. Les émissions du secteur de l'énergie couvrent les émissions des champs d'application 1, 2 et 3, « catégorie 11 : utilisation des produits vendus » pour les secteurs de l'extraction et du raffinage. Le secteur de la production d'électricité comprend des clients qui participent à la production d'énergie et à la transmission et à la distribution d'énergie qui sont exclus de la cible d'émissions financées par la production d'énergie (les entreprises de transmission et de distribution qui ne produisent rien directement ne peuvent pas être incluses dans la mesure de l'intensité des émissions physiques). Les émissions du secteur de la production d'énergie sont incluses dans les émissions du champ d'application 1 seulement. Ces secteurs représentent environ 25 % de nos prêts autres que de détail aux secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, tels que définis par l'Alliance bancaire Net Zéro. Nous avons communiqué ces indicateurs pour la première fois à l'exercice financier 2021; ils représentent l'exposition aux prêts de l'exercice 2020 et les données sur les émissions de 2019, en raison d'un décalage inhérent à la comptabilisation publique des GES et aux rapports des clients et des fournisseurs de données tiers. Notre approche pour mesurer les émissions financées associées à nos expositions de prêts est conforme aux directives du PCAF. Pour compléter cette vue de notre portefeuille, nous avons également inclus nos émissions financées absolues en fonction de nos engagements de prêt totaux. Nous croyons que nos engagements de prêt totaux reflètent mieux notre stratégie de portefeuille et nos décisions d'accorder du crédit aux clients; c'est pourquoi nous présentons deux perspectives de nos émissions financées absolues : l'une fondée sur les montants des prêts décaissés, l'autre sur les montants totaux des prêts engagés. Pour calculer les émissions de nos clients, nous nous sommes fondés sur les données rendues publiques par nos clients, les données de production de Wood Mackenzie et d'Asset Resolution, ainsi qu'aux données financières sur les émissions fournies par S&P Global Trucost et Bloomberg. Nous avons inclus des notes de qualité des données conformes aux directives du PCAF, et lorsque les données ne sont pas disponibles, nous suivons les directives du PCAF pour les méthodes d'estimation de recharge. 3,5 tonnes métriques d'équivalent de CO₂ – émissions absolues fondées sur les montants de prêts décaissés (émissions des clients des champs d'application 1 et 2) 14,3 tonnes métriques d'équivalent de CO₂ – émissions absolues fondées sur les montants totaux de prêts engagés (émissions des clients des champs d'application 1 et 2). Nous avons également indiqué nos émissions absolues dans le secteur de l'énergie pour les émissions des clients des champs d'application 3 – 20,7 tonnes métriques d'équivalent de CO₂ (prêts décaissés) et 72,0 tonnes métriques d'équivalent de CO₂ (prêts engagés).

(C-FS14.1b) Donnez des détails sur les autres empreintes carbone et/ou indicateurs d'exposition utilisés pour suivre l'incidence de votre portefeuille sur le climat.**Portefeuille**

Activités bancaires (banque)

Indicateur du portefeuilleAutre, veuillez préciser (intensité des émissions financées par rapport aux prêts [IEFP] g éq. CO₂/prêt \$ CA)**Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration**

2 078

Couverture du portefeuille

95

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

13

Méthode de calcul

Le secteur de l'énergie comprend des clients qui participent à l'exploration pétrolière et gazière, au transport et au raffinage du pétrole et du gaz, ainsi que des clients qui participent à l'exploitation du charbon thermique, et les carburants à faible teneur en carbone et les technologies à faibles émissions de carbone. Les émissions du secteur de l'énergie couvrent les émissions des champs d'application 1, 2 et 3, « catégorie 11 : utilisation des produits vendus » pour les secteurs de l'extraction et du raffinage. Pour notre cible du secteur de l'énergie, nous utilisons la mesure de l'IEFP, qui tient compte de la quantité de gaz à effet de serre produite par une entreprise par rapport à sa taille globale et du montant du financement fourni à ce secteur. L'IEFP est fondée sur les émissions financées absolues de nos clients, mais elle est normalisée pour le montant de financement accordé au secteur, ce qui permet une meilleure comparaison entre les clients. Ce critère dépend des données sur les émissions des entreprises. Nous croyons que la diversification des carburants à faible teneur en carbone et les technologies propres sont mieux prises en compte par cette mesure. Nous croyons que la mesure de l'IEFP nous permettra de mieux rendre compte des progrès que nos clients prévoient faire pour réduire la production de combustibles fossiles par rapport à la demande, modifier leurs processus et diversifier leurs processus d'affaires en utilisant des solutions de rechange à faibles émissions de carbone. Cette mesure permet également d'inclure les entreprises du sous-secteur intermédiaire, qui s'occupent du transport et du stockage des produits pétroliers et gaziers. Il s'agit d'un sous-secteur essentiel du secteur de l'énergie qui représente une part importante de notre financement global du secteur de l'énergie. Par conséquent, il était important de choisir un critère de mesure qui permettait d'inclure les entreprises de ce sous-secteur. Pour calculer les émissions de nos clients, nous nous fions aux données rendues publiques par nos clients, aux données de production de Wood Mackenzie et d'Asset Resolution, ainsi qu'aux données sur les émissions fournies par S&P Global Trucost. Nous avons observé des cas où les données sur les émissions n'étaient pas déclarées par les clients ni estimées par les fournisseurs de données. Quand des données sur les émissions déclarées ou estimées par les fournisseurs n'étaient pas disponibles, nous avons suivi les méthodologies d'estimation de rechange du PCAF pour calculer les émissions financées dans le secteur de l'énergie (p. ex., utilisation des données de production de Wood Mackenzie ou d'Asset Resolution pour évaluer les émissions d'une entreprise). Pour avoir plus de renseignements, veuillez consulter notre document intitulé Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.

Portefeuille

Activités bancaires (banque)

Indicateur du portefeuilleAutre, veuillez préciser (intensité des émissions physiques kg éq. CO₂/MWh)**Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration**

376

Couverture du portefeuille

86

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

77

Méthode de calcul

Pour fixer la cible du secteur de la production d'électricité, nous utilisons l'intensité des émissions physiques qui mesure les émissions des entreprises par rapport au nombre de mégawattheures d'électricité produite. Le secteur de la production d'électricité comprend des clients qui participent à la production d'énergie, mais exclut ceux qui participent à des services ou à la transmission et à la distribution d'énergie, car ces entreprises ne produisent rien directement et ne peuvent pas être incluses dans la mesure de l'intensité des émissions physiques. Les émissions du secteur énergétique sont incluses dans les émissions du champ d'application 1 seulement. Nous croyons que la croissance des technologies de production d'électricité à faibles émissions de carbone est plus visible selon une mesure de l'intensité des émissions physiques par rapport à une mesure fondée sur les émissions absolues où les émissions absolues des clients peuvent augmenter à mesure qu'ils étendent leurs activités, même si l'expansion vise à ajouter une capacité de production d'électricité à faibles émissions de carbone. Selon l'AIE, la production d'électricité, en particulier la production d'électricité à faibles émissions de carbone, doit augmenter à l'échelle mondiale pour soutenir la décarbonisation d'autres secteurs. La mesure de l'intensité des émissions physiques nous aide à tenir compte de la croissance de la production de nos clients en utilisant des technologies à faibles émissions de carbone (p. ex., des énergies renouvelables) pour répondre à la demande mondiale, conformément aux trajectoires du scénario ZEN de l'AIE et d'émissions nettes nulles. Nous croyons donc qu'il s'agit de la meilleure mesure pour faire le suivi de l'efficacité de notre portefeuille du secteur de la production d'électricité. Pour calculer l'intensité des émissions physiques de nos clients, nous utilisons les données rendues publiques par nos clients et celles fournies par S&P Global Trucost, Bloomberg et Asset Resolution. Bien que les données sur les émissions du champ d'application 1 (l'objet de la présente cible) soient les plus précises, nous avons observé certains écarts entre les données, certaines entreprises ne déclarant pas actuellement leurs émissions ou leur production. Le cas échéant, nous avons utilisé la méthode de la moyenne à l'échelle du sous-secteur. Nous continuerons de surveiller les données et de mettre à jour nos rapports à mesure que d'autres données seront accessibles. Pour avoir plus de renseignements, veuillez consulter notre document intitulé Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuilleAutre, veuillez préciser (Autre – intensité des émissions physiques kg éq. CO₂/MWh)**Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration**

376

Couverture du portefeuille

86

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

77

Méthode de calcul

Pour fixer la cible du secteur de la production d'électricité, nous utilisons l'intensité des émissions physiques qui mesure les émissions des entreprises par rapport au nombre de mégawattheures d'électricité produite. Le secteur de la production d'électricité comprend des clients qui participent à la production d'énergie, mais exclut ceux qui participent à des services ou à la transmission et à la distribution d'énergie, car ces entreprises ne produisent rien directement et ne peuvent pas être incluses dans la mesure de l'intensité des émissions physiques. Les émissions du secteur énergétique sont incluses dans les émissions du champ d'application 1 seulement. Nous croyons que la croissance des technologies de production d'électricité à faibles émissions de carbone est plus visible selon une mesure de l'intensité des émissions physiques par rapport à une mesure fondée sur les émissions absolues où les émissions absolues des clients peuvent augmenter à mesure qu'ils étendent leurs activités, même si l'expansion vise à ajouter une capacité de production d'électricité à faibles émissions de carbone. Selon l'AIE, la production d'électricité, en particulier la production d'électricité à faibles émissions de carbone, doit augmenter à l'échelle mondiale pour soutenir la décarbonisation d'autres secteurs. La mesure de l'intensité des émissions physiques nous aide à tenir compte de la croissance de la production de nos clients en utilisant des technologies à faibles émissions de carbone (p. ex., des énergies renouvelables) pour répondre à la demande mondiale, conformément aux trajectoires du scénario ZEN de l'AIE et d'émissions nettes nulles. Nous croyons donc qu'il s'agit de la meilleure mesure pour faire le suivi de l'efficacité de notre portefeuille du secteur de la production d'électricité. Pour calculer l'intensité des émissions physiques de nos clients, nous utilisons les données rendues publiques par nos clients et celles fournies par S&P Global Trucost, Bloomberg et Asset Resolution. Bien que les données sur les émissions du champ d'application 1 (l'objet de la présente cible) soient les plus précises, nous avons observé certains écarts entre les données, certaines entreprises ne déclarant pas actuellement leurs émissions ou leur production. Le cas échéant, nous avons utilisé la méthode de la moyenne à l'échelle du sous-secteur. Nous continuerons de surveiller les données et de mettre à jour nos rapports à mesure que d'autres données seront accessibles. Pour avoir plus de renseignements, veuillez consulter notre document intitulé Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuille

Intensité des émissions de carbone (moyenne pondérée) (tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ de revenus)

Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration

368

Couverture du portefeuille

99

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

0

Méthode de calcul

Avoirs en actions canadiennes de GPTD : l'intensité en carbone moyenne pondérée (ICMP) mesure l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone et est calculée comme le produit de la somme des intensités de carbone des entreprises du portefeuille (normalisées par rapport aux ventes) et des pondérations du portefeuille. Ce chiffre reflète l'ICMP des avoirs en actions de GPTD (sous réserve de la disponibilité des données). La couverture du portefeuille représente le pourcentage des avoirs en actions canadiennes de GPTD pour lesquels des données étaient disponibles et donc incluses dans le calcul. Toutes les données sur les émissions sont fournies par l'indice MSCI. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuille

Intensité des émissions de carbone (moyenne pondérée) (tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ de revenus)

Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration

145

Couverture du portefeuille

99

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

0

Méthode de calcul

Avoirs en actions américaines de GPTD : l'intensité en carbone moyenne pondérée (ICMP) mesure l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone et est calculée comme le produit de la somme des intensités de carbone des entreprises du portefeuille (normalisées par rapport aux ventes) et des pondérations du portefeuille. Ce chiffre reflète l'ICMP des avoirs en actions américaines de GPTD (sous réserve de la disponibilité des données). La couverture du portefeuille représente le pourcentage des avoirs en actions américaines de GPTD pour lesquels des données étaient disponibles et donc incluses dans le calcul. Toutes les données sur les émissions sont fournies par l'indice MSCI. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuille

Intensité des émissions de carbone (moyenne pondérée) (tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ de revenus)

Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration

137

Couverture du portefeuille

99

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

0

Méthode de calcul

Avoirs en actions mondiales de GPTD : l'intensité en carbone moyenne pondérée (ICMP) mesure l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone et est calculée comme le produit de la somme des intensités de carbone des entreprises du portefeuille (normalisées par rapport aux ventes) et des pondérations du portefeuille. Ce chiffre reflète l'ICMP des avoirs en actions internationales de GPTD (sous réserve de la disponibilité des données). La couverture du portefeuille représente le pourcentage des avoirs en actions internationales de GPTD pour lesquels des données étaient disponibles et donc incluses dans le calcul. Toutes les données sur les émissions sont fournies par l'indice MSCI. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuille

Intensité des émissions de carbone (moyenne pondérée) (tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ de revenus)

Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration

194

Couverture du portefeuille

96

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

Méthode de calcul

Avoirs en actions des marchés émergents de GPTD : l'intensité en carbone moyenne pondérée (ICMP) mesure l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone et est calculée comme le produit de la somme des intensités de carbone des entreprises du portefeuille (normalisées par rapport aux ventes) et des pondérations du portefeuille. Ce chiffre reflète l'ICMP des avoirs en actions des marchés émergents de GPTD (sous réserve de la disponibilité des données). La couverture du portefeuille représente le pourcentage des avoirs en actions des marchés émergents de GPTD pour lesquels des données étaient disponibles et donc incluses dans le calcul. Toutes les données sur les émissions sont fournies par l'indice MSCI. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuille

Intensité des émissions de carbone (moyenne pondérée) (tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ de revenus)

Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration

179

Couverture du portefeuille

87

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

0

Méthode de calcul

Avoirs en obligations de sociétés canadiennes de GPTD : l'intensité en carbone moyenne pondérée (ICMP) mesure l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone et est calculée comme le produit de la somme des intensités de carbone des entreprises du portefeuille (normalisées par rapport aux ventes) et des pondérations du portefeuille. Ce chiffre reflète l'ICMP des avoirs en obligations de sociétés canadiennes de GPTD (sous réserve de la disponibilité des données). La couverture du portefeuille représente le pourcentage des avoirs en obligations de sociétés canadiennes de GPTD pour lesquels des données étaient disponibles et donc incluses dans le calcul. Toutes les données sur les émissions sont fournies par l'indice MSCI. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Portefeuille

Placements (gestionnaire d'actifs)

Indicateur du portefeuille

Intensité des émissions de carbone (moyenne pondérée) (tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ de revenus)

Valeur de l'indicateur dans l'année de déclaration

281

Couverture du portefeuille

99

Pourcentage calculé en fonction des données obtenues auprès des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez

0

Méthode de calcul

Avoirs en obligations de sociétés américaines de GPTD : l'intensité en carbone moyenne pondérée (ICMP) mesure l'exposition d'un portefeuille aux entreprises à forte intensité de carbone et est calculée comme le produit de la somme des intensités de carbone des entreprises du portefeuille (normalisées par rapport aux ventes) et des pondérations du portefeuille. Ce chiffre reflète l'ICMP des avoirs en obligations de sociétés américaines de GPTD (sous réserve de la disponibilité des données). La couverture du portefeuille représente le pourcentage des avoirs en obligations de sociétés américaines de GPTD pour lesquels des données étaient disponibles et donc incluses dans le calcul. Toutes les données sur les émissions sont fournies par l'indice MSCI. Les chiffres présentés n'incluent pas l'information relative à Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

C-FS14.2

(C-FS14.2) Pouvez-vous fournir une répartition de l'incidence du portefeuille de votre organisation?

	Répartition du portefeuille	Veillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas de répartition de l'incidence de votre portefeuille
Rangée 1	Oui, par secteur d'activité	<Sans objet>

C-FS14.2b

(C-FS14.2b) Établissez la répartition de l'incidence du portefeuille de votre organisation par secteur d'activité.

Portefeuille	Secteur d'activité	Indicateur du portefeuille	Émissions du portefeuille ou indicateur alternatif
Activités bancaires (banque)	Énergie	Autre, veuillez préciser (intensité des émissions financées par rapport aux prêts [IEFP] g éq. CO ₂ /prêt \$ CA)	2 078
Activités bancaires (banque)	Énergie	Émissions absolues du portefeuille (en tonnes d'équivalent de CO ₂)	2 300 000
Activités bancaires (banque)	Autre, veuillez préciser (production d'électricité)	Autre, veuillez préciser (intensité des émissions physiques kg éq. CO ₂ /MWh)	376
Activités bancaires (banque)	Autre, veuillez préciser (production d'électricité)	Émissions absolues du portefeuille (en tonnes d'équivalent de CO ₂)	1 200 000

C-FS14.3

(C-FS14.3) Est-ce que votre organisation a pris des mesures dans l'année de déclaration pour aligner son portefeuille à un réchauffement planétaire de 1,5 °C?

	Mesures prises pour aligner notre portefeuille à un réchauffement planétaire de 1,5 °C	Veillez expliquer pourquoi vous n'avez pas pris de mesures pour aligner votre portefeuille à un réchauffement planétaire de 1,5 °C
Activités bancaires (banque)	Oui	<Sans objet>
Placements (gestionnaire d'actifs)	Oui	<Sans objet>
Placements (propriétaire d'actifs)	Non, mais nous prévoyons le faire dans les deux prochaines années	Portefeuille de placement de la Gestion de la trésorerie et du bilan (GTB) : Bien que nous tenions compte des considérations ESG dans la gestion de notre portefeuille de placement, nous nous efforcerons d'adopter une approche plus globale dans ce domaine à l'avenir. Comme il a été mentionné dans les réponses à la question précédente, le portefeuille est largement composé de titres émis ou garantis par des émetteurs souverains ou provenant d'États de l'OCDE et des agences quasi-souveraines ou supranationales; nous ne nous attendons donc pas à de grands changements lorsque cette approche plus globale sera adoptée. Portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite de la TD : Pour déterminer comment mettre en œuvre ces améliorations en ce qui concerne les portefeuilles de régimes de retraite et d'épargne-retraite, nous devons comprendre toutes les limitations ou autres considérations imposées par nos obligations fiduciaires envers les membres du régime. Si, au cours des deux prochaines années, la réglementation est mise à jour pour exiger que cette information soit obligatoirement communiquée, et à condition qu'une méthodologie de calcul approuvée soit publiée et que la TD dispose du temps nécessaire pour rendre cette méthodologie opérationnelle et mettre en place les processus et contrôles appropriés, la TD prévoit alors aligner son portefeuille à un réchauffement planétaire de 1,5 °C.
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	Non, et nous ne prévoyons pas le faire dans les deux prochaines années	TDA offre des produits d'assurances générales et d'assurance Vie et Santé uniquement à une clientèle de détail; elle n'évalue donc pas les stratégies d'affaires de ses clients. Les assureurs canadiens sont tenus de fournir une couverture d'assurance automobile à tous ceux qui en font la demande, indépendamment de leur niveau d'émission, ce qui limite la capacité de TDA à aligner son portefeuille de souscription. À l'intérieur de ces limites, TDA offre des rabais aux conducteurs de véhicules électriques et hybrides afin d'encourager la réduction des émissions.

(C-FS14.3a) Est-ce que votre organisation évalue si les stratégies d'affaires de ses clients/sociétés dans lesquelles elle investit sont alignées à un réchauffement planétaire de 1,5°C?

	Évaluation de l'alignement des stratégies des clients/sociétés dans lesquelles vous investissez à un réchauffement planétaire de 1,5 °C	Veuillez expliquer pourquoi vous n'évaluez pas si les stratégies d'affaires de vos clients/sociétés dans lesquelles vous investissez sont alignées à un réchauffement planétaire de 1,5 °C
Activités bancaires (banque)	Oui, pour certains	La TD a établi ses premières cibles provisoires de réduction des émissions financées du champ d'application 3 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité, et nous travaillerons à établir des cibles de réduction supplémentaires pour d'autres secteurs à forte intensité d'émissions de carbone. Bien qu'il s'agisse d'un exercice complexe, le calcul des émissions financées du champ d'application 3 nous aide à mieux comprendre le parcours de nos clients et à les soutenir dans leurs démarches pour réduire les émissions de GES conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Pour y arriver, nous déterminons des cibles de réduction des émissions propres au secteur afin d'éclairer nos engagements envers les clients. Une fois les cibles finales établies, nous croyons qu'elles permettront de mieux guider notre parcours vers des émissions nettes nulles et de tracer la voie vers une transition en vue d'un réchauffement de 1,5 °C. Les cibles climatiques de la TD sont conformes au scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'AIE dont le leadership et la crédibilité dans ce domaine sont reconnus. Ce scénario respecte le seuil de réchauffement planétaire de 1,5 °C et d'émissions nettes nulles d'ici 2050. Actuellement, nous avons déterminé qu'environ 25 % de nos prêts autres que de détail font partie des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, tels que définis par l'Alliance bancaire Net Zéro. Pour les clients visés, nous avons commencé à évaluer leur alignement avec un réchauffement planétaire de 1,5 °C lorsque les données et les méthodologies le permettent. Tout au long de 2021, la TD a collaboré étroitement avec la Banque du Canada et le BSIF afin d'élaborer des approches pour évaluer les répercussions d'un certain nombre de scénarios de risque de transition. La Banque du Canada et le BSIF ont élaboré des scénarios de transition climatique bien alignés sur les scénarios élaborés par le Network for Greening the Financial System (NGFS) et ont été évalués sur une période de 30 ans, de 2020 à 2050. Les quatre scénarios climatiques sont inclus, dont l'un portait sur des émissions nettes nulles d'ici 2050 (1,5 °C) – politiques immédiates plus ambitieuses pour limiter le réchauffement mondial moyen à 1,5 °C; comprend les engagements actuels de certains pays à atteindre la carboneutralité. À l'aide de ces scénarios, la TD a analysé les risques de crédit liés à la transition climatique pour ses portefeuilles de prêts autres que de détail au Canada et aux États-Unis. L'analyse a porté sur 10 secteurs d'activité déterminés par la Banque du Canada, notamment l'agriculture, l'énergie primaire, l'électricité, les industries énergivores et les transports. En ce qui a trait à la méthodologie utilisée, l'évaluation a utilisé une approche ascendante (au niveau des emprunteurs) combinée à une approche descendante (au niveau du portefeuille). La combinaison de ces approches a permis de mieux comprendre la dynamique au niveau de l'emprunteur et de générer des évaluations pertinentes pour l'ensemble du portefeuille, y compris les répercussions sur les principaux secteurs d'activité.
Placements (gestionnaire d'actifs)	Oui, pour certains	GPTD évalue de façon générale si les stratégies commerciales des sociétés dans lesquelles elle investit sont alignées sur un réchauffement planétaire de 1,5 °C lorsque les données sont disponibles et en fonction de l'importance du risque climatique pour l'investissement.
Placements (propriétaire d'actifs)	<Sans objet>	<Sans objet>
Souscription d'assurance (compagnie d'assurance)	<Sans objet>	<Sans objet>

C15. Biodiversité

C15.1

(C15.1) Les questions liées à la biodiversité font-elles l'objet d'une surveillance par le conseil d'administration et/ou d'une responsabilité de la part de la haute direction au sein de votre organisation?

	Surveillance par le conseil d'administration et/ou responsabilité de la part de la haute direction en ce qui a trait aux questions liées à la biodiversité	Description de la surveillance et des objectifs liés à la biodiversité	Portée de la surveillance du conseil d'administration
Rangée 1	Veuillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

C15.2

(C15.2) Votre organisation a-t-elle pris un engagement public et/ou soutenu des initiatives liées à la biodiversité?

	Indiquez si votre organisation a pris un engagement public ou a soutenu des initiatives liées à la biodiversité	Engagements publics liés à la biodiversité	Initiatives soutenues
Rangée 1	Veuillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

C15.3

(C15.3) Votre organisation évalue-t-elle les répercussions de sa chaîne de valeur sur la biodiversité?

	Votre organisation évalue-t-elle les répercussions de sa chaîne de valeur sur la biodiversité?	Portefeuille
Rangée 1	Veuillez faire un choix	<Sans objet>

C15.4

(C15.4) Quelles mesures votre organisation a-t-elle prises au cours de l'année de déclaration pour faire progresser ses engagements en matière de biodiversité?

	Avez-vous pris des mesures dans l'année de déclaration pour faire progresser vos engagements en matière de biodiversité?	Type de mesures prises pour faire progresser les engagements en matière de biodiversité
Rangée 1	Veillez faire un choix	<Sans objet>

C15.5

(C15.5) Votre organisation utilise-t-elle des indicateurs de biodiversité pour surveiller le rendement dans l'ensemble de ses activités?

	Votre organisation utilise-t-elle des indicateurs pour surveiller le rendement en matière de biodiversité?	Indicateurs utilisés pour surveiller le rendement en matière de biodiversité
Rangée 1	Veillez faire un choix	Veillez faire un choix

C15.6

(C15.6) Avez-vous publié des renseignements au sujet de la riposte de votre organisation aux enjeux sur la biodiversité durant l'année de déclaration à d'autres endroits que dans votre réponse au CDP? Si c'est le cas, veuillez joindre la ou les publications.

Type de rapport	Éléments du contenu	Joignez le document et indiquez où se trouvent les renseignements pertinents sur la biodiversité dans le document
-----------------	---------------------	---

C16. Approbation

C-FI

(C-FI) Utilisez ce champ pour fournir tout renseignement supplémentaire qui, selon vous, est pertinent dans le cadre de la réponse de votre organisation. Prenez note que ce champ est facultatif et qu'il n'est pas évalué.

s. o.

C16.1

(C16.1) Donnez des renseignements détaillés sur la personne qui a approuvé votre réponse au questionnaire sur les changements climatiques du CDP.

	Titre du poste	Catégorie de poste correspondante
Rangée 1	PVP, Développement durable	Autre membre de la haute direction

SC. Module de la chaîne d'approvisionnement

SC0.0

(SC0.0) Si vous le souhaitez, fournissez une introduction distincte pour ce module.

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine, et la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab »); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 octobre 2021, les actifs de la TD totalisaient 1,7 billion de dollars canadiens. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2021 :

- Nous avons annoncé notre objectif provisoire pour nos activités d'exploitation afin de réduire réellement les émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant de nos activités (émissions des champs d'application 1 et 2) de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence.
- Nous avons mis au point une méthodologie sur mesure permettant de fixer les objectifs pour les émissions financées du champ d'application 3 et établi des objectifs liés au champ d'application 3 de l'année 2030 pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité.
- Nous avons établi un objectif visant à détenir entre 15 et 20 G\$ d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans notre portefeuille de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025.
- Nous avons annoncé que nous avons versé plus de 86 G\$ par rapport à notre cible de 100 G\$ visant à soutenir l'économie à faibles émissions de carbone sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et de programmes d'entreprise internes dans les quatre dernières années.
- Nous avons versé un montant record de 30 G\$ afin de soutenir notre cible d'économie à faibles émissions de carbone. Si des conditions de marché semblables se présentent, nous prévoyons atteindre notre objectif de 100 G\$ d'ici la fin de 2022, soit huit ans plus tôt que prévu. Nous sommes emballés de poursuivre sur cette lancée et de commencer à travailler à la prochaine étape de cet objectif.

SC0.1

(SC0.1) Quel est le chiffre d'affaires de votre entreprise pour la période du rapport?

	Chiffre d'affaires
Rangée 1	42 693 000 000

SC1.1

(SC1.1) Attribuez vos émissions à vos clients énumérés ci-dessous en fonction des biens ou services que vous leur avez vendus au cours de cette période de déclaration.

SC1.2

(SC1.2) Lorsque des renseignements publiés ont été utilisés pour remplir la question SC1.1, veuillez donner une ou plusieurs références.

SC1.3

(SC1.3) Quels sont les défis liés à l'attribution des émissions aux différents clients, et qu'est-ce qui vous aiderait à les surmonter?

Défis liés à l'attribution des émissions	Veuillez expliquer ce qui vous aiderait à surmonter ces défis
--	---

SC1.4

(SC1.4) Prévoyez-vous développer vos capacités d'attribution d'émissions à vos clients dans l'avenir?

SC2.1

(SC2.1) Veuillez proposer tout projet mutuellement bénéfique lié au climat sur lequel vous pourriez collaborer avec des membres bien précis de la chaîne d'approvisionnement du CDP.

SC2.2

(SC2.2) Les demandes ou les initiatives des membres de la chaîne d'approvisionnement du CDP ont-elles incité votre organisation à prendre des initiatives de réduction des émissions sur le plan organisationnel?

Non

SC4.1

(SC4.1) Fournissez-vous des données sur le plan des produits pour les biens ou services de votre organisation?

Non, nous ne fournissons pas des données de ce type.

FW-FS1.1

(FW-FS1.1) Le conseil d'administration de votre organisation supervise-t-il les questions liées aux forêts ou à l'eau?

	Supervision par le conseil d'administration	Expliquez pourquoi le conseil d'administration de votre organisation ne fait pas de supervision dans ce domaine et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>

FW-FS1.1c

(FW-FS1.1c) Votre organisation compte-t-elle au moins un membre du conseil d'administration ayant des compétences sur les questions relatives aux forêts et/ou à l'eau?

Forêts

Des membres du conseil d'administration possèdent des compétences dans ce domaine

Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration dans ce domaine

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle il n'y a aucun membre du conseil d'administration détenant des compétences dans ce domaine

<Sans objet>

Expliquez pourquoi il n'y a pas au moins un membre du conseil d'administration de votre organisation qui détient des compétences dans ce domaine et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir à cet égard

<Sans objet>

Eau

Des membres du conseil d'administration possèdent des compétences dans ce domaine

Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration dans ce domaine

<Sans objet>

Principale raison pour laquelle il n'y a aucun membre du conseil d'administration détenant des compétences dans ce domaine

<Sans objet>

Expliquez pourquoi il n'y a pas au moins un membre du conseil d'administration de votre organisation qui détient des compétences dans ce domaine et indiquez quels sont vos plans pour l'avenir à cet égard

<Sans objet>

FW-FS1.2

(FW-FS1.2) Précisez le ou les postes ou comités, à l'échelon le plus élevé, responsables des questions liées aux forêts ou à l'eau.

FW-FS2.1

(FW-FS2-1) Évaluez-vous l'exposition de votre portefeuille aux occasions et aux risques liés aux forêts et à l'eau?

	Nous évaluons l'exposition du portefeuille à ces questions	Expliquez pourquoi l'exposition de votre portefeuille n'est pas évaluée en fonction des questions liées aux forêts et à l'eau et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Services bancaires – Exposition aux risques liés aux forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Services bancaires – Exposition aux risques liés à l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) – Exposition aux risques liés aux forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) – Exposition aux risques liés à l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) – Exposition aux risques liés aux forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) – Exposition aux risques liés à l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Souscription d'assurance – Exposition aux risques liés aux forêts	<Sans objet>	<Sans objet>
Souscription d'assurance – Exposition aux risques liés à l'eau	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS2.2

(FW-FS2.2) Est-ce que votre organisation tient compte des renseignements liés aux forêts et/ou à l'eau à propos de ses clients/sociétés dans lesquelles vous investissez dans le cadre du processus de diligence raisonnable et/ou d'évaluation des risques?

	Nous prenons en compte les renseignements liés aux forêts et/ou à l'eau	Expliquez pourquoi l'information relative à ce domaine n'est pas prise en compte et indiquez vos plans à cet égard pour l'avenir
Services bancaires – Renseignements relatifs aux forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Services bancaires – Renseignements relatifs à l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) – Renseignements liés aux forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) – Renseignements liés à l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) – Renseignements liés aux forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) – Renseignements liés à l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Souscription d'assurance – Renseignements liés aux forêts	<Sans objet>	<Sans objet>
Souscription d'assurance – Renseignements relatifs à l'eau	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS2.3

(FW-FS2.3) Avez-vous recensé des risques liés aux forêts et/ou à l'eau dans votre portefeuille qui pourraient avoir une incidence financière ou stratégique considérable sur votre entreprise?

	Risques recensés	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas recensé de risques importants dans ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas recensé de risques importants dans ce domaine
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS2.4

(FW-FS2.4) Avez-vous recensé des occasions liées aux forêts et/ou à l'eau dans votre portefeuille qui pourraient avoir une incidence financière ou stratégique considérable sur votre entreprise?

	Occasions recensées	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas recensé d'occasions importantes dans ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas recensé d'occasions importantes dans ce domaine
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS3.1

(FW-FS3.1) Prenez-vous en compte les risques et les occasions liés aux forêts et/ou à l'eau dans la stratégie et/ou la planification financière de votre organisation?

Forêts

Risques et occasions liés à ce domaine pris en compte dans la stratégie et/ou la planification financière

Description de l'influence sur la stratégie de l'organisation, y compris les engagements de celle-ci

<Sans objet>

Éléments de planification financière sur lesquels une influence a été exercée

<Sans objet>

Description de l'influence sur la planification financière

<Sans objet>

Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés aux forêts et/ou à l'eau n'ont pas influencé votre stratégie et/ou planification financière

<Sans objet>

Eau

Risques et occasions liés à ce domaine pris en compte dans la stratégie et/ou la planification financière

Décrivez l'influence sur la stratégie de l'organisation, y compris les engagements de celle-ci

<Sans objet>

Éléments de planification financière sur lesquels une influence a été exercée

<Sans objet>

Description de l'influence sur la planification financière

<Sans objet>

Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés aux forêts et/ou à l'eau n'ont pas influencé votre stratégie et/ou planification financière

<Sans objet>

FW-FS3.2

(FW-FS3.2) Votre organisation a-t-elle effectué une analyse des scénarios pour recenser les résultats en matière de forêts et/ou d'eau?

Forêts

Analyse de scénarios effectuée pour recenser les résultats dans ce domaine

Type d'analyse de scénarios utilisé

<Sans objet>

Paramètres, hypothèses, choix analytiques

<Sans objet>

Description des résultats dans ce domaine

<Sans objet>

Expliquez pourquoi les résultats recensés au moyen de l'analyse des scénarios ont influencé votre stratégie

<Sans objet>

Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas fait d'analyse de scénarios pour ce domaine et indiquez quels sont vos plans à cet égard dans l'avenir

<Sans objet>

Eau

Analyse de scénarios effectuée pour recenser les résultats dans ce domaine

Type d'analyse de scénarios utilisé

<Sans objet>

Paramètres, hypothèses, choix analytiques

<Sans objet>

Description des résultats dans ce domaine

<Sans objet>

Expliquez pourquoi les résultats recensés au moyen de l'analyse des scénarios ont influencé votre stratégie

<Sans objet>

Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas fait d'analyse de scénarios pour ce domaine et indiquez quels sont vos plans à cet égard dans l'avenir

<Sans objet>

FW-FS3.3

(FW-FS3.3) Certains de vos produits et services existants permettent-ils aux clients d'atténuer l'insécurité relative à la déforestation et/ou à l'eau?

	Produits et services existants qui permettent aux clients d'atténuer l'insécurité relative à la déforestation et/ou à l'eau	Expliquez pourquoi votre organisation n'offre pas de produits et de services qui permettent aux clients d'atténuer l'insécurité relative à la déforestation et/ou à l'eau et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>

FW-FS3.4

(FW-FS3.4) Le cadre politique relatif aux activités du portefeuille de votre organisation comprend-il des exigences liées aux forêts et/ou à l'eau que les clients/sociétés dans lesquelles vous investissez doivent respecter?

	Le cadre politique inclut ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation n'inclut pas ce domaine dans le cadre politique et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>

(FW-FS1.1c) Votre organisation prévoit-elle des engagements dans le cadre des conventions de financement pour refléter et mettre en application vos politiques relatives aux forêts et/ou à l'eau?

	Des engagements sont prévus dans les conventions de financement pour refléter et mettre en application les politiques dans ce domaine	Expliquez comment les engagements prévus dans les conventions de financement reflètent vos politiques dans ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation n'inclut pas d'engagement dans ce domaine dans les conventions de financement et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS4.1

(FW-FS4.1) Vous engagez-vous auprès de vos clients/sociétés dans lesquelles vous investissez en ce qui a trait aux questions relatives aux forêts et/ou à l'eau?

	Nous nous engageons auprès de nos clients/sociétés dans lesquelles nous investissons dans ce domaine	Expliquez pourquoi vous ne vous engagez pas auprès de vos clients/sociétés dans lesquelles vous investissez dans ce domaine et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Clients – Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Clients – Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Sociétés dans lesquelles vous investissez – Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>
Sociétés dans lesquelles vous investissez – Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>

FW-FS4.2

(FW-FS4.2) Est-ce que votre entreprise exerce son droit de vote à titre d'actionnaire sur les enjeux liés aux forêts et/ou à l'eau?

	Nous exerçons notre droit de vote à titre d'actionnaire dans ce domaine	Enjeux soutenus dans les résolutions des actionnaires	Donnez des détails sur les répercussions de votre vote dans ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation n'exerce pas son droit de vote dans ce domaine et indiquez quels sont ses plans à cet égard pour l'avenir
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS4.3

(FW-FS4.3) Votre organisation fournit-elle un financement et/ou une assurance aux petits exploitants dans la chaîne d'approvisionnement des produits de base agricoles?

	Nous fournissons du financement et/ou une assurance aux petits exploitants dans la chaîne d'approvisionnement des produits de base agricoles	Produits de base agricoles	Principale raison pour ne pas fournir de financement et/ou d'assurance aux petits exploitants	Expliquez pourquoi votre organisation ne fournit pas de financement ou d'assurance aux petits exploitants et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Rangée 1	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS4.4

(FW-FS4.4) Votre organisation s'engage-t-elle dans des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité des forêts et/ou de l'eau?

	Engagement direct ou indirect pouvant influencer les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence dans ce domaine	Principale raison pour laquelle votre organisation ne s'engage pas dans des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence dans ce domaine	Expliquez pourquoi vous ne vous engagez pas dans des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement les politiques, les lois ou les règlements susceptibles d'avoir une incidence dans ce domaine
Forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

(FW-FS5.1) Est-ce que votre organisation mesure les répercussions de son portefeuille sur la sécurité des forêts et/ou de l'eau?

	Nous mesurons l'exposition de notre portefeuille dans ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation mesure les répercussions de son portefeuille dans ce domaine, notamment les indicateurs utilisés pour quantifier l'incidence	Principale raison pour ne pas mesurer les répercussions du portefeuille dans ce domaine	Expliquez pourquoi votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille dans ce domaine et indiquez quels sont vos plans à cet égard pour l'avenir
Services bancaires – Répercussions sur les forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Services bancaires – Répercussions sur l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) – Répercussions sur les forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) – Répercussions sur l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) – Répercussions sur les forêts	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) – Répercussions sur l'eau	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Souscription d'assurance – Répercussions sur les forêts	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Souscription d'assurance – Répercussions sur l'eau	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS5.2

(FW-FS5.2) Votre organisation fournit-elle du financement ou de l'assurance à des entreprises qui exercent des activités à n'importe quelle étape des chaînes d'approvisionnement des produits de base forestiers suivants, et êtes-vous en mesure de rendre compte du montant de financement ou d'assurance fourni?

	Financement ou assurance offert à des entreprises exerçant des activités dans la chaîne d'approvisionnement de ce produit de base	Le montant du financement ou d'assurance sera déclaré	Expliquez pourquoi votre organisation n'est pas en mesure de rendre compte du montant de financement ou d'assurance pour ce produit de base
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits d'huile de palme	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de bétail	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Prêt à des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de bétail	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>

Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (gestionnaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de bétail	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Investissement (propriétaire d'actifs) dans des entreprises qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	Veillez faire un choix	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits d'huile de palme	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de bétail	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>
Sociétés d'assurance qui exercent des activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	<Sans objet>	<Sans objet>	<Sans objet>

FW-FS6.1

(FW-FS6.1) Avez-vous publié des renseignements au sujet de la riposte de votre organisation aux enjeux sur les forêts et/ou l'eau pour l'année de déclaration à d'autres endroits que dans votre réponse au CDP? Si c'est le cas, veuillez joindre la ou les publications.

Soumettre votre réponse

Dans quelle langue soumettez-vous votre réponse?

En anglais

Veillez indiquer comment votre réponse devrait être traitée par le CDP

	Je comprends que ma réponse sera transmise à toutes les parties prenantes qui en feront la demande	Permission pour la réponse
Veillez choisir vos options de soumission	Oui	Public

Veillez confirmer ci-dessous

J'ai lu et accepté les modalités applicables.